

STRATEGIE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES POUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES (ONU/SIPC)

Nom officiel: Stratégie internationale de l'ONU pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC). *En anglais : UN International Strategy for Disaster Reduction (UN/ISDR).*

Création: en 2000 par une Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, dans le sillage de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes (1990-99).

Raison d'être

1. Poursuivre les réalisations importantes de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes (1990-99) décrétée en réponse au nombre croissant de catastrophes dans le monde.
2. Promouvoir l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte plus élargi du développement durable et des questions connexes d'ordre écologique.

Siège: Palais des Nations, Genève, Suisse.

STRUCTURES

Groupe de travail inter-institutionnel sur la prévention des catastrophes: organe principal de formulation de politiques sur la prévention des catastrophes, dirigé par le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires et composé de 25 agences onusiennes, organisations internationales, organisations régionales et organisations de la société civile ; subdivisé en diverses unités (variabilité climatique, alerte précoce, analyse des risques et des vulnérabilités, etc.).

Secrétariat inter-institutionnel de l'ONU/SIPC: connu généralement sous le nom d'ONU/SIPC ou SIPC, cet organe est le point focal du Système de l'ONU en matière de promotion de liens, de synergies et de coordination en matière d'activités de réduction des risques de catastrophe, et en matière de promotion de l'intégration de celle-ci dans les politiques de développement en général. Ce Secrétariat, dont le siège est à Genève, dispose d'un bureau Amérique latine/Caraïbes au Costa Rica et d'un bureau Afrique au Kenya.

ONU/SIPC AFRIQUE

Création: octobre 2002

Objectif général: Contribuer au sauvegarde des vies humaines et des biens grâce à une meilleure gestion des risques et à une culture de prévention des catastrophes.

Activités majeures: sensibilisation/vulgarisation, maillage par réseau (networking) et collaboration avec les principaux intervenants nationaux, régionaux et internationaux en prévention des catastrophes et en développement durable.

Principes: Besoins ; Consensus ; Valeur ajoutée ; Partage des coûts ; Pérennisation.

Interventions prioritaires d'ONU/SIPC Afrique en 2003

1. Promotion active de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans le développement durable.
2. Appui au renforcement institutionnel et au renforcement des capacités des ressources humaines.
3. Promotion du maillage par réseau (networking) et de la coordination.
4. Sensibilisation du public et de l'accès aux informations sur les aléas, les vulnérabilités et la réduction des risques de catastrophe.
5. Appui au renforcement des capacités et à la coordination dans le domaine de l'alerte précoce.
6. Incitation à l'application de la science et de la technologie.

Personnel d'encadrement

1. Feng Min Kan, responsable du bureau Afrique
2. Noroarisoa Rakotonrandria, responsable des programmes

Adresse: Complexe des Nations Unies, Gigiri, Nairobi (Kenya)

Chers lecteurs,

Bienvenue à ce premier numéro de *Prévention des catastrophes en Afrique - SIPC Informations* !

« Prévention des catastrophes en Afrique » est destiné à servir de forum de partage d'expériences, d'idées, d'informations et d'avancées significatives ayant trait à la réduction des risques de catastrophe et des vulnérabilités aux aléas naturels, environnementaux et technologiques en Afrique.

« Prévention des catastrophes en Afrique » se propose d'être un bulletin - convivial - au service des efforts menés par les institutions, les experts et les praticiens africains en vue de la réalisation des objectifs d'ONU/SIPC, objectifs tels que la sensibilisation, l'expansion des réseaux de réduction des risques de catastrophe, et la facilitation de l'échange d'informations.

« Prévention des catastrophes en Afrique » est publié tous les 6 mois, en français et en anglais, par ONU/SIPC Afrique dont le bureau se trouve à Nairobi au Kenya.

Notre souhait? Que ce bulletin reflète les intérêts et les préoccupations de ses lecteurs. Dès lors, vos contributions, vos idées, vos feed-back sont les bienvenus.

Bonne lecture.

Sálvano Briceño, Directeur, ONU/SIPC

Notre initiative, Votre publication

« À proprement parler, il n'y a pas de 'catastrophes', mais plutôt des 'aléas' naturels tels que cyclones et tremblements de terre ... En d'autres termes, l'impact de la catastrophe est déterminé par le degré de vulnérabilité de la communauté à l'aléa ... »
(John Twigg¹)

Révélateur. Edifiant. Mais ces trois lignes forment précisément le mur qui sépare le monde des catastrophes naturelles en deux camps :

*ceux pour qui cette citation est familière et ceux à qui elle est étrangère ;
ceux qui peuvent aider à prévenir et ceux à qui tout peut advenir ;
ceux qui peuvent aider à parer et ceux qui sont désemparés.*

La présente publication baptisée "Prévention des catastrophes en Afrique" se propose, à sa façon, modestement, d'aider à faire tomber ce mur. "Prévention des catastrophes en Afrique" (PCA) n'est donc pas destiné uniquement aux spécialistes, aux scientifiques, aux experts, aux décideurs ; il s'adresse également aux "praticiens" à la base, aux ONG, aux communautés, à tout citoyen, notamment les plus vulnérables.

Dans la même optique, cette publication n'est pas seulement à l'intention de ceux-là, elle appartient également à ceux-là. Tous, ils sont invités à contribuer à son contenu. Et à la façonner avec vigueur. Cette publication est la leur.

PCA désire également aider à faire tomber un autre mur : mur entre les images *éphémères* des catastrophes (auprès des médias et du grand public) et les causes et effets *durables* de celles-ci (connus des experts, des économistes, des planificateurs, et vécus par les entrepreneurs, les paysans, les sinistrés, la famille des victimes...).

Publié dans le cadre de la collection « SIPC Informations », PCA paraîtra dans un premier temps tous les six mois en français et en anglais, et est appelé à évoluer vers un format plus définitif dans ses prochaines éditions.

Puisque cette publication est la vôtre, n'hésitez pas à nous envoyer en toute liberté des articles ainsi que d'autres éléments d'information (rapports, exposés, coupures de presse, courrier des lecteurs, avis, etc.) relatifs à la prévention des catastrophes en Afrique. Et, bien entendu, des suggestions.

Rechercher et publier des informations sur la prévention des catastrophes en Afrique est, selon nous, une forme de contribution au développement *durable*. Car l'heure est grave et il faut faire flèche de tout bois: la fréquence et le nombre de catastrophes ne cesse d'augmenter partout dans le monde ; or, il suffit parfois d'une et d'une seule catastrophe naturelle - d'une durée de quelques heures ! – pour réduire à néant des années, sinon des décennies d'efforts de développement.

Les catastrophes accentuent les vulnérabilités, mais les vulnérabilités accentuent également les catastrophes : une spirale, la Spirale des catastrophes... Spirale « de tous les dangers » certes, mais pas irréversible. Des cas de réussite ont été enregistrés sous d'autre cieux. Et ensemble, dans le cadre de cette publication, nous pouvons, chacun, apporter notre pierre...

La rédaction

¹ Spécialiste de renommée mondiale de la gestion de catastrophes. Citation tirée de son ouvrage intitulé « *Corporate Social Responsibility and Disaster Reduction : A Global Overview* » (2001, Londres : Benfield Hazard Research Centre), p.6

Prévention des catastrophes en Afrique SIPC Informations

No 1, novembre 2003

Bulletin semestriel publié par
**le Bureau Afrique de la
Stratégie internationale de l'ONU
pour la prévention des catastrophes
(ONU/SIPC Afrique)**

Responsable du bureau Afrique
Feng Min Kan

Rédacteur en chef
R. Alain Valency

Production
Nororisoa Rakotondrandria

Page de couverture
Mario Barrantes

Mise en pages
Timothy Ojore

Photos
ONU/SIPC Afrique, New People, DMCN,
East African Standard

Diffusion
Pamela Mubuta

Impression
Don Bosco Printing Press, Makuyu, Kenya

Pour de plus amples informations sur la prévention des
catastrophes,
veuillez prendre contact avec :

Secrétariat de l'ONU/SIPC,
Palais des Nations, Genève
10 Suisse
Tel. (+506) 224-6941, 224-6395, 224-6690,
Fax (+506) 224-7758
E-mail : isdr@un.org
Site web : www.unisdr.org

ONU/SIPC Afrique
Complexe des Nations Unies, Gigiri,
PO Box 47074, Nairobi, Kenya
Tel (254-2) 624568 ou 624119
Fax (254-2) 624726
E-mail : ISDR-Africa@unep.org
Site web : www.unisdrfrfrica.org

ONU/SIPC Amérique latine & Caraïbes
PO Box 3745-1000, San Jose, Costa Rica
Tel (506) 224-1186
Fax (506) 224-7758
E-mail : eird@eird.org ; elina.palm@eird.org ;
margarita.villalobos@eird.org
Site web : www.eird.org ; www.crid.org

Abonnements gratuits :
veuillez nous faire parvenir votre nom, prénom(s) et
adresse complète, ainsi que le nom et l'adresse complète
de votre organisation (non obligatoire), de préférence au
courrier électronique suivant:
ISDR-Africa@unep.org

Les opinions publiées dans ce bulletin ne sont
nécessairement ni celles de l'ONU/SIPC ni conformes aux
politiques de celle-ci.

Le maillon qui manque...

Prévention des catastrophes. Des plates-formes nationales sont en place à Djibouti, à Madagascar, en Ouganda, et d'autres pays sont également intéressés; une loi est votée en Afrique du Sud et à Madagascar, et l'Ouganda aura bientôt la sienne ; un atlas des aléas est disponible en Afrique du Sud, un autre pays envisage le sien ; une grande initiative sera lancée par l'Union africaine et NEPAD, une autre est en vue du côté des femmes africaines.

La liste est longue, et se... rallonge. De jour en jour.

Bref, la prévention des catastrophes fait l'objet d'un intérêt accru en Afrique. Est-ce le fruit du hasard ? Ou de la mode ? Il semblerait que non. Car :

1. Fait inédit: une organisation dédiée exclusivement à la prévention des catastrophes en Afrique existe désormais sur le continent (SIPC Afrique).
2. Prévenir les catastrophes relève du foncièrement humain et social. D'autant plus qu'en Afrique, les catastrophes sont souvent une affaire "de vie et de mort" . Et qu'elles font donc appel à la solidarité humaine, à une certaine cohésion sociale, et à des résultats rapides et concrets.
3. Prévenir les catastrophes relève également du simple bon sens économique, car des pertes économiques énormes sont en jeu.
4. Prévenir les catastrophes relève aussi du bon sens « écologique », car, en Afrique, les catastrophes sont souvent liées à des problèmes environnementaux.
5. Et toute initiative qui s'étend à la fois à l'humain, au social, à l'économique et à l'écologique relève tout simplement du développement - avec un grand D.

Oui, la prévention des catastrophes relève du Développement. Car pour avancer, il faut d'abord sauvegarder et pérenniser les moindres acquis. Un développement "durable" c'est aussi un développement qu'on fait "durer", et la prévention des catastrophes s'apprête au rôle de "durabilisateur".

Mais qu'en est-il des causes premières de la vulnérabilité en Afrique ? A ce sujet, un prix (« Distinction » du Prix Sasakawa de l'ONU) a été décerné en 2000 à la Commission éthiopienne de prévention des catastrophes – pour ses efforts contre les causes premières des catastrophes et de la vulnérabilité des communautés, et pour avoir intégré des activités de prévention des catastrophes dans le processus de développement.

Kenneth Westgate (voir article, p.15), expert en prévention des catastrophes, a suivi de près l'expérience éthiopienne.

Sa conclusion ? "Prévention des catastrophes et allègement de la pauvreté doivent aller de pair".

Le maillon qui manque...

R. Alain Valency
ISDR-Africa@unep.org

SOMMAIRE

Nous & Vous

Editorial

Le maillon qui manque...

5 Prévention des catastrophes

- 5 Grande initiative conjointe de l'Union africaine, du NEPAD et de l'ONU/SIPC Afrique – *Hesphina Rukato*
- 7 L'Union africaine et la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes en Afrique – *Foday Bojang*
- 10 Somalie: Appel à l'arrêt des exportations de charbon de bois vers les pays du Golfe – *A.W. Nagheye*
- 12 Efforts de résistance aux sécheresses au Kenya – *Mahaboub Maalim*
- 14 Le Botswana est « extrêmement » vulnérable au changement climatique – *David Lesolle*

15 Analyse & Opinion

- 15 La prévention des catastrophes doit aller de pair avec l'allègement de la pauvreté – *Kenneth Westgate*
- 18 Pourquoi Kampala veut-il élever la gestion des catastrophes au rang des grandes priorités nationales – *Martin Owor*
- 21 L'Afrique a besoin d'un atlas des aléas et des vulnérabilités – *Dusan Sakulski*
- 22 Le savoir traditionnel sur les conditions climatiques au service de la production – *A.B.C. Ocholla-Ayayo*
- 24 Eau et progrès socio-économique: défis et perspectives en Afrique – *Stephen M. K. Donkor*
- 27 Enseignements tirés des grandes inondations d'El Nino au Kenya – induced floods in Kenya – *Prof. Francis Mutua*
- 29 INTERVIEW - M. Jean Seth Rambeloalijaona, Ministre malgache de l'intérieur – *N. Rakotondrandria*

31 Les Plates-formes nationales en action

- 31 Mesures draconiennes en faveur de la prévention des catastrophes à Madagascar – *L. Randrianarivelo*
- 33 Ouganda : lancement de la plate-forme nationale SIPC et préparation d'un projet de loi sur la gestion des catastrophes – *Martin Owor*
- 36 Djibouti: Mise en place d'unités d'appui à la plate-forme nationale dans chaque district – *Ahmed M. Madar*
- 37 BREVES

38 Journée internationale de la prévention des catastrophes – 8 octobre 2003

- 38 Message du Secrétaire général de l'ONU
- 39 Message du directeur de l'ONU/SIPC
- 40 Discours des Ministres djiboutien, malgache et ougandais
- 43 BREVES – Activités des plates-formes nationales

45 L'ONU/SIPC Afrique en action

- 45 Principales activités en cours et futures d'ONU/SIPC Afrique pour 2003
- 47 Préparatifs à la récente Conférence de Bonn en Afrique
- 50 Le Soroptimist International appelle au renforcement du rôle des femmes africaines dans la prévention des catastrophes – *A. Kirambi & Mariam Alambo*

52 L'ONU/SIPC en action

- 52 Seconde Conférence internationale sur l'alerte précoce
- 52 Campagne mondiale 2003 pour la prévention des catastrophes
- 52 Programme de bourses d'études
- 52 Forum euro-méditerranéen sur la prévention des catastrophes

53 Prix Sasakawa 2003 de l'ONU

- 54 Une Africaine remporte le prix international de l'ONU pour la prévention des catastrophes – *ONU/SIPC Afrique*

55 Les partenaires en action

- 55 Le Centre régional de cartographie des ressources et l'alerte précoce dans la Grande Corne de l'Afrique – *Ambrose Oroda*
- 57 FORUM INTERNATIONAL SUR L'EAU DOUCE : Appel de Douchanbé sur l'eau – *ONU/SIPC*

59 Pour vous informer

- 59 Sites internet sur les catastrophes liées à l'eau

L'Union africaine, NEPAD et ONU/SIPC Afrique décident d'œuvrer ensemble à l'élaboration d'une Stratégie régionale africaine de prévention des catastrophes, suivie d'un programme régional africain de prévention des catastrophes. Ceci ressort d'une réunion organisée par le Secrétariat du NEPAD. PCA vous livre ici un compte-rendu de la réunion.

Grande initiative conjointe de l'Union africaine, du NEPAD et de l'ONU/SIPC Afrique

Hesphina Rukato
*Secrétariat du NEPAD,
Johannesbourg, Afrique du sud*

Une "Réunion consultative sur la gestion des risques de catastrophe", organisée par le Secrétariat du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), a eu lieu à Nairobi le 25 juin dernier sous la présidence de l'Union africaine (UA) et avec l'appui du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), du PNUD et de SIPC Afrique.

Ont participé à cette réunion des responsables issus de l'UA, du Secrétariat du NEPAD, du PNUE, du PNUD, du COMESA (Marché commun pour l'Afrique orientale et australe), de la COI (Commission de l'Océan indien), de l'IGAD (Autorité intergouvernementale sur le développement), de la SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe), de la CEEAC (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale), de l'USAID, de InWent et de l'ONU/SIPC Afrique.

Objectifs de la réunion

La réunion avait pour objectifs :

- (1) d'améliorer la coopération régionale en matière de réduction des risques de catastrophe,
- (2) de servir de forum pour les organisations régionales et sous-régionales africaines en vue d'un échange de vues et d'expériences en matière de réduction des risques de catastrophe,
- (3) d'aboutir à une vision commune d'une approche régionale de la réduction des risques de catastrophe et de la réponse aux catastrophes, et
- (4) de se pencher sur la nécessité de définir un cadre régional africain de gestion des risques de catastrophe
- (5) ainsi que les grandes lignes de la coopération dans ce domaine.

Contexte

Dans son mot d'ouverture, le représentant de l'UA a indiqué qu'on avait souvent saisi l'UA pour des questions de catastrophes et de gestion des risques de catastrophe sur le continent. A deux occasions entre 1999 et 2002, a-t-il déclaré, l'OUA avait donc sollicité l'assistance de l'Office de coordination des affaires humanitaires de l'ONU pour la tenue de

NEPAD en vue de la mise en place d'un mécanisme viable de gestion des catastrophes et des risques de catastrophe sur le continent.

Ensuite, Dr. Hesphina Rukato du Secrétariat du NEPAD a ouvert la réunion avec une présentation sur l'«Approche du NEPAD à la gestion des catastrophes», présentation allant des résultats du premier atelier du NEPAD sur la gestion des



De droite à gauche: Dr. Hesphina Rukato, Secrétariat du NEPAD et M. Foday Bojang, de l'Union Africaine

consultations régionales afin de débattre et éventuellement de jeter les bases d'un mécanisme régional de gestion des catastrophes et des risques de catastrophe. Mais ces deux tentatives ont cependant échoué, pour diverses raisons, a-t-il poursuivi.

Le représentant de l'UA a donc salué l'initiative actuelle du Secrétariat du NEPAD, initiative qui prend le relais des deux tentatives avortées de l'OUA. Il a enfin émis l'espoir de voir les institutions et les agences représentées à la réunion appuyer de tout leur poids l'effort actuellement déployé par

catastrophes organisé à Johannesburg en avril 2003 – résultats devant servir de point de départ aux consultations du jour – aux résultats attendus de ces consultations et aux perspectives d'avenir. A la fin de sa présentation, Dr. Rukato a exprimé, au nom du Secrétariat du NEPAD, ses remerciements au PNUE, au PNUD et à l'ONU/SIPC Afrique pour leur collaboration à la tenue de la réunion.

Les points principaux évoqués par Dr. Rukato dans sa présentation sur l'«Approche du NEPAD à la gestion des catastrophes» sont les suivants :

1. La sécurité alimentaire, la pauvreté et la vulnérabilité sont les moteurs de l'intervention du NEPAD. La sécurité alimentaire constitue l'une des questions les plus pressantes en Afrique. Cette question avait déjà été abordée lors du premier atelier du NEPAD sur la gestion des catastrophes tenu à Johannesburg en avril 2003.

2. Liste des recommandations émises par trois groupes de travail lors de cet atelier de Johannesburg, recommandations soulignant la nécessité de renforcer davantage et à différents niveaux les capacités, le maillage par réseau (networking), l'élaboration des stratégies et des politiques, le partenariat et la coordination, les systèmes d'alerte précoce, la cartographie des aléas, l'évaluation des vulnérabilités, et l'évaluation de la sécurité alimentaire.

3. En tant que suivi du premier atelier organisé par le NEPAD sur la gestion des catastrophes, la réunion se devait de se focaliser sur les points suivants : (1) modalités d'élaboration d'une stratégie africaine de gestion des catastrophes, (2) modalités de mise en place d'un programme africain de gestion des catastrophes, (3) suggestions sur la mise en place de mécanismes d'échange de vues et d'expériences sur la gestion des catastrophes au niveau continental.

4. Les résultats attendus de la réunion : (1) avant-projet du processus d'élaboration d'une stratégie africaine de gestion des catastrophes, (2) première ébauche pour la formation d'un groupe de travail sur l'élaboration d'un programme africain de gestion des catastrophes, (3) suggestions pour la mise en place de mécanismes permanents et cohérents de partage d'informations et d'expériences sur la gestion des catastrophes.

Débats préliminaires

Sur la base des résultats du premier atelier organisé par NEPAD à Johannesburg en avril 2003, les participants ont échangé des vues sur un certain nombre de points, dont la sécurité alimentaire, l'élaboration de stratégies et de politiques, ainsi que les rapports entre environnement et catastrophes et entre conflits et

risques. Certaines terminologies comme gestion des catastrophes et gestion des risques de catastrophe, renforcement des capacités et edification des capacités, ont été également clarifiées.

Exposés des représentants des entités sous-régionales

Les organisations sous-régionales ont été priées de fournir des informations sur l'état de la gestion des risques de catastrophe dans leurs régions respectives.

Le représentant de l'IGAD a alors souligné qu'un mécanisme sous-régional était déjà en place dans sa région, sur la base d'une approche intégrée. Le représentant du COMESA a déclaré que le COMESA œuvrait surtout pour l'intégration économique et l'avènement d'un marché commun, mais que le COMESA désirait également se lancer dans la gestion des risques de

catastrophe. Le représentant de la CEEAC a, pour sa part, déclaré que son organisation avait mis en place un système Paix et sécurité ainsi qu'une force multinationale en Afrique centrale, mais que la gestion des catastrophes était encore rudimentaire. Il a souligné que 2 pays seulement - sur les 11 pays membres - avaient pris des initiatives dans ce domaine. Le représentant de la CEEAC a alors sollicité un appui pour la mise en place d'un système de gestion des catastrophes - surtout dans les pays francophones de sa sous-région, non sans ajouter que de tels systèmes étaient également requis aux niveaux nationaux.

Débats et résolutions

Les discussions ont ensuite porté sur les perspectives d'avenir. A l'issue de la réunion, il a été convenu que l'UA, le Secrétariat du NEPAD et l'ONU/SIPC Afrique se lancent dans une

Phase 1 de l'initiative conjointe de l'UA, du NEPAD et de l'ONU/SIPC Afrique

RESULTATS ESCOMPTES (par ordre chronologique)

- Revue des politiques, des stratégies et des projets de loi existants en matière de gestion des risques de catastrophe aux niveaux national, sous-régional et régional;
- Inventaire des capacités et des mandats existants au niveau des communautés économiques régionales et des agences de l'ONU;
- Analyse des rapports entre réduction des risques, allègement de la pauvreté, développement durable;
- Rapport sur la revue ci-dessus, y compris les grandes conclusions des recherches et un inventaire méthodique des capacités et mandats respectifs des entités respectives impliquées;
- Avant-projet de Stratégie régionale africaine de gestion des catastrophes et des risques de catastrophe (pour faciliter l'intégration de la gestion des risques de catastrophe dans le processus de développement);
- Soumission du projet de Stratégie régionale africaine de gestion des risques de catastrophe et du rapport sur la revue ci-dessus à la Commission de l'UA et au Secrétariat du NEPAD pour circulation aux organisations sous-régionales;
- Réunion africaine de consultation régionale (associant les experts gouvernementaux) en avril 2004, pour examiner le projet de Stratégie régionale africaine de gestion des risques de catastrophe;
- Approbation du texte final de la Stratégie régionale africaine de gestion des risques de catastrophe par la Commission de l'UA et le Secrétariat du NEPAD;
- Examen de la Stratégie régionale africaine de gestion des risques de catastrophe par le Conseil des ministres de l'UA, suivie de son adoption par le Sommet de l'UA (vers juillet 2004 probablement).

initiative conjointe sur la gestion des risques de catastrophe en Afrique, et que l'initiative en question se compose de deux phases.

La Phase 1 a trait à l'élaboration d'une Stratégie régionale africaine de gestion des risques de catastrophe, phase culminant dans la tenue d'une réunion consultative de niveau continental (associant des experts gouvernementaux) en avril 2004, et de l'adoption de ladite Stratégie par l'UA.

Sur la base de la Phase 1, la Phase 2 sera dévolue à l'élaboration d'un programme régional africain de gestion des risques de catastrophe, à l'approbation de ce programme par l'UA, le NEPAD et les communautés

économiques régionales, et à la mise en œuvre dudit programme.

Suivi

En collaboration avec les autorités régionales, sous-régionales et nationales africaines, la Commission de l'UA, le Secrétariat du NEPAD et l'ONU/SIPC Afrique sont en train d'œuvrer ensemble pour faire avancer le processus.

Ces trois entités estiment en effet que la gestion des risques de catastrophe relève d'un partage des responsabilités entre les communautés nationales, régionales et internationales. Et qu'une coordination et une collaboration multidisciplinaire à différents niveaux est

donc crucial pour relever les défis de la gestion des risques de catastrophe, défis qui dépassent souvent les capacités d'un seul gouvernement ou d'une seule organisation.

Entre-temps, deux experts africains ont été sélectionnés, en tant que consultants, pour entreprendre les principales tâches nécessaires à la réalisation de la première phase de l'initiative (élaboration d'une Stratégie africaine). Les deux experts ont commencé leur travail le 20 octobre dernier.

** Pour plus d'informations sur l'article ci-dessus, veuillez contacter l'ONU/SIPC Afrique. ■*

Présentation de M. Foday Bojang, responsable des politiques au sein de la Commission de l'Union africaine, à un Atelier régional sur les catastrophes environnementales organisé par le Bureau régional Afrique du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) du 28 au 30 juillet 2003 à Nairobi.

L'Union africaine et la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes en Afrique

Foday Bojang

*Union africaine (UA),
Addis Abeba, Ethiopie*

La fréquence des phénomènes naturels susceptibles de provoquer des catastrophes a augmenté au cours des 30 dernières années en Afrique. Si dans les années 70 et 80, on se souciait surtout de la sécheresse et des crises humanitaires associées à celle-ci sur le continent, désormais, depuis le milieu des années 90, on se préoccupe de plus en plus d'autres phénomènes climatiques comme l'inondation et les cyclones tropicaux.

La région du Sahel, par exemple, a été frappée durement par des catastrophes liées à la sécheresse, tandis que l'Afrique orientale et australe, ainsi que les régions de l'Océan indien, ont souffert récemment de l'impact des inondations et des vents violents.

Pour l'avènement d'une culture de prévention sur le continent

En effet, des inondations ont semé la dévastation dans une partie du Kenya, de

la Tanzanie et de la Somalie en 1997-98. Et certains pays d'Afrique australe – surtout le Mozambique, le Malawi et la Zambie – ont connu de graves inondations qui ont fait des morts et des dégâts matériels – donc économiques – considérables en 2000-2002. Tandis que des vents violents, des cyclones et des pluies torrentielles ont détruit des maisons et d'autres biens dans les zones rurales de Madagascar.

Les pertes en termes de vies humaines, de biens et de moyens d'existence occasionnées par de telles catastrophes naturelles et anthropiques, ainsi que la nécessité d'une mitigation de tels impacts, appellent tout simplement à l'avènement d'une culture de prévention et de mitigation sur le continent.

L'Union africaine et la réponse aux catastrophes

Avant 2002, on avait saisi l'OUA pour des questions de catastrophes, mais

l'Organisation s'est surtout préoccupée de réponses post-catastrophes. Et ce n'était que dans les années 90 que l'OUA a tenté de s'attaquer à la question de la gestion des catastrophes et des risques de catastrophe (préparation et prévention), mais ses tentatives n'ont pas abouti à des mécanismes concrets. Toujours est-il que ces tentatives ont ouvert la voie à des activités menées par l'Union africaine (qui a pris la relève de l'OUA) et son programme, le Nouveau partenariat pour le développement africain (NEPAD), dans ce domaine.

Fonds spécial d'aide d'urgence à la sécheresse et à la famine

L'OUA avait mis en place, en 1985, un Fonds spécial d'aide d'urgence à la sécheresse et à la famine en Afrique. L'objet du Fonds est d'apporter des secours d'urgence aux pays membres

touchés par des événements climatiques défavorables dont, en premier lieu, la sécheresse et la famine provoquée par celle-ci. Le Fonds, qui est administré par la Banque africaine de développement (BAD), est géré par un Comité d'Ambassadeurs sur les politiques générales, comité basé à Addis Abeba.

Depuis sa création - en 1985 donc -, ce Fonds a apporté des aides d'urgence sous forme de secours et de développement (prévention) estimées à plus de 31 millions de dollars US à 33 pays membres de l'UA. Et à titre de contribution de l'UA à des activités de prévention de la sécheresse et des activités d'urgence liées à la désertification, le Fonds a également apporté une aide financière s'élevant à 840.000 dollars US au Secrétariat de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification, aide destinée à des activités de maîtrise de la désertification transfrontalière et de la dégradation du sol dans les régions frontalières du Sahel et du Maghreb.

Parmi les secours d'urgence apportés aux pays membres figurent l'aide alimentaire, l'eau potable, le transport et l'achat de denrées de première nécessité. Au nombre des activités de prévention et de mitigation financées par le Fonds jusqu'ici sont l'alerte précoce, la gestion des catastrophes, la sécurité alimentaire, la reconstitution des forêts et le reboisement, la maîtrise des feux de brousse, la réhabilitation agrométéorologique, les programmes post-catastrophes de réintégration, la création de réserves d'urgence et la fourniture d'équipements, l'adduction d'eau pour de petites irrigations, l'emmagasiner des stocks alimentaires, le développement de cerisaies, la réhabilitation générale de l'environnement, la préparation d'urgence, la construction et la réparation de barrages, et le forage de puits.

Baisse des activités de développement/prévention

Mais en raison d'une forte poussée des demandes de financement auprès des ressources déjà limitées du Fonds, le Conseil des Ministres de l'OUA a décidé en 1998 de limiter l'usage du Fonds au financement des activités

d'urgence. Par conséquent, le financement des activités de développement/prévention a été revu à la baisse. Toutefois, les activités liées à la sécurité alimentaire - telles que la réhabilitation des zones de pacage sévèrement dégradées et les petites irrigations en vue de l'autosuffisance alimentaire - ont continué à bénéficier de l'appui du Fonds.

Tentatives de mise en place de mécanismes

Entre-temps, au vu de l'échelle et de la magnitude des catastrophes naturelles récentes, et consciente du besoin impérieux d'un mécanisme viable de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes à l'échelle continentale, l'OUA avait approché l'Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et le PNUD pour leur proposer une initiative conjointe



de sensibilisation à la nécessité de la mise en place d'un mécanisme de gestion des catastrophes, sensibilisation dont le but ultime était de mettre en place un tel mécanisme sur le continent.

Une conférence continentale avait alors été prévue pour 1999 mais le projet a été abandonné pour des raisons imprévues. Et puis, à la suite des graves inondations qui se sont produites en Afrique australe, cette initiative conjointe a été relancée en 2001 pour que les expériences de cette région - en matière de coordination des réponses - puissent servir à tout le monde à l'avenir. Mais ce processus n'a pas non plus abouti, par manque de fonds, entre autres raisons.

Le NEPAD : une opportunité pour la gestion des catastrophes au niveau de l'UA

Aujourd'hui, avec la naissance du NEPAD et son portefeuille Environnement, l'UA peut enfin aller plus loin dans ce domaine de la prévention, de la préparation et de la réponse aux catastrophes - dans le contexte de la gestion des catastrophes et des risques de catastrophe.

La Commission et le Secrétariat du NEPAD ont donc tenu des consultations avec les agences de l'ONU, y compris l'ONU/SIPC et le PNUE ainsi que d'autres parties impliquées, en juin 2003 à Nairobi - pour planifier les choses en vue de la réalisation de cet objectif.

Il ressort de ces consultations que la Commission et le Secrétariat du NEPAD doivent assumer un rôle de premier plan en coordonnant les activités prévues, activités qui impliquent des consultations avec les communautés économiques régionales, les gouvernements nationaux et les partenaires de développement. Il est à noter, en passant, que les communautés économiques régionales joueront également un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des activités prévues pour le futur.

Vers un volet développement/prévention du Fonds spécial d'aide d'urgence

La Commission de l'UA a également élaboré une proposition pour la création d'un volet développement/prévention (Fonds régional de facilitation) dans le Fonds spécial d'aide d'urgence à la sécheresse et à la famine. Un tel mécanisme permettrait de financer des activités de développement susceptibles de renforcer la préparation et la prévention des catastrophes sur le continent. Les domaines d'action envisagés pour ce Fonds de facilitation seront la mitigation des sécheresses, la dégradation du sol et la maîtrise de la désertification.

Cette proposition sera probablement examinée par le Comité des Ambassadeurs sur les politiques générales (et chargé de la gestion du

Fonds spécial d'urgence) lors de sa prochaine réunion prévue avant la fin de cette année. Si le Comité des Ambassadeurs approuve cette proposition, il pourrait également décider d'étendre les domaines d'action de ce Fonds de facilitation à d'autres activités de préparation et de prévention des catastrophes. Enfin, en attendant l'approbation du Comité des Ambassadeurs, cette proposition sera également soumise à l'examen du Conseil des ministres de l'UA.

Système d'alerte précoce sur les conflits

Par ailleurs, le Bureau pour la gestion et la résolution des conflits de la Commission de l'UA œuvre actuellement à l'élaboration d'un système d'alerte précoce sur les conflits, système qui aidera probablement à prévenir les catastrophes humanitaires liées aux conflits. Les conflits sont devenus en effet un trait caractéristique de la scène politique africaine, des conflits dont le coût, sur le plan humanitaire, est très élevé, notamment pour les enfants, les femmes et les personnes âgées vivant dans les zones de conflit. Des mouvements massifs de population au sein des zones de conflit et pour fuir les combats ont également occasionné de graves pénuries alimentaires, la propagation de maladies contagieuses et des pertes injustifiées en vies humaines. Bref, des fléaux qui auraient pu être évités si des mécanismes adéquats d'alerte précoce et de préparation étaient en place sur le continent.

En tout cas, une fois en place, ce

système d'alerte précoce sur les conflits sera en mesure de fournir des informations susceptibles d'aider à l'installation, planifiée, des réfugiés et des personnes déplacées afin de prévenir des souffrances humaines excessives.

Maintien du soutien politique

D'autre part, en tant que membre du Groupe de travail inter-institutionnel de l'ONU/SIPC, la Commission de l'UA continuera à jouer son rôle de conseiller en matière de politiques aux niveaux international, régional et national, cela pour faire avancer l'institutionnalisation de protection des populations contre les catastrophes, notamment celles dont l'impact est immédiat.

A cet effet, l'UA continuera à apporter son soutien politique aux initiatives internationales au fur et à mesure des besoins, tout en collaborant, dans la limite de ses ressources, avec les agences et les organisations concernées pour veiller à ce que les populations africaines soient protégées contre l'impact des catastrophes naturelles et anthropiques.

Des initiatives en cours sur le continent

Il est à noter qu'un certain nombre d'initiatives ont été prises récemment en matière de préparation, de prévention et de réponse aux catastrophes aux niveaux continental et régional.

Un grand nombre de communautés économiques régionales disposent, par exemple, de programmes de gestion des catastrophes en dépit du climat financier et institutionnel actuel qui est

plutôt défavorable. Le Bureau Afrique de l'ONU/SIPC a, pour sa part, organisé récemment des consultations sur l'alerte précoce avec des organisations, des agences et des institutions régionales et sous-régionales, en vue d'améliorer la situation qui prévaut dans ce domaine sur le continent. Le NEPAD a également entamé des consultations sur la gestion des catastrophes et la gestion des risques de catastrophes. Et voilà que le PNUE organise également cette initiative sur les catastrophes environnementales à laquelle nous prenons part ici.

Nécessité d'une approche unifiée – dans le cadre du NEPAD

Toutes ces initiatives sont évidemment bien intentionnées, et nous tenons à les saluer à cette occasion, mais une collaboration et une coordination sont également nécessaires dans l'intérêt d'une approche unifiée de la gestion des catastrophes et des risques de catastrophe sur le continent.

A cet effet donc, l'UA veillerait à ce que l'initiative NEPAD soit acceptée comme cadre d'une approche globale et coordonnée aux défis de la gestion des catastrophes et des risques de catastrophe. Et l'UA voudrait, par conséquent, inviter tout le monde à assurer la liaison avec le Secrétariat du NEPAD - qui bénéficie du soutien de l'UA - et à apporter son soutien à ce même Secrétariat du NEPAD, afin de présenter un front uni face à ces défis. ■

** Pour plus d'informations sur l'article ci-dessus, veuillez contacter l'ONU/SIPC Afrique.*

Somalie. L'impact le plus grave de la déforestation, de la dégradation des sols et de la désertification est dû en Somalie au manque de sensibilisation. Un atelier de sensibilisation a donc été organisé. Les participants appellent à l'arrêt de l'exportation à grande échelle du charbon de bois vers les pays du Golfe.

Appel à l'arrêt des exportations de charbon de bois vers les pays du Golfe

Ali Warsame Nagheye
Somalie

La dégradation des sols menace et porte atteinte aux moyens d'existence des populations en Somalie, notamment ceux des agro-pasteurs qui représentent 70 pour cent de la population.

Mais l'impact le plus grave de la déforestation, de la dégradation des sols et de la désertification est cependant dû, en de nombreux endroits du pays, au manque de sensibilisation à la conservation de l'environnement.

Atelier de sensibilisation sur l'environnement

Un « Atelier de sensibilisation à la protection de l'environnement en Somalie » a donc eu lieu dans la capitale Mogadiscio du 27 au 29 avril 2003, atelier organisé par l'Unité nationale de gestion des risques de catastrophe (NDRMU en anglais) et financé par l'Organisation d'assistance et de développement Bani' Adam (BRDO en anglais), partenaire de la NDRMU.

Parmi les grandes activités de la NDRMU figurent en effet la sensibilisation du public aux aléas naturels et aux aléas technologiques associés à ceux-ci, ainsi qu'aux risques que ces aléas posent à l'environnement, à la société et à l'économie.

Ont pris part à l'atelier 80 délégués en provenance de 7 régions (Hiiran, Bas Shabelle, Bas Juba, Moyen Juba, Bay, Bakol, Banadir) sélectionnées à partir des 18 régions les plus exposées à la déforestation, dont la capitale.

Exploitants et marchands de charbon de bois au nombre des invités

Au nombre des participants étaient des représentants d'ONG locales, de groupes de jeunes, d'organisations féminines, des médias, ainsi que des notables, des écologistes, des facilitateurs et des

invités spéciaux. Des exploitants et des marchands de charbon de bois étaient également invités.

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- Transfert de connaissances, recherche de solutions susceptibles de réduire la vulnérabilité, et édification de communautés disposées à œuvrer de manière à ce que la réduction des risques et la prévention des catastrophes soient des valeurs acceptées.
- Sensibiliser les populations vivant dans des zones prédisposées aux aléas (zones sujettes à la dégradation des sols) et les faire comprendre qu'elles vivent dans des endroits à risques, les aider à se familiariser avec les dangers existants et aux messages véhiculés par les alertes, et essayer de les associer aux processus de formulation des politiques et de prise de décisions - dans l'intérêt d'une action adéquate de réduction des risques.
- Introduction à la politique de la NDRMU et au rôle de la Stratégie internationale de l'ONU pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC).

Appel à la lutte contre le charbon de bois et la destruction des forêts

Intervenant au nom du Ministère de l'environnement pendant la cérémonie d'ouverture, M. Mohamed Amin Adan Abdi, qui est également membre de la NDRMU, a mis en exergue l'importance de l'atelier et la gravité de la dégradation de l'environnement dans le pays, dégradation qui accentue l'impact des catastrophes naturelles et la vulnérabilité des populations.

Il a ensuite souhaité la bienvenue au Ministre de l'environnement SE Abokar

Abdi Osman. Prenant brièvement la parole, le Ministre a évoqué l'importance de la protection de l'environnement et a exhorté les participants à promouvoir la préservation de la vie dans l'écosystème, non sans ajouter que Dieu a confié une telle tâche à l'humanité. Il a également affirmé que la sensibilisation sur l'environnement était un outil de réduction des risques de catastrophe.

M. Mohamed Abshir Hassan, président de l'Organisation d'assistance et de développement Bani' Adam (BRDO), a, pour sa part, parlé brièvement de la situation qui prévaut actuellement en Somalie. Il a exhorté les participants à s'engager dans la protection de l'environnement à travers la réhabilitation et l'instauration de la paix.

Il a déclaré que les participants réunis dans le cadre de l'atelier avaient le devoir de s'associer aux efforts actuels de mobilisation des communautés contre des fléaux comme le charbon de bois et la destruction des forêts. Il a également exhorté les participants à exprimer leurs vues sur les thèmes abordés lors de l'atelier, et à suggérer des solutions viables.

« Interconnexion étroite entre paix et protection de l'environnement »

Après l'élection du président de séance et des présentations sur la situation qui prévaut dans chacune des régions représentées, les participants ont procédé aux débats avec l'assistance de facilitateurs. Après trois jours de discussions et d'échange de vues et d'expériences, les participants ont désigné un sous-comité chargé de la préparation des résolutions.

Le président de séance, M. Ibrahim

Mohamed Dhay, chef traditionnel influent en Somalie, a alors affirmé qu'il existe un rapport étroit entre protection de l'environnement et instauration de la paix. Il y interconnexion étroite entre paix et protection de l'environnement, a-t-il déclaré.

« Arrêt total » des exportations d'« or noir »

A l'issue des trois jours de débats, les participants ont émis les conclusions et les recommandations suivantes :

- Les campagnes de sensibilisation du public constituent l'élément de base de la réduction des risques environnementaux.
- Engagement en faveur de la lutte contre la déforestation et contre les activités menant à celle-ci dans chacune des régions représentées à l'atelier, cela en informant les communautés locales sur les risques posés par la dégradation de l'environnement et l'impact de celle-ci sur le plan humain et en termes de vulnérabilité économique.

- Introduction de la gestion des catastrophes dans les programmes scolaires tant formels qu'informels (ceux-ci sont actuellement mis en œuvre par l'UNESCO), étant donné que la gestion des risques de catastrophe mérite une attention particulière en Somalie.
- Mise en place de projets d'allègement de la pauvreté susceptibles d'empêcher le « clanisme » et les sentiments mutuels d'hostilité entre communautés somaliennes d'aggraver les conflits et la déforestation, celle-ci étant devenue une échappatoire à la pauvreté.
- Militer en faveur de l'arrêt total des exportations à grande échelle de charbon de bois qui se font actuellement vers les pays du Golfe, exportations qui provoquent une dégradation importante des sols et accentuent la vulnérabilité des populations, de l'environnement et de l'économie ; recommandation devant être mise en œuvre sous l'égide d'organisations internationales comme l'ONU/SIPC, le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) et le PNUD.

- Introduction de systèmes écologiquement rationnels de production de charbon de bois destinée à la consommation locale, et promotion d'énergies de substitution.
- Formulation d'une politique/stratégie nationale de protection de l'environnement et mise en place de données de base dans la perspective de futurs contrôles.
- Renforcement des capacités institutionnelles de la NDRMU et de l'Organisation d'assistance et de développement Bani' Adam (BRDO), partenaire de la NDRMU.
- Mise en œuvre d'activités génératrices de revenus ou création d'emplois à l'intention des personnes engagées dans la destruction des arbres et le charbon de bois. Ces personnes, qui sont généralement analphabètes et sans emploi tout en étant à la tête de familles nombreuses, représentent en effet 80 pour cent de la population adulte (en âge de travailler) et se retrouvent obligées de recourir au business du charbon de bois qu'elles appellent « or noir ». ■

PUBLIC AWARENESS WORK SHOP ON DEFORESTATION RISK IN SOUTHERN SOMALIA 27th - 29th April 2003

VENUE: - ABC. Building Mogadishu - Somalia

Organized By: Somalia Disaster Risk Management Unit.

Implemented By: Bain Adam Organization.



Les participants à l'atelier

Kenya. Des initiatives de préparation, de mitigation et de prévention des catastrophes liées à la sécheresse ont été prises par l'Etat, les communautés locales et les bailleurs de fonds. Vu le succès de l'une de ces initiatives, des négociations sont en cours pour l'étendre à 11 districts semi-arides.

Efforts de résistance aux sécheresses au Kenya

Mahaboub Maalim,

*Projet de gestion des ressources des terres arides,
Kenya*

Les Terres arides et semi-arides (ASAL en anglais), qui s'étendent sur 477.000 km² (80 pour cent de la surface terrestre du territoire national) et qui sont habitées par 5,8 millions de personnes (20 pour cent de la population totale), se caractérisent par des précipitations faibles, irrégulières et imprévisibles.

Du fait de températures élevées accompagnées d'une grande évapotranspiration, le bilan d'eau y est négatif, ce qui ne convient pas à la croissance des plantes, à la production animale et à la pérennité des moyens d'existence.

Cette situation est exacerbée par de fréquentes sécheresses, des conflits civils, des inondations occasionnelles qui font des morts et des dégâts matériels, et une croissance démographique qui fait pression sur des ressources déjà limitées.

Mécanismes communautaires de survie

Les incohérences du cadre macro-économique, social et environnemental qui prévalent actuellement au niveau local et mondial constituent également des facteurs défavorables à une utilisation durable des ressources naturelles.

En raison de tous ces facteurs et pour renforcer leur résistance, les communautés de ces terres arides et semi-arides ont dû mettre au point des mécanismes communautaires de survie.

Et pour aider ces communautés à faire face convenablement à l'apparition fréquente de la sécheresse, le gouvernement et les bailleurs de fonds ont pris des mesures de préparation, de mitigation et de prévention. Une de ces initiatives est le "Projet de gestion des ressources des terres arides", projet doté d'un système d'alerte précoce communautaire, en sus de certaines initiatives communautaires de développement axées sur des activités (élevage et autres) génératrices de revenus dans 11 districts du pays.



Toutes ces initiatives, notons-le, sont adaptées aux contraintes et aux potentiels existants, ainsi qu'aux institutions traditionnelles de gestion des ressources naturelles.

Projet de gestion des ressources des terres arides

L'objectif de développement du Projet est de réduire la pauvreté chronique et d'améliorer la sécurité alimentaire; son objectif à moyen terme étant d'aider ces communautés à se doter des capacités requises pour faire face convenablement aux sécheresses.

Ces objectifs sont poursuivis selon une approche par la base sensible à des structures institutionnelles capables d'aider les gens à définir leur propre développement et à établir des priorités dans ce domaine.

Le projet vise également à aider les Ministères impliquées à adapter leurs systèmes de prestation de services aux populations des terres arides.

Dispositions institutionnelles

Les structures institutionnelles disponibles, au Kenya, dans le domaine de la sécurité alimentaire sont, notamment, le Comité national exécutif sur la sécurité alimentaire (présidé par le Président de la République), le Comité national de coordination de la sécurité alimentaire (présidé par le Ministre de l'administration provinciale et de la sécurité nationale), la Conférence sur la sécurité alimentaire au Kenya (co-présidée par la Présidence et le Programme alimentaire mondial, PAM), le Groupe directeur sur la sécurité alimentaire au Kenya (présidé par le Département des secours et de la réhabilitation auprès de la Présidence), les groupes de travail et sous-comités, des structures engagées dans la collecte/analyse/rapport de données au niveau sous-préfectoral, et les communautés.

Au niveau de chacune de ces structures, les responsabilités majeures sont, entre autres, la planification et la gestion des sécheresses et de la famine, la gestion des

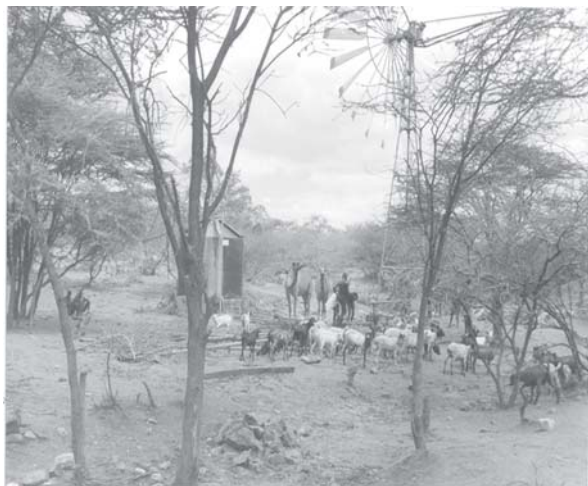
systèmes d'alerte, la coordination de la mise en œuvre des réponses rapides, et l'appui aux activités de renforcement des capacités communautaires.

Stratégie et réalisations

En guise de stratégie, trois domaines thématiques ont été choisis pour atteindre les objectifs stipulés :

- Gestion des sécheresses dont un système d'alerte, une planification stratégique et un plan d'intervention d'urgence, et la réponse.

Réalisations: Au total, 539,7 millions de shillings kenyans (près de 7 millions de dollars US) ont été alloués à l'amélioration des sources d'eau, à de petites initiatives agricoles, à des vaccinations urgentes des animaux, ainsi qu'à l'achat et à la construction d'infrastructures d'urgence en matière de santé animale et humaine. Au total, 1,8 millions de personnes résidant dans 10 districts arides et semi-arides ont profité de ces réalisations.



Par ailleurs, le gouvernement et les bailleurs de fonds ont dépensé 28 milliards de shillings (près de 370 millions de dollars US) sur des produits alimentaires et non alimentaires dans le cadre d'actions d'urgence contre la sécheresse en 2000-2001. Ces actions ont été rendues possibles grâce à des structures préétablies relatives à la sécurité alimentaire aux niveaux communautaire, sous-préfectoral et national, structures qui se sont avérées cruciales pour la mobilisation d'un soutien opportun, au moment voulu, en faveur du suivi des sécheresses et des efforts de gestion à travers tout le pays.

- Commercialisation de la production animale, dont la mise en place d'installations stratégiques de

manipulation des animaux, la formation de groupes chargés de la commercialisation de la production animale, des activités relatives à la santé animale, l'apiculture, et l'évacuation d'urgence des animaux.

Réalisations : Un montant total de 73 millions de shillings (environ 1 million de dollars US) a été dépensé et 333.000 personnes ont profité de ces activités. Des animaux d'une valeur de 10 millions de shillings (environ 130.000 dollars US) ont pu être sauvés ou récupérés au plus fort de la sécheresse.

- Développement communautaire, dont le renforcement des capacités des groupes communautaires, la mise en œuvre de micro-projets relatifs à la diversification des moyens d'existence, la promotion active des politiques adoptées, et des actions de promotion de l'assainissement de l'environnement en vue de la mise en place d'une politique véritablement pastorale.

Réalisations : Un montant total de 183,4 millions de shillings (près de 2,5 millions de

dollars US) a été dépensé pour appuyer des groupes communautaires engagés dans des activités génératrices de revenus, dans la réhabilitation des infrastructures d'enseignement, dans le renforcement des capacités des comités communautaires de gestion en matière de cycle de gestion de projets, dans la résolution de conflits, dans le régime foncier pastoral, et dans des activités de contrôle et de promotion active des politiques adoptées.

Expériences acquises et leçons retenues

- Les systèmes de gestion des sécheresses doivent inclure les principaux intervenants selon une approche multi-sectorielle conduite par les gouvernements dans le cadre des structures étatiques préétablies, mais en étroite collaboration avec les bailleurs de fonds, les ONG, la société civile locale et les groupes pastoraux.
- Pour une réponse rapide aux urgences, une alerte précoce efficace ainsi qu'une dissémination rapide des informations vers les principaux intervenants sont nécessaires.
- L'alerte précoce devrait être étendue

aux zones semi-arides et aux zones agricoles marginales.

- Une collaboration avec les autres systèmes d'alerte précoce existant dans la région est nécessaire.
- Les réponses doivent être liées aux phases du cycle de la sécheresse.
- Le système exige des financements à long terme émanant de diverses sources, une budgétisation souple et des procédures financières fluides à tous les niveaux, outre une prise de décisions décentralisée et un accès facile.
- Le renforcement des capacités communautaires devrait être facilité sur tous les aspects de la gestion des sécheresses.
- Une assistance est requise en matière de ciblage et de gestion des aides alimentaires, et l'épargne réalisé doit être comparé avec les activités ad hoc.

Perspectives d'avenir

Sur la base des expériences acquises, des leçons retenues, des réalisations, et en vue de la mise en place d'un développement durable, le gouvernement kenyan et l'Association internationale pour le développement (AID) ont renégocié une seconde phase de ce Projet de gestion des ressources des terres arides. Cette seconde phase se propose de continuer le travail effectué dans 11 districts arides et semi-arides lors de la première phase, et d'étendre le Projet à 11 autres districts semi-arides.

Un accent particulier sera mis sur l'importante question de la gestion des ressources naturelles – sur laquelle reposent la vision, la stratégie, l'information et la sensibilisation, le régime et le contrôle foncier, ainsi que le développement institutionnel requis pour l'élaboration de futures politiques et programmes pour les terres arides et semi-arides.

Une approche partant des communautés ainsi qu'un soutien aux initiatives locales de développement donneront plus de crédibilité au concept de projet.

Les efforts visant à introduire des innovations au niveau des ressources naturelles seront renforcés en reconnaissance du débat national et mondial actuel sur la délégation des pouvoirs vers les niveaux locaux qui sont directement responsables du développement durable.■

Le Botswana est « extrêmement » vulnérable au changement climatique

David Lesolle

Département des services météorologiques,
Gaborone, Botswana

Pays enclavé d'Afrique australe, le Botswana est un pays aride et semi-aride de 581.730 km² dont la population est 1,5 millions d'habitants et l'économie basée sur les activités minières (le diamant surtout), l'industrie légère, le tourisme et l'élevage, activités qui procurent au pays un PNB par habitant de 2.800 dollars US.

Le pays peut se vanter d'une amélioration constante de la qualité de la vie de ses habitants, et d'un système politique démocratique stable.

Vers une baisse de la pluviométrie

Des sécheresses grave et prolongées se sont abattues sur le pays dans les années 60 et 80, celle des années 80 ayant causé la perte de près de 2,5 millions de têtes de bétail – un événement qui est resté vivace dans la mémoire de la population.

Cette qualité de la vie, cette performance économique et l'environnement du pays en général sont cependant largement tributaires du climat. Or, selon les projections en matière de changement climatique et les études d'impact, le pays est extrêmement vulnérable au changement climatique.

La grande majorité des modèles de circulation atmosphérique générale prévoient une baisse de la pluviométrie.

Impact prévisible du changement climatique

L'impact prévisible du changement climatique sur les divers secteurs socio-économiques se présente comme suit :

- *Pâturages et élevage*: La production animale, qui constitue une activité sociale et culturelle dans le pays, a été sévèrement touchée par les sécheresses successives du siècle dernier. Un tel scénario est appelé à devenir plus sérieux, plus durable et plus fréquent si le climat devenait plus sec. Bref, la désertification est devenue une préoccupation majeure au Botswana.

- *Cultures*: Une baisse d'environ 30 pour cent des récoltes de maïs et de

sorgho est à craindre si le climat devenait plus chaud et plus sec.

- *Surfaces boisées et forêts*:

Expansion de la savane d'épines de d'arbustes au détriment des prairies, et des forêts ou surfaces boisées plus humides, si le climat devenait plus sec.

- *Ressources en eau*:

L'approvisionnement en eau a toujours été crucial pour l'avenir du Botswana, mais ce problème sera autrement plus grave si le climat devenait plus chaud et plus sec.

- *Santé publique*: Un climat plus chaud, surtout s'il était également plus humide, multiplierait par 2 le nombre de personnes exposées au paludisme pour atteindre le chiffre de 1 million de personnes en 2021. Un changement climatique éventuel risque également de favoriser la poussée d'autres maladies comme le dengue, le rachitisme, la fièvre jaune ou la bilharziose.

Absence de politique

Aucune politique n'est cependant pas en place face au changement climatique au Botswana, même si l'éventualité d'un changement climatique et les risques environnementaux associés à une telle éventualité sont pris en compte dans le Plan de développement national.

Pour l'instant, les questions relatives au changement climatique sont abordées à travers un ensemble de différentes politiques. Des politiques bien définies d'adaptation et de mitigation climatique sont déjà en place dans certains secteurs. Par exemple, dans le secteur de l'énergie, l'Etat apporte son soutien ferme à l'énergie solaire.

Une telle prise de conscience a également conduit à la création de comités



“Catastrophes naturelles” ou groupes de réponse aux catastrophes naturelles au niveau local.

Le public doit être sensibilisé, éduqué

Au vu des sécheresses qui se sont abattues sur le pays, on reconnaît aujourd'hui que certaines catastrophes naturelles doivent effectivement être abordées de manière beaucoup plus méthodique.

Il serait donc nécessaire d'explorer la possibilité d'une approche intégrée à la prévention des catastrophes, cela à travers une meilleure compréhension de leurs causes, ainsi que des alternatives disponibles.

L'adage populaire suivant pourrait bien véhiculer la meilleure solution à prendre: « Si vous pensez à une seule saison, cultivez ; mais si vous pensez à toute une vie, informez et éduquez les gens. » ■

« On ne peut intégrer la mitigation dans le développement dans un contexte d'échec ou d'absence de développement » ; « si on veut réussir dans la réduction des risques en Afrique, il faut s'attaquer aux sources de la vulnérabilité des populations »... en s'assurant que « les actions d'urgence et autres actions à court terme contribuent également au développement à long terme ». Telle est la thèse défendue par Kenneth Westgate, conseiller régional Afrique du PNUD en prévention des catastrophes.

La prévention des catastrophes doit aller de pair avec l'allègement de la pauvreté

Kenneth Westgate

*PNUD-BPCR (Bureau pour la prévention des crises et le recouvrement),
Nairobi, Kenya*

On comprend de mieux en mieux les risques de catastrophe et leurs contextes au cours de ces 15-20 dernières années. Partout dans le monde.

Finie l'époque où les « faits indépendants de la volonté des hommes » et autres alimentaient les débats et les médias, l'époque où on regardait les risques de catastrophe avec un certain fatalisme. Epoque où après chaque catastrophe, les gens prennent leur courage à deux mains, on réhabilite et on remet en état les industries et les infrastructures, et la vie suit son cours jusqu'au prochain événement.

La réduction des risques reléguée au départ au rang du luxe

Au niveau des politiques et des stratégies, la réduction des risques de catastrophe était alors tout simplement reléguée au rang des activités de luxe propres à une future et hypothétique période d'abondance. Longue était en effet la liste des « grands dossiers » que cette réduction des risques ne pouvait tout simplement pas accéder au rang des priorités.

Ceci est particulièrement vrai pour les pays moins développés où de plus en plus de gens sont confrontés à ces risques, sans cependant disposer des outils nécessaires.

Résultat : ceux qui vivent à la périphérie des zones urbaines et rurales redoutent fortement la venue de la prochaine catastrophe. Encore plus affaiblis qu'avant au lendemain de chaque événement, ils se retrouvent encore plus faibles face à toute future crise. En l'absence d'une réduction des

risques de catastrophe, leurs biens, les ressources, les alternatives s'épuisent sans espoir de renouvellement.

Puisque leur vulnérabilité va en augmentant, elles sont à la merci de catastrophes moins sévères et deviennent même de plus en plus vulnérables à celles-ci.

Un paysan éthiopien qui, par exemple, perd tous ses biens lors d'une sécheresse ou du fait de la désertification, ne saurait où mettre la tête. En saison sèche, il n'arrive même pas à se nourrir et à nourrir sa famille dès la fin des opérations de distribution de vivres. Sans ses biens, il ne peut remonter la pente et se retrouve vulnérable face au moindre choc.

La montée de la « mitigation »

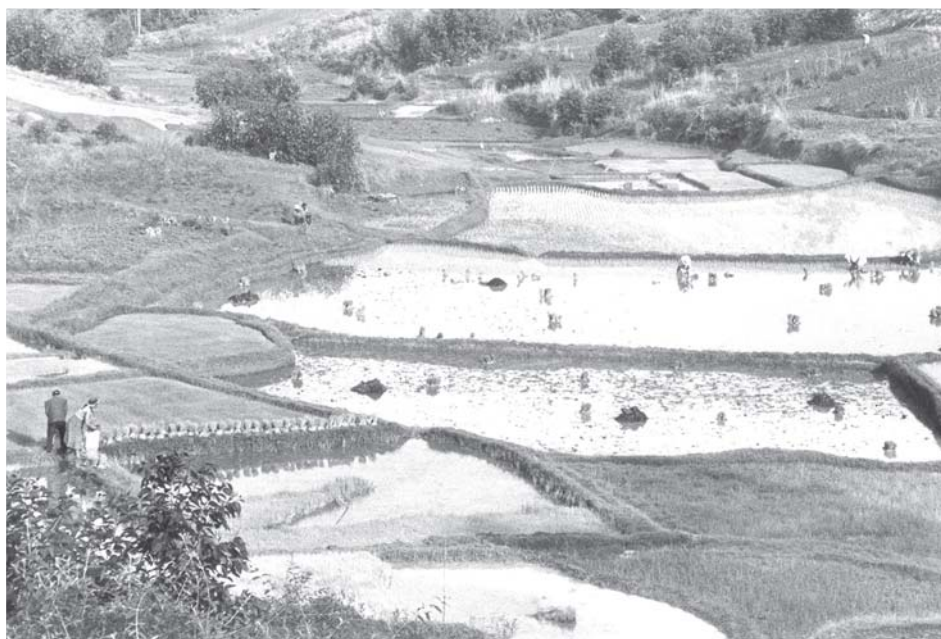
Mais dans les années 90, on a

commencé à se dire qu'il fallait peut-être changer de perception. Des agences de développement comme le PNUD ont pris conscience du fait que les catastrophes risquaient de réduire à néant ou de compromettre gravement leurs efforts. On s'est dit alors qu'il fallait tenter quelque chose pour réduire les probabilités d'apparition des catastrophes, sinon les acquis seraient compromis ou voués à la destruction.

Les Nations Unies ont alors déclaré cette décennie (1990-99) « Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles ».

Entre-temps, le changement climatique et la vulnérabilité aux effets du climat (meilleure compréhension du phénomène El Nino par exemple) ont renforcé davantage cette nouvelle perception. On s'attendait en effet à





une fréquence accrue des extrêmes climatiques et de leurs manifestations météorologiques. D'où la montée de la « mitigation », autrement dit une réduction à long terme des risques potentiels de catastrophe de manière à réduire progressivement, dans le temps, le nombre des personnes exposées à ces risques.

La mitigation des catastrophes était alors perçue comme une police d'assurance du développement : de bons programmes de mitigation protégeraient le processus du développement. La mitigation était surtout un additif au développement, un mécanisme utilisé pour pérenniser les acquis éventuels quand on fait du développement dans des endroits à risques.

Il est clair que l'hypothèse de base qui sous-tend une telle approche est que le développement est généralement « positif », que les catastrophes sont très souvent « négatives », et que la mitigation est destinée à protéger les résultats positifs du développement.

La mitigation est futile là où le développement a échoué

Certes, il s'agit là d'une simplification – tout comme ces modèles qui parlent d'une séquence réponse-réhabilitation-récupération-préparation-mitigation-développement, séquence qui relève totalement de l'abstrait. Car dire qu'agir face à une catastrophe doit obéir à une

séquence d'actions successives les unes aux autres, relève de la pure fiction.

Présumer également que tout développement, dans le contexte des risques de catastrophe, est toujours positif serait difficile à prouver, vu les faits. Car ces conditions de plus en plus précaires dans lesquelles vivent des millions de personnes, ces conditions ne peuvent être le résultat d'un développement positif, elles sont plutôt révélatrices d'un échec du développement ou de l'absence pure et simple de développement. Et la mitigation ne peut tout simplement pas marcher dans de telles conditions.

En effet, on ne peut pas intégrer la mitigation dans le développement dans un contexte d'échec ou d'absence de développement. Une telle mitigation ne fera que renforcer des résultats négatifs.

Bref, plus la réduction des risques de catastrophe elle-même est considérée comme un but positif du développement, plus la prévention des catastrophes est efficace.

Un contexte dynamique de développement est crucial

Il est évident qu'en beaucoup d'endroits en Afrique, les populations locales connaissent parfaitement les risques auxquels elles sont exposées, les risques qu'elles doivent surmonter. Leur savoir, dans ce domaine, est bien

documenté, qu'il s'agisse de pratiques agricoles, de sagesse populaire ou d'autres plus culturels. Pour maximiser leurs récoltes d'année en année, les paysans africains ont, au fil des siècles, su s'ajuster et s'adapter aux risques qui les entourent. Les problèmes sont surtout apparus quand le contexte de développement est devenu négatif, et a commencé à éroder leurs biens, leurs ressources, leurs capacités, les alternatives. Or, récupérer tout cela exige plus qu'une simple mitigation.

Toute prévention des catastrophes réussie repose en effet sur un contexte dynamique de développement susceptible d'apporter aux communautés la sécurité dont elles ont besoin pour pouvoir se détacher des besoins immédiats. Une personne qui a faim ne pensera qu'à son ventre. Mais si elle dispose d'un surplus d'aliments, alors elle peut penser à autre chose.

Bref, si les bases du développement ne sont pas solides, les populations ne peuvent pas se consacrer à la réduction des risques de catastrophe.

La stratégie nationale de réduction de la pauvreté comme cadre

Le contexte de développement est donc un facteur primordial du succès de la réduction des risques de catastrophe.

A ce sujet, certains éléments du processus de développement en cours dans les programmes des pays dans lesquels le PNUD et d'autres agences onusiennes interviennent en Afrique, sont d'importants précurseurs d'une réduction effective des risques. Au premier rang de ces éléments figurent les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Ces stratégies nationales pourraient servir de cadres appropriés pour une réduction significative et générale des risques - en s'assurant, par exemple, que les structures et les institutions locales se développent et qu'un tel développement soit durable.

D'autres éléments comme la promotion du développement rural et de l'agriculture ainsi que la mise en place de la sécurité alimentaire, le développement des ressources humaines par la formation et le renforcement des capacités, le renforcement des infrastructures

économiques et du marché, la promotion de l'excellence et du dynamisme en matière de gouvernance, le développement du secteur privé, la mise en place d'institutions adéquates à tous les niveaux, les efforts contre l'effet aliénateur du VIH/SIDA, l'intégration de la dimension Genre dans le développement, etc., tous ces éléments doivent également contribuer à la réduction de la pauvreté, à l'édification d'une base économique et sociale solide qui apporte aux gens et aux communautés une certaine sécurité.

Car c'est cette sécurité qui représente justement ce contexte favorable à une réduction effective des risques de catastrophes.

Les actions à court terme doivent aussi servir le long terme

En Ethiopie par exemple, de gros efforts sont actuellement déployés pour résoudre les problèmes des populations les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, des gens privés de nourriture qui ne disposent d'aucune ressource. Un

programme sera donc mis en œuvre selon le modèle « urgence » pour permettre à ces gens de survivre au moins dans le court terme.

Mais puisqu'on sait déjà qu'il en faut plus que cela, on s'attaquera également à des problèmes structurels à plus long terme - en plus de ces actions immédiates et à court terme. Ces problèmes structurels à plus long terme ne seront cependant pas abordés de manière séquentielle - après la mise en œuvre du programme « d'urgence » à court terme : ils seront abordés en même temps que celui-ci. Pourquoi ? Pour que ces mesures à court terme puissent justement contribuer à l'avènement d'une sécurité alimentaire à long terme.

C'est la raison pour laquelle la sécurité alimentaire constitue un élément important de la stratégie de réduction de la pauvreté en Ethiopie. En effet, si on ne fixe des objectifs de sécurité alimentaire à long terme, l'impact des filets de sécurité à court terme et des projets générateurs de

revenus seraient limités.

Ceci est crucial pour le développement de l'Ethiopie sur le long terme, mais ceci est également vrai pour un grand nombre de pays africains.

S'attaquer aux sources de la vulnérabilité des populations

Bref, si on veut réussir dans la réduction des risques de catastrophes en Afrique, il faut s'attaquer aux sources de la vulnérabilité des populations. Et on ne s'attaque pas à ces sources de la vulnérabilité dans le seul contexte des catastrophes, il faut les aborder dans le contexte du développement en général.

Et les mécanismes susceptibles d'apporter aux populations la sécurité sociale, économique et environnementale favorable à la réussite de la réduction des risques de catastrophe, ces mécanismes sont les grandes initiatives nationales de développement telles que les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. ■



Les catastrophes naturelles et anthropiques font, tous les ans, 5.000 morts et environ 120 millions de dollars de pertes en Ouganda. Or, une meilleure planification/action de développement, estime le gouvernement ougandais, pourraient aider à réduire ces pertes. Et qu'une réduction des risques peut également aider à combattre la pauvreté.

Pourquoi Kampala veut-il élever la gestion des catastrophes au rang des grandes priorités nationales

Martin Owor

Ministère de la préparation aux catastrophes et aux réfugiés,
Primature, Ouganda

En moyenne 800.000 ha de cultures détruites et 120 milliards de shillings ougandais (60 millions de dollars US) de pertes pour l'économie: tel est le bilan - annuel - de la sécheresse, des glissements de terrain, des vents violents et des chutes de grêle en Ouganda

Les accidents de transport et les feux y font également - tous les ans - des dégâts de l'ordre de 50 milliards de shillings (25 millions de dollars US).

Par ailleurs, un tremblement de terre, qui se produit tous les 5-10 ans à l'ouest du pays, fait des dégâts estimés à plus de 80 milliards de shillings (40 millions de dollars US) au niveau des infrastructures et des propriétés individuelles.

Et des pluies occasionnées par le phénomène El Nino tous les 3-5 ans, suivies d'une grave sécheresse, font tous les deux des dégâts estimés à plus de 200 milliards de shillings (100 millions de dollars US) au niveau également des infrastructures et des propriétés individuelles.

En bref, les catastrophes naturelles et anthropiques (conflits armés surtout) font, tous les ans, 5.000 morts et environ 120 millions de dollars de pertes pour l'économie tous les ans. Et entre 1980 et 2003, une personne sur 30 a été victime de catastrophes naturelles ou anthropiques, et est tombée en dessous du seuil de pauvreté.

Une meilleure planification/action de développement peut réduire l'impact

Pour prévenir les effets négatifs des catastrophes sur les populations et le développement national, le



gouvernement ougandais a mis en œuvre diverses activités et mis en place diverses structures et dispositions institutionnelles pour réduire les risques et la vulnérabilité, et pour répondre adéquatement aux catastrophes et aux conflits.

Auparavant, la gestion des catastrophes était en effet perçue comme une gestion d'événements plutôt discrets qui dépassent les capacités des communautés, des pays et des régions victimes, événements susceptibles d'occasionner des difficultés énormes. Mais désormais on tend de plus en plus à écarter cette approche au nom de l'efficacité.

Depuis les années 90 donc, on a pris graduellement conscience du fait que ces pertes qui font tomber un

grand nombre de personnes dans la pauvreté, on peut les réduire/prévenir de manière effective à travers une meilleure planification/action de développement.

En effet, en mettant en œuvre des politiques et des pratiques qui tiennent intégralement compte des aléas reconnus et des risques éventuels auxquels les communautés sont exposées, et en renforçant les capacités de résistance des communautés face à ces aléas, on peut réduire la probabilité d'apparition des catastrophes.

La gestion des aléas périodiques est une "affaire de développement"

Car le caractère périodique des sécheresses, des inondations, des

glissements de terrain, des séismes, des feux de friches et incendies de forêts, des accidents de transport et des conflits - des événements qui font tous partie intégrante de notre environnement -, leur caractère périodique fait que leur gestion devrait relever purement et simplement d'une affaire de développement.

L'objectif de développement de la préparation aux catastrophes est dès lors de faire en sorte que de tels aléas bien identifiés n'occasionnent pas des catastrophes. Et que, si tel n'était le cas, les populations touchées devraient alors rester capables de subvenir à leurs besoins minimaux en nourriture, en eau, en habitat, en santé et en sécurité par leurs propres efforts, mais aussi à travers une assistance adéquate en termes de type d'assistance, de timing, de mode de prestation et de durée de la période d'assistance.

Par conséquent, sous l'angle du développement, les catastrophes ne devraient pas être considérées comme des faits contingents et isolés de la nature, mais comme les conséquences prévisibles d'une mauvaise gestion des risques sur le long terme.

Il ressort clairement de cette perception que la réduction des risques et la gestion des catastrophes en général sont des processus multidisciplinaires faisant appel à une large gamme d'intervenants, y compris les acteurs du développement.

La réduction des risques est un "facteur d'éradication de la pauvreté"

Dès lors, la réduction des catastrophes, qui est à la fois un impératif de développement susceptible de mener à une croissance durable et une stratégie de protection de la vie et des moyens d'existence au sein des populations les plus vulnérables, constitue tout simplement un facteur d'éradication de la pauvreté.

Tout le monde reconnaît que l'on dépense beaucoup plus d'argent en

répondant aux catastrophes qu'en les prévenant et en réduisant les risques. On constate, partout dans le monde, que les dépenses sont triples: un dollar de mitigation et de réponses efficaces permet d'épargner 3 dollars de secours et d'assistance.

Mieux, cette épargne ne se limite pas uniquement à cela : on fait également des économies sur le temps de réponse aux catastrophes, et sur les vies humaines – celles des victimes et celles du personnel de secours/assistance.

"Rapport de cause à effet" entre catastrophes et développement

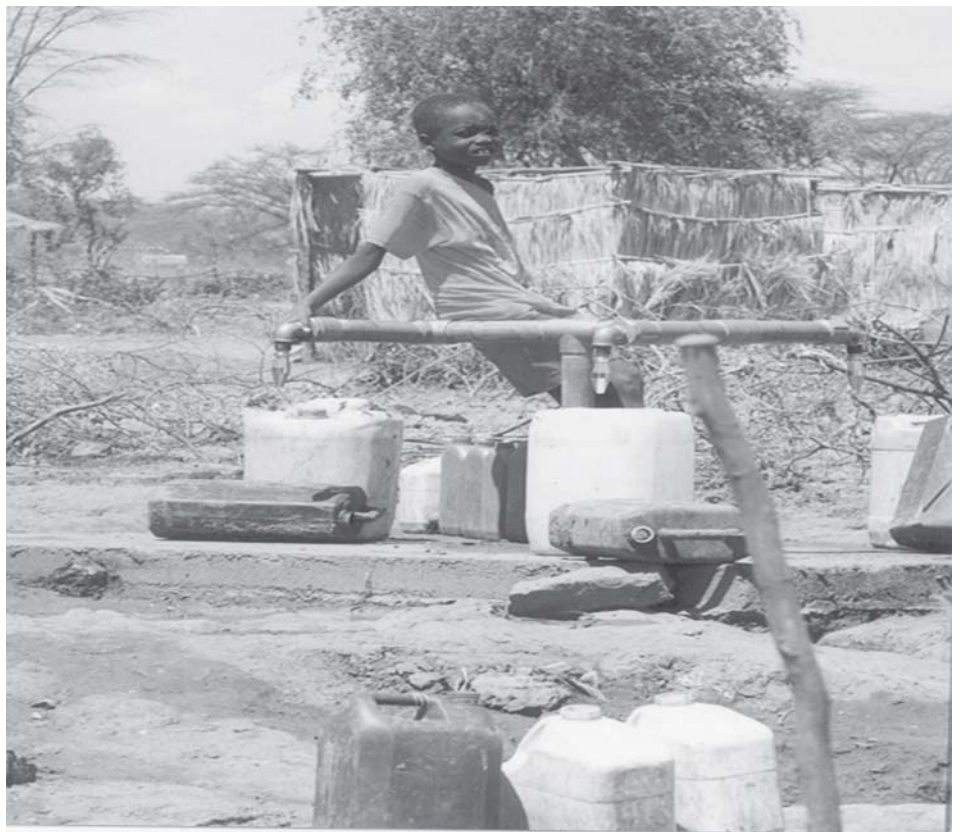
Mais en Ouganda, les planificateurs de développement ont longtemps ignoré le rapport de "cause à effet" qui existe entre catastrophes et développement socio-économique. La prévention des catastrophes n'entrait donc pas en ligne de compte dans le processus de planification. Tout au plus, les planificateurs misaient sur l'espoir de ne pas voir des catastrophes se produire, mais que si tel n'était pas le cas, l'assistance des bailleurs de fonds et des organismes

d'assistance feraient l'affaire.

Les programmes de développement n'étaient pas non plus évalués par rapport aux catastrophes antérieures et/ou à l'impact des catastrophes éventuelles, ni à partir du fait que certaines de nos actes peuvent, au contraire, favoriser l'apparition des catastrophes elles-mêmes ou l'apparition de certains effets potentiellement destructeurs d'une catastrophe.

Des pertes tout à fait évitables. Or, la famine et la mort du bétail, qui sont les résultats les plus graves des sécheresses, auraient pu, par exemple, être largement minimisées ou même évitées si on avait préparé les populations à l'avance avec des informations sur la sécheresse. Dans le cadre d'une telle préparation, on leur aurait dit, par exemple, quand les pluies allaient commencer et quand elles allaient s'arrêter. On leur aurait également donné des conseils sur les cultures qui conviennent à la pluviométrie anticipée.

Autre exemple: les conflits civils ont, pendant 33 ans (1971-2003), fait que 500.000 Ougandais ont en moyenne vécu comme des déplacés



permanents. La misère connue par ces personnes déplacées aurait pu être minimisée avec des estimations régulières de leurs besoins, une planification à temps, et la budgétisation de leurs besoins. En fait, l'Etat ne devrait pas considérer ces personnes déplacées comme un problème à court terme/d'urgence.

Puisque ce problème a existé depuis longtemps et qu'il est appelé à perdurer, et puisqu'il est donc devenu un problème "permanent", les besoins de ces personnes déplacées (nourriture, vêtements, abris, soins médicaux spéciaux, éducation et besoins sociaux, etc.) devraient être abordés sous la perspective du développement.

Une autre exemple est encore ces pertes massives occasionnées par les séismes, les inondations et les glissements de terrain. Ces pertes auraient pu être minimisées par de simples mesures de prévention comme celles mises en œuvre lors de l'El Nino de 2002. Pendant cette El Nino de 2002 en effet, toute aide financière accordée par l'agence allemande de développement GTZ, aussi minime soit elle, a été utilisée pour préparer la population trois mois à l'avance. Résultat: El Nino et les glissements de terrain qui se sont produits plus tard, n'ont fait aucun mort.

Coûts occasionnés par le peu de soutien à la prévention des catastrophes

Le peu de soutien aux activités de prévision, de mitigation, de prévention et de préparation aux catastrophes s'est traduit par les faits suivants:

1. Pertes en vies humaines, en production animale et au niveau des projets de développement, pertes qui auraient pu cependant être évitées.

2. Migration des personnes et des animaux, migration qui favorise l'apparition de personnes déplacées et de conflits tribaux.

3. Dégradation de l'environnement et pauvreté accrue en certains endroits.

4. Les catastrophes ont nui à un grand nombre de projets de développement dans des endroits exposés aux inondations et aux glissements de terrain, car des fonds destinés au développement ont du être canalisés vers les conséquences des conflits, des sécheresses, des inondations et des glissements de terrain.

5. Bien qu'il soit difficile d'évaluer les conséquences sociales (traumatisme, dépression, affliction due aux pertes) de ces catastrophes, ces conséquences restent vivaces longtemps après les événements, et de tels effets à long terme ont un impact négatif sur la vie communautaire et l'activité économique.

Une politique sur les catastrophes dans le Plan de développement national

Entre-temps, l'Ouganda a élaboré une politique relative aux catastrophes reconnue internationalement comme étant l'une des plus ouvertes et des plus axées sur une stratégie coordonnée de prévision, de mitigation, de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes, mais cette politique n'a pas été incorporée au Plan de développement national avant 2003.

Or, il y a une interaction significative entre catastrophes et développement. Et aussi mal définies que puissent être les contours d'une telle interaction, celle-ci n'appelle pas moins à une compréhension claire des risques et des vulnérabilités. Car la préparation aux catastrophes fait

ressortir, au moins, les zones à risques et les vulnérabilités.

En bref, puisque l'évaluation des vulnérabilités, la prévision des aléas, la cartographie des risques ou le zonage du territoire national, ainsi que les activités d'alerte précoce jouent un rôle très important dans la réduction de la pauvreté, ils contribuent, par conséquent, au développement.

Prévention, mitigation au rang des grandes priorités nationales du pays

A titre d'exemple, dans les zones exposées aux séismes, les salles de classe devraient être conçues pour résister aux séismes; et dans les zones exposées aux vents violents, elles devraient résister à ces vents violents et à leur impact négatif. Autre exemple : les cartes des vulnérabilités motivent les décideurs à s'engager dans des activités de réduction des risques.

En bref, une seule catastrophe est susceptible de réduire à néant des années d'efforts de développement, et une inondation peut détruire des vies, des moyens d'existence, des biens, des services sociaux, des structures de communication, etc. - et il faut du temps pour rétablir tout cela.

Conclusion : les aléas et les catastrophes ont un impact direct et général, influent directement et globalement sur la production et le développement économique, donc sur les revenus de la population et la performance économique générale.

Et c'est en partant de telles réalités que le gouvernement ougandais a incorporé, cette année, sa politique relative aux catastrophes dans le Plan de développement national. Et des actions sont également en cours pour élever la prévention et la mitigation des catastrophes au rang des grandes priorités nationales du pays. ■

Face à la fréquence et à l'impact accrus des catastrophes, des outils plus performants sont nécessaires. Un expert sud-africain estime qu'un atlas mondial des aléas et des vulnérabilités est indispensable. Et que l'Afrique devrait déjà dresser son atlas, en partant de l'exemple sud-africain.

L'Afrique a besoin d'un atlas des aléas et des vulnérabilités

Dusan Sakulski

Centre national pour la gestion des catastrophes,
Afrique du Sud

On peut définir les catastrophes naturelles comme des événements temporaires qui sont déclenchés par des aléas naturels et qui dépassent les capacités locales de réponse du fait de leur grave impact sur le développement social et économique.

Les sources de risque sont naturelles et anthropiques en Afrique sub-saharienne, notamment dans la sous-région de la SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe), sous-région qui, du fait de la diversité des sa condition géographique, est exposée à des phénomènes naturels de forte intensité.

Des dégâts énormes dus à une vulnérabilité extrême

Les coûts exorbitants occasionnés par ces phénomènes naturels résultent principalement d'une vulnérabilité extrême, vulnérabilité qui provient du genre de développement socio-économique prévalant dans la région, et également de mauvaises politiques de gestion des risques.

Et malgré des efforts de prévention aux niveaux national, régional (SADC) et mondial, ces risques n'ont pas diminué. Et on peut s'attendre à une augmentation de ces coûts étant donné que les avoirs économiques s'accumulent et le degré d'interdépendance économique s'accroît. D'autre part, bien que le nombre des victimes des catastrophes est resté relativement stable, on ne peut probablement pas espérer une baisse car la pauvreté généralisée, la croissance démographique et l'exode rural demeurent toujours.

Par ailleurs, les premières indications relatives au changement climatique

semblent annoncer une plus grande probabilité de l'apparition événements climatiques graves en Afrique.

Des atlas des aléas et des vulnérabilités sont nécessaires

Dans la région de la SADC, la fréquence accrue des catastrophes ainsi que le montant sans cesse plus élevé des dégâts occasionnés par celles-ci, s'inscrivent dans le cadre d'une tendance au niveau mondial, tendance qui résulte d'une vulnérabilité accrue et qui reflète, peut-être également, des profils climatiques en mutation. Bref, tout porte à croire qu'il y a augmentation des risques au niveau mondial.

En fait, ces tendances plaident tout simplement en faveur de l'élaboration et de la mise en place d'atlas nationaux des risques de catastrophe et des vulnérabilités aux catastrophes dans des pays comme l'Afrique du Sud.

De tels atlas sont principalement des "livres virtuels" (celui d'Afrique du Sud est dénommé tout simplement « ATLAS ») interactifs à support web et à base de données, livres virtuels composés de plusieurs "chapitres" tels que sécheresse, inondation, cyclone, tempête, etc.

Un tel outil permettra aux usagers de rechercher et de sélectionner - à l'aide d'un logiciel de navigation sur Internet - diverses données, images, cartes, graphiques, et de procéder - en cours de navigation - à divers calculs, à des essais sur certains modèles, à copier-coller les résultats des recherches et à imprimer "sa propre page de l'atlas".

Le modèle sud-africain

Les tâches principales du modèle sud-

africain déjà disponible sont les suivantes:

- Elaboration d'outils d'évaluation des aléas, des vulnérabilités et des risques, outils qui aident à la présentation de rapports périodiques sur les risques de catastrophe naturelle aux niveaux mondial, régional et national; ainsi que sur les profils, les évolutions ou les changements qui s'opèrent au niveau des risques, changement qui éclairent l'utilisateur sur les priorités à fixer en matière d'efforts de réduction des vulnérabilités.
 - Mise en place d'un réseau intégré d'informations sur les risques de catastrophe et les vulnérabilités aux catastrophes aux niveaux mondial, régional et national, cela pour faciliter la tâche aux différentes hiérarchies de l'appareil étatique, du secteur privé et du grand public. Ce réseau facilitera également l'expansion tant souhaitée des activités d'éducation et de formation.
 - Augmentation et renforcement des grands programmes relatifs aux aléas.
- Certains des éléments principaux de d'ATLAS sont décrits ci-après en termes généraux:
- Développement d'une base de données générale aidant à l'identification des aléas, des vulnérabilités et des endroits à risques.
 - Compréhension et traitement des risques.
 - Assimilation et dissémination des informations.

ATLAS se propose notamment :

- de mener des recherches sur les facteurs qui font augmenter les risques de catastrophe et la vulnérabilité aux

catastrophes, ainsi que sur les moyens de réduire la vulnérabilité;

- de mettre au point des méthodologies d'analyse des aléas, des vulnérabilités et des risques; et d'améliorer la gestion des catastrophes;
- de disséminer les résultats des recherches et les méthodologies formulées grâce à des réseaux national (Centre national sud-africain pour la gestion des catastrophes, NDMC en anglais), régional (SADC) et mondial (Réseau mondial d'informations sur les catastrophes, GDIN en anglais) ainsi que d'autres circuits, cela dans l'intérêt d'une plus grande sensibilisation et une meilleure préparation aux aléas naturels et anthropiques.

ATLAS reçoit un avis favorable

Cet atlas sud-africain a été présenté lors d'un atelier sur "L'application de

la technologie spatiale à la gestion des risques de catastrophe", atelier organisé conjointement à Nairobi en février 2003 par le Secrétariat de l'IGAD (Autorité intergouvernementale sur le développement) et le bureau Afrique de l'ONU/SIPC.

Commentaire d'un officiel de l'IGAD: "...Les participants (à l'atelier) estiment que si cet atlas à base de bases de données intégrée pouvait être développé et mis en place au niveau de l'IGAD, on peut s'attendre à une amélioration significative - donc à une plus grande efficacité - des initiatives de prévention des catastrophes".

ATLAS a été également présenté lors d'un atelier de mise en place de la plate-forme nationale ougandaise, atelier tenu dans la capitale

ougandaise Kampala du 16 au 18 juin 2003.

Entre-temps, des discussions sont en cours pour voir s'il était possible d'inclure ATLAS dans la panoplie d'outils du Réseau mondial d'informations sur les catastrophes (Global Disaster Information Network, GDIN, <http://www.gdin.org/>). ■

Références:

1. "Natural Disaster Management" ("Gestion des catastrophes naturelles"), Tudor Rose Holdings Ltd, 1999.
2. "Living With Risk" ("face aux risques"), UN/ISDR (ONU/SIPC), 2002.

Pour plus d'information, veuillez contacter: manirsa@icon.co.za, dsakulski@yahoo.com

Site web: <http://sandmc.pwv.gov.za/atlas/>

Kenya. Le savoir traditionnel africain et l'utilisation de celui-ci à des fins productives sont très peu documentés. Ocholla-Ayayo, enseignant à l'Université de Nairobi, nous donne un bref aperçu des résultats de recherches menées pendant 10 ans à l'ouest du Kenya.

Le savoir traditionnel sur les conditions climatiques au service de la production

A.B.C. Ocholla-Ayayo

Etudes de la population et Institut de recherche (PSRI),
Université de Nairobi,
Kenya

Le savoir traditionnel africain sur les conditions climatiques et l'usage de ce savoir à des fins de production alimentaire font partie de ces activités de développement relativement peu abordées par les ouvrages sur l'environnement.

Le présent article se base sur les résultats de recherches anthropologiques menées pendant 10 ans (de 1970 à 1980) chez les communautés Luo et Abasabu des rives du Lac Victoria (lac le plus vaste d'Afrique) à l'ouest du Kenya. Ces recherches ont trait également à l'histoire culturelle de l'utilisation du sol et à la connaissance des types de sol chez ces deux communautés.

"Indicateurs à la base"

Ce savoir traditionnel sur les conditions

climatiques, savoir appelé également "indicateurs à la base", est défini comme la mesure des signaux annonciateurs de changements dans l'environnement. Il découle de l'observation immédiate de faits et de certaines pratiques, observation s'étalant généralement sur une période assez longue.

En tout cas, sous la contrainte de la subsistance, certaines communautés ont, par la force de l'observation, su pénétrer certaines interactions et rapports, ainsi que les habitudes de comportement de certaines créatures évoluant dans leur environnement (insectes, oiseaux, etc.). Ce sont de telles interactions et de tels rapports qui sont appelés "indicateurs à la base", indicateurs auxquels les gens ont recours pour anticiper les

changements qui se produisent dans l'environnement, pour surveiller le processus de production alimentaire, et pour décider des activités à entreprendre.

Observation de la survie des plantes et des cultures

Ainsi, l'observation et la connaissance de la survie des plantes et des cultures peuvent, par exemple, aider à planifier les activités de production.

Mais étant donné que la pêche est la principale activité de production alimentaire existant sur les rives du Lac Victoria, certaines communautés locales (des Luo et des Abasabu) se sont servis notamment du comportement des oiseaux ainsi que du type et de la direction des vents pour planifier leurs activités productives.

Aigles, grenouilles, martinets, direction des vents

Les exemples suivants illustrent l'utilisation de tels indicateurs à des fins productives:

- Le comportement de l'*obalagwasi*, un aigle pêcheur, sert à prévoir le déplacement de certains poissons du lac et des grandes rivières environnantes. L'arrivée massive des *obalagwasi* signifie la remontée de poissons tilapia et d'autres gros poissons en surface. Mais quand l'*obalagwasi* pique vers les grands arbres des rives, les pêcheurs voient en ce geste un signe annonciateur de fortes pluies imminentes ou en préparation. Et il arrive, semble-t-il, qu'un *obalagwasi* descende et émette des grands cris pour "informer" les pêcheurs de l'imminence de très fortes pluies.
- Quand les *ogwande* (grenouille) « pleurent » toute la soirée et toute la nuit, de fortes pluies mais pas trop destructives sont attendues, mais on peut poursuivre les activités culturelles.
- Des *opija* (martinet "voyageur") qui arrivent de bon matin ont dû fuir des pluies battantes accompagnées de vents violents. Et s'ils repartent le même jour, cela veut dire que les fortes pluies sont déjà proches et que les gens doivent se préparer.
- Une pratique de la pêche dénommée *osadhi* (cage à poissons) est entreprise quand les rivières débordent de leur lit. Mais l'*osadhi* prend fin lorsqu'un vent dénommé *nyagenya* souffle du nord et/ou un vent appelé *yandha* souffle à partir du lac avec de fortes vagues.
- La plupart des pêcheurs ne vont pas sur le lac quand les vents appelés *kumadhi*, *misoke* et *nyakoi* soufflent, car les fortes pluies qui les accompagnent peuvent carrément faire des victimes. Le *kumadhi* et le *nyakoi* annoncent en outre la venue de la sécheresse et d'une saison particulièrement sèche. En terre ferme, le



kumadhi assèche généralement et rapidement les cultures et même les pâturages, ce qui annonce l'imminence d'une sécheresse. Et quand le *kumadhi* souffle à partir des hautes terres *kisii* à l'est, on s'attend à une saison particulièrement sèche. Mais quand il souffle à partir du nord-est, on peut être sûr de l'imminence de la sécheresse.

- Un vent appelé *migenya* s'accompagne de fortes pluies qui rend les eaux du lac mauvaises. La pêche est alors suspendue.

Age et expérience

La profondeur de la connaissance de tels indicateurs traditionnels dépendent

généralement de l'âge de la personne et de son degré d'interaction avec la nature environnante (en tant que pêcheurs, agriculteurs ou éleveurs par exemple) sur une longue période.

Dans la pêche, les jeunes comptent généralement sur la chance, non sur la connaissance et l'expérience. Les jeunes pêcheurs opèrent donc généralement sous les directives des « vieux », même pour des jeunes assez fortunés qui sont propriétaires de leur propre bateau et de leurs filets. ■

Les catastrophes naturelles ont fait 665.000 morts entre 1990 et 2001, dont 90 % ont été provoqués par des catastrophes liées à l'eau. "Il y a un rapport évident entre la variabilité des ressources en eau et les risques de catastrophe," souligne le professeur Kwame Donkor de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA)¹ dans un article² sur les ressources en eau et le progrès socio-économique en Afrique.

Ressources en eau et progrès socio-économique: défis et perspectives en Afrique

Stephen Maxwell Kwame Donkor

Commission économique de l'ONU pour l'Afrique,
Addis Abéba, Ethiopie

L'eau est quasi indispensable au développement socio-économique. Or, du fait de la pression démographique et de l'accroissement de la demande, beaucoup de pays sont actuellement menacés par la raréfaction de cette ressource.

Menaces d'ordre naturel et humain sur l'eau

En Afrique, les problèmes majeurs relatifs à l'utilisation de l'eau pour le développement ont surtout trait à sa disponibilité et à son accessibilité. De tels problèmes posent des contraintes majeures à la production alimentaire, à la santé et au développement industriel. Mais l'eau, en tant que ressource, est déjà confrontée à des menaces d'ordre naturel et humain.

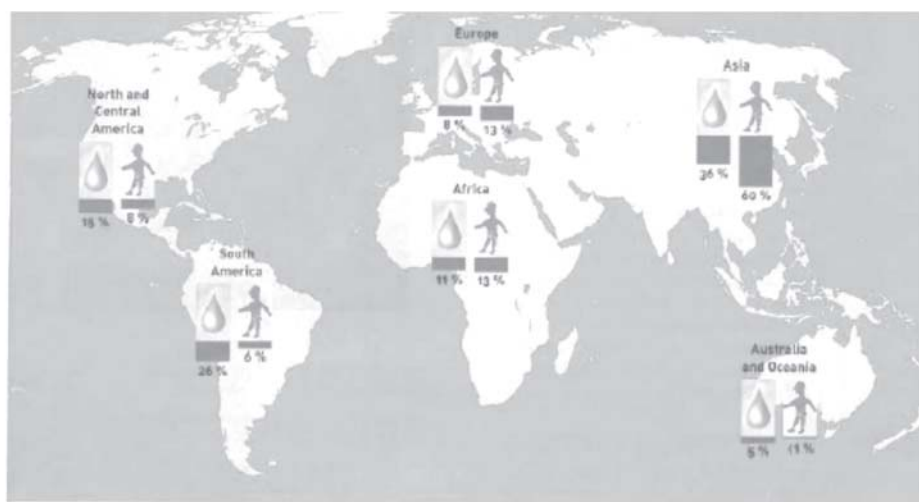
Parmi les menaces d'ordre *naturel* figurent:

La multiplicité des bassins versants transfrontaliers;

- L'extrême variabilité – dans le temps et l'espace – du climat et des précipitations, à laquelle il faut ajouter le changement climatique;
- Raréfaction accrue, rétrécissement de certaines masses d'eau et désertification.

Au nombre des menaces d'origine *humaine* sont:

- Une gouvernance et des aménagements institutionnels inadéquats dans la gestion des bassins versants nationaux et transnationaux;
- Epuisement des ressources en eau du fait de la pollution, de la dégradation de l'environnement et du déboisement;
- Faible quantité et qualité des investissements dans l'évaluation, dans la protection et dans l'exploitation des ressources;
- Financement non durable des investissements en matière d'approvisionnement en eau et de salubrité.



Source : Figure 1: Répartition géographique de l'eau et des populations sur les cinq continents

Nécessité d'une nouvelle vision de l'eau et d'un cadre d'action

Les menaces susmentionnées constituent, en Afrique, des défis pour la gestion des ressources en eau et la satisfaction de besoins élémentaires – souvent concurrents – d'approvisionnement en eau et de salubrité, de sécurité alimentaire et de développement économique, ainsi qu'au niveau de l'environnement.

On reconnaît généralement qu'aux niveaux national et régional, les simples solutions de routine apportées dans le cadre de la gestion des ressources en eau ne suffisent pas pour faire face à ces menaces. Une telle approche conduirait à des conséquences désastreuses, à un scénario dans lequel les ressources disponibles ne peuvent pas satisfaire les exigences – concurrentes – du maintien de la vie, du développement économique et de la conservation de l'environnement.

Ces menaces exigent donc une nouvelle vision de l'eau et un cadre d'action pour la réalisation de cette nouvelle vision.

Les défis et objectifs les plus pressants

Dans le contexte des cadres africains existants – Vision africaine de l'eau pour 2025, Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), Plan de mise en œuvre des résolutions du Sommet mondial pour le développement durable (SMMD) –, les défis les plus pressants ont surtout trait à la satisfaction des besoins élémentaires suivants:

- Réduction du nombre de personnes n'ayant pas accès à un approvisionnement sûr et adéquat en eau et à la salubrité (réduction de 50 % en 2015 selon les Objectifs de développement pour le Millénaire ou 70 % selon la Vision africaine de l'eau).
- Mettre l'eau au service de la sécurité alimentaire en augmentant la productivité de l'agriculture pluviale et irriguée et en multipliant les surfaces irriguées (objectifs devant être atteints respectivement à 30 % et 50 % en 2015 selon les souhaits de la Vision africaine de l'eau).

- Accroissement du potentiel en matière de ressources en eau, augmentation de 5 % en 2005, 10 % en 2015 et 25 % en 2025 - selon la Vision africaine de l'eau - pour pouvoir répondre aux demandes accrues de l'agriculture, de la production hydroélectrique, de l'industrie, du tourisme et du secteur du transport au niveau national.
- Conservation et restauration de l'environnement, de la diversité biologique et des écosystèmes qui maintiennent la vie, par (i) l'allocation d'une quantité suffisante d'eau en vue dans l'intérêt d'un environnement durable (objectif devant être réalisé avant 2015 dans tous les pays - selon la Vision africaine de l'eau) et (ii) la conservation et la restauration des écosystèmes des bassins versants (objectif devant être réalisé avant 2015 par la moitié des pays - selon la Vision africaine de l'eau).
- Gestion efficace des sécheresses, des inondations et de la désertification (objectif supposé être atteint dans 50 % des pays en 2015 et dans 100 % des pays en 2025 - selon les recommandations de la Vision africaine de l'eau).

D'abord des indicateurs clairs et un mécanisme de suivi accepté par tous

Tous ces objectifs et ces repères ne peuvent être atteints sans des indicateurs bien définis du progrès réalisé et sans un mécanisme de suivi unanimement accepté par toutes les parties prenantes.

De tels indicateurs doivent être reproductibles et doivent présenter la complexité du secteur de l'eau sous une forme éloquente et compréhensible aux décideurs et au public. Ils devraient servir de repères (dans le temps et l'espace) pour les changements, et aider certains décideurs à s'imprégner des problèmes techniques et à promouvoir une gouvernance efficace dans le secteur de l'eau.

Lors du Sommet mondial de 2002 sur le développement durable, le Système des Nations Unies a été chargé du suivi des progrès réalisés dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Et toutes les agences onusiennes engagées dans le secteur de l'eau - regroupées au sein de UN Water/Africa (ONU Eau/Afrique) - ont relevé ce défi en instituant un « Rapport africain sur la mise en valeur des ressources en eau », rapport semestriel dont la CEA est le coordinateur.



En ce qui concerne ce suivi, les contraintes majeures sont les suivantes: Disponibilité des données;

- Adaptation de l'échelle et agrégation des informations issues de différentes sources;
- Faible capacité d'utilisation des plates-formes et des données existantes de modélisation des systèmes terrestres, même sous des formes adaptées.
- Obsolescence d'un grand nombre de systèmes de mesure hydrologique et météorologique;
- Gammas insuffisantes de variables socio-économiques immédiatement disponibles et exploitables nécessaires à la quantification de l'utilisation de l'eau, surtout au sein des populations les plus défavorisées;
- Grandes incertitudes dans la précision et la fiabilité des évaluations existantes.

Réponses aux défis les plus pressants

La réponse de l'Afrique aux défis les plus pressants mentionnés ci-dessus devrait être à plusieurs facettes et participative. Dans une large mesure, cette réponse exige également l'appui continu et effectif des partenaires de développement.

Réduction du nombre des personnes n'ayant pas accès à un approvisionnement sûr et adéquat en eau et à la salubrité (réduction de 50 % en 2015 selon l'Objectif du Millénaire ou 70% selon la Vision africaine de l'eau).

Les approches suivantes sont suggérées pour réaliser ces objectifs:

- Changement de politiques vers une meilleure gestion ménagère de la qualité de l'eau, cela associée à une meilleure hygiène individuelle et familiale.
- Expansion de la couverture de l'approvisionnement en eau et de la salubrité.
- Amélioration des niveaux de service en vue de l'approvisionnement fiable d'une certaine qualité acceptable.
- Introduction de pratiques fiables et saines telles que l'Evaluation de l'impact sanitaire dans les projets de développement des ressources en eau.

Mettre l'eau au service de la sécurité alimentaire en augmentant la productivité de l'agriculture pluviale et irriguée et en multipliant les surfaces irriguées (objectifs devant être atteints respectivement à 30 % et 50 % en 2015 selon les souhaits de la Vision africaine de l'eau).

La plupart des économies africaines sont agraires et basées sur l'agriculture de subsistance. L'agriculture, surtout en Afrique subsaharienne, est essentiellement pluviale. Selon les estimations de la FAO, 40 % des ressources renouvelables en eau de l'Afrique du Nord seront utilisées à des fins d'irrigation en 2030, et à un tel niveau se pose un choix délicat mais nécessaire entre l'agriculture et d'autres demandes concurrentes.

Par contre, ailleurs en Afrique, la demande en eau destinée à l'irrigation est très basse et devrait rester ainsi au delà de 2030. La question (de politique) soulevée par ceci est la suivante: Pourquoi cette situation persiste-t-elle sur un continent confronté à une insécurité alimentaire grave?

En bref, l'Afrique devrait dire absolument oui à une irrigation poussée qui se focalise sur des petits systèmes à gestion individuelle pour éviter les fiascos de l'ère pro-socialiste qui a suivi l'indépendance et les systèmes étatiques d'irrigation.

De tels systèmes devraient se focaliser sur la capacité des communautés à adopter les innovations technologiques constatées dans le domaine de l'irrigation. Une politique d'irrigation bien conçue - dans le cadre d'une Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) - reste le seul moyen d'assurer une production agricole durable en mesure de répondre aux besoins alimentaires d'une population africaine sans cesse accrue.

Accroissement du potentiel en matière de ressources en eau (accroissement de 5 % en 2005, de 10 % en 2015 et de 25 % en 2025 - selon la Vision africaine de l'eau – pour pouvoir répondre aux demandes accrues de l'agriculture, de la production hydroélectrique, de l'industrie, du tourisme et des transports au niveau national).

Au niveau continental, la plupart des ressources en eau n'ont pas été exploitées. Seuls quelques 4 % des ressources internes renouvelables globales sont utilisées pour l'agriculture, l'industrie et les besoins communautaires (CEA, 1999). A noter que ce pourcentage ne tient pas encore compte des nappes d'eaux souterraines dont l'abondance et la disponibilité n'ont pas, jusqu'ici, été évaluées dans la majeure partie du continent africain, sauf dans les pays situés en bordure de la Méditerranée et en Afrique australe.

Pour remédier à cette situation, les décideurs devraient, par exemple, mobiliser les ressources financières, techniques et institutionnelles nécessaires à la poursuite des objectifs de développement. La contrainte financière étant la plus déterminante, on a demandé à la Banque africaine de développement (BAD) de jouer un rôle de premier plan sur ce front.

Pour l'instant, certaines initiatives ont été prises en Afrique, entre autres:

- La mise en place du Dispositif africain pour l'eau (African Water Facility ou AWF) en tant que mécanisme de financement pour la mobilisation d'investissements accrus dans le secteur de l'eau.
- L'allocation de fonds destinés aux projets régionaux au sein de la BAD, initiative qui n'était pas possible avant la formulation de la nouvelle Politique de l'eau.
- Efforts en cours pour mobiliser des financements bien précis pour le Développement du secteur Eau en Afrique, cela dans le cadre du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) et à travers le Fonds canadien pour l'Afrique (FCA), le futur Fonds européen pour l'eau ainsi que d'autres initiatives nées du Sommet mondial sur le développement durable (SMMD).

Gestion efficace des sécheresses, des inondations et de la désertification (objectif supposé être atteint dans 50 % des pays en 2015 et dans 100% des pays en 2025 - selon les recommandations de la Vision africaine de l'eau).

Plus de 2.200 catastrophes graves et moins graves liées à l'eau se sont produites dans le monde entre 1990 et 2001, la plupart en Afrique et en Asie (29 % en Afrique et 35 % en Asie).

Le nombre de personnes touchées est passé de 147 à 211 millions à travers le monde, et le nombre de morts à plus de 665.000 - dont 90 % sont dus à des catastrophes liées à l'eau. Un nombre disproportionné de victimes a été enregistré en Afrique, du fait de faibles capacités de réponse et de mitigation. Les inondations se produisent plus fréquemment du fait de la durée relativement brève de leur apparition, mais elles ne font que 15 % des victimes. Par contre, les sécheresses qui ne constituent en général que 11 % des catastrophes enregistrées font 42 % des victimes du fait de leur lent cheminement et de la durée relativement longue de leur apparition.

Au nombre des catastrophes graves enregistrées en Afrique sont la sécheresse qui s'est produite dans les années 70 au Sahel, les sécheresses de la Corne de l'Afrique - dont la fréquence va en augmentant, cette sécheresse grave

qui - depuis 2001 - touche plus de 20 millions de personnes en Afrique australe, et les grandes inondations du Mozambique en l'an 2000.

Pour pouvoir gérer efficacement les inondations, la sécheresse et la désertification, les décideurs africains doivent envisager de combiner les stratégies suivantes:

- Intégrer la réduction des risques dans la planification et la conception de projets en matière de ressources en eau;
- Faire preuve d'une plus grande volonté politique quand il faut appliquer des mesures préventives comme, par exemple, empêcher les gens de vivre sur des plaines inondables;
- Investir dans la mitigation des risques ou la prévention des catastrophes tant en termes d'infrastructure que d'interventions sociales;
- Accorder une attention aux trois facettes de la gestion des risques - évaluation des risques, application de dispositifs structurels (ex. barrages), application de dispositifs non structurels (politiques de zonage) – et au partage des risques par le biais des polices d'assurance et d'autres mécanismes de transfert de risques;
- Investir davantage dans les prévisions (institutions, équipement, ressources humaines).

Rapport entre variabilité des ressources en eau et risques de catastrophe

Il y a un rapport évident entre la variabilité des ressources en eau et les risques de catastrophe, et il est certain que des investissements sont requis pour la mitigation des risques.

De tels investissements sont hautement rentables par rapport aux énormes coûts de substitution générés par l'adaptation des pays à l'impact économique des chocs produits par les catastrophes liées à l'eau. ■

¹ La Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA) est le coordinateur du « Rapport africain sur la mise en valeur des ressources en eau », rapport semestriel publié par les agences onusiennes engagées dans le secteur Eau, agences regroupées au sein de UN Water/Africa (ONU Eau/Afrique).

² Article extrait d'une présentation plus élaborée et plus étendue de M. Stephen Maxwell Kwame Donkor. Pour de plus amples informations sur la version originale, veuillez vous adresser à ONU/SIPC Afrique.

Près d'1 milliard de dollars de dégâts en moins de 5 mois. Les inondations d'El Nino ont pris les Kenyans "au dépourvu" en 1997-98. Ils avaient été pourtant prévenus - trois mois à l'avance ! - par la Météo. Mais des enseignements ont été tirés depuis.

Enseignements tirés des grandes inondations d'El Nino au Kenya

Prof. Francis Mutua
*Université de Nairobi,
Kenya*

Les « courtes pluies », qui vont d'octobre à décembre au Kenya, n'étaient pas aussi « courtes » que cela lors de l'El Nino de 1997-98.

Parties des simples pluies usuelles en octobre 97, elles ont rapidement dégénéré pour provoquer des inondations – dans la majeure partie du pays – dès début novembre, et ont continué avec la même intensité jusqu'à janvier 98, avant de s'atténuer légèrement pour disparaître en fin février 98. Un peu moins de 5 mois en tout.

Des prévisions météo reçues avec scepticisme

Ironie du sort ? Dès juillet 97, la Météorologie nationale (KMD en anglais) avait déjà annoncé l'imminence de graves inondations dans la majeure partie du pays.

KMD déclare avoir transmis ces prévisions à la Présidence de la République, au Ministère de l'agriculture et au Ministère de l'information, du transport et de la communication – qui figurent tous dans sa liste d'adresses –, ainsi qu'à la Société nationale d'électricité qui utilise de telles prévisions pour régler le débit des barrages hydroélectriques.

Ces prévisions furent donc disséminées partout, même dans les médias. Mais elles furent reçues avec scepticisme, à cause de prévisions météo antérieures de KMD jugées « erronées ». En tout cas, elles n'ont donc pas été prises au sérieux. Par conséquent, aucune mesure de mitigation et/ou de réponse n'avait été prise.

Et du côté de la population, aucune mesure de protection n'avait été non plus prise, bien que beaucoup de gens étaient au courant – à l'avance – des prévisions de KMD.

Les prévisions ont été confirmées par les faits

Mais quand les fortes pluies se sont

abattues sur le pays jusqu'à décembre 97, on s'est rapidement aperçu que les prévisions étaient finalement justes. Puis, au vu de la dévastation qui s'est produite dans tout le pays, on a commencé à connaître petit à petit ce que c'est que El Nino; d'autant plus que tous les médias ont couvert l'événement de long en large, et du début jusqu'à la fin.

L'intensité, la force de destruction et le caractère uniques de ces inondations étaient en effet, aux yeux de la majeure partie de la population - y compris ceux engagés dans des recherches sur El Nino –, un fait tout simplement insolite.

En tout cas, elles ont eu un impact négatif sur divers secteurs de l'économie nationale, dont les plus gravement touchés furent l'agriculture, la santé, les ressources en eau, le transport et les voies de communication.

Des pertes de près d'1 milliard de dollars

Agriculture: montée des maladies végétales et animales, maladies qui ont fait des ravages sur la production agricole et animale; engorgement du sol par l'eau, donc baisse des récoltes et destruction des abreuvoirs et autres installations pour la consommation animale en eau.

Santé: 300.000 familles touchées; installations détruites; sources d'eau contaminées; multiplication des eaux stagnantes; engorgement et débordement des égouts et des canalisations; décomposition des ordures, donc couvaison facile des mouches: autant de facteurs d'épidémie et de hausse des taux de morbidité et de mortalité.

Education: écoles devenues hors d'accès à cause des inondations, donc baisse du taux d'assiduité des élèves et perturbation des examens de fin d'année.

Activités politiques et sociales: perturbation des élections législatives

due au mauvais état des routes; activités sociales (mariages, funérailles, services religieux, etc.) perturbées.

Commerce et les affaires en général: ce secteur fut gravement perturbé par des problèmes de transport et d'approvisionnement en énergie.

Télécommunication: lignes détruites par la chute des arbres; câbles souterrains inondés; grandes installations électriques endommagées par l'inondation, la chute des arbres et l'effondrement des bâtiments, donc perturbation de l'approvisionnement en électricité.

Transport aérien et maritime: inondation des infrastructures et visibilité réduite, donc perturbation du trafic.

Ressources en eau: pollution des eaux de surface et des eaux souterraines; destruction des petits barrages en terre; sédimentation et envasement accrus des rivières et ruisseaux, suivis des mêmes phénomènes dans les grands réservoirs. Le coût global de ces dégâts s'élève à 9 millions de dollars US.

Élevage: Des animaux ont également péri noyés. En tout cas, le montant total des toutes les pertes enregistrées dans ce secteur s'élève à 236 millions de dollars US.

Routes et transports routiers: Ce secteur fut très gravement touché par les inondations et les glissements de terrain. Plusieurs ponts et 100.000 km de voies rurales et urbaines furent détruits. Résultat: paralysie générale des transports routiers dans tout le pays. Coût estimatif des pertes: 670 millions de dollars US.

Rien que pour ces trois derniers secteurs, les pertes sont déjà estimées à 915 millions de dollars US.

Mais également des impacts... positifs

Des impacts positifs ont été cependant

notés:

Energie: remplissage à plein des barrages hydroélectriques, donc amélioration de la production d'électricité par la suite.

Ressources en eau: réduction de la charge de pollution des eaux en certains endroits, dus à l'effet de lessivage des eaux d'inondation ; remplissage des réservoirs d'eau (donc amélioration des niveaux d'eau dans les barrages hydroélectriques).

Forêts: hausse de près de 100 pour cent de la croissance et de la survie des arbres.

Agriculture: hausse de la production agricole sur les sols non engorgés d'eau - du fait de l'élévation de la teneur en eau.

Terres arides et semi-arides: moment de répit dans un contexte de sécheresse quasi permanente; amélioration des pâturages, donc amélioration de la production animale.

Absence de politique de gestion des inondations, de cadre institutionnel

Au vu de tous ces dégâts, il est clair que le pays ne s'est pas préparé convenablement à l'événement et qu'aucune disposition n'a été mise en place pour amortir les chocs. Et en dépit du bulletin météo de juillet 97, aucune procédure de mitigation et de réponse d'urgence n'a été prise.

En outre, du fait du caractère plutôt isolé des grandes inondations dans le pays, l'Etat n'avait ni politique de gestion des inondations facteurs de catastrophe, ni cadre institutionnel de surveillance et de gestion de ces catastrophes - avant ces inondations de 1997-98; la seule institution de gestion des catastrophes intervenant au début de l'événement étant le Programme national d'assistance à la famine, programme dont le mandat se limitait presque uniquement à la surveillance et à la gestion de l'impact négatif de la sécheresse.

Enfin, l'Etat avait bien essayé d'atténuer les impacts, mais son effort n'avait pas abouti à cause de la trop grande diversité des impacts.

Etat, médias, secteur privé, bailleurs de fonds entrent en action

Après le début des fortes pluies, l'Etat avait en effet mis en place un Centre national d'opération contre les catastrophes, avec pour mission de superviser et de coordonner toutes les actions. Une campagne de sensibilisation

avait été également menée dans les médias. Et les inondations avaient été déclarées catastrophe nationale.

Par ailleurs, en dépit des contraintes imposées par la situation économique et financière du moment, l'Etat a dépensé des sommes colossales pour l'achat et le transport d'aides alimentaires d'urgence, de produits chimiques destinés au traitement des eaux, et des produits sanitaires destinés aux communautés les plus touchées.

L'Etat avait enfin contacté les pays donateurs pour l'aider à couvrir les frais de réhabilitation et ceux des opérations d'urgence.



Parallèlement à l'Etat, les médias ont également joué un rôle important en couvrant quotidiennement l'impact de l'événement, ce qui a contribué à une plus grande conscientisation du public et des décideurs.

De leur côté, les sociétés privées avaient également pris part à des actions d'urgence en mettant en commun leurs ressources et en contribuant à la réhabilitation des infrastructures situées à leur proximité. Elles ont aussi fait de leur mieux pour maintenir leurs rythmes de production en recourant au gasoil pour satisfaire leurs besoins en énergie

Enseignements tirés

Ceci étant, des enseignements ont été tirés de la dévastation semée par ces inondations de 1997-98:

- Le milieu scientifique engagé dans des recherches sur le phénomène El Nino et les précipitations de la région, a appris que le réchauffement (ou le refroidissement) de l'Océan indien et de l'Océan pacifique a des répercussions sur les précipitations au Kenya. Les recherches n'ont cependant pas fait ressortir clairement une association quantitative entre les extrêmes d'El Nino dans la partie tropicale de l'Océan pacifique et la variation des précipitations en Afrique de l'Est.

- De grands efforts sont déployés actuellement pour comprendre la fréquence et l'apparition d'événements

extrêmes, ainsi que leurs rapports avec El Nino. Le rapport entre El Nino et les précipitations au Kenya est aujourd'hui relativement mieux compris, et de meilleures prévisions sur les pluies saisonnières sont désormais disponibles.

Ces prévisions servent aujourd'hui à réduire les risques liés aux aléas périodiques facteurs d'inondation sur les rives du Lac Victoria (à l'ouest du Kenya).

- L'El Nino de 1997-98 s'est produit au moment où l'Etat n'avait ni plan, ni politique face aux inondations et aux risques de maladie, ni plan national ou politique nationale sur les inondations facteurs de catastrophe. Mais depuis, l'Etat a appris que de tels plans et politiques doivent être mis en place ou ajoutés aux plans nationaux de réponse aux catastrophes existants ou encore à la

Politique nationale de l'eau - en les dotant d'un système transparent d'alertes précoces sur les inondations et de mécanismes de gestion des inondations et de coordination des actions. La formulation d'une telle politique est actuellement à ses dernières phases.

Actions souhaitables face aux aléas facteurs d'inondation au Kenya

- Pour pouvoir mettre en place des mesures de contrôle, les prévisions sur

les précipitations saisonnières devraient, si possible, couvrir une période supérieure à 3 mois.

- Maintenance et entretien réguliers des systèmes d'évacuation des eaux des fortes pluies dans les centres urbains.
- L'Etat devrait éduquer le public très tôt

à l'avance par des campagnes agressives de sensibilisation sur l'imminence des aléas facteurs d'inondation.

- Des efforts devraient être déployés pour améliorer les prévisions de la Météorologie nationale.
- Des politiques claires devraient être établies pour que les gens ne s'établissent plus en des endroits à risques, notamment sur les plaines sujettes à l'inondation.
- Les planificateurs devraient désormais associer des informations sur les conditions climatiques et météorologiques à leurs activités.
- L'Etat devrait établir une politique ou un plan de soutien à la prévention des inondations en des endroits sensibles à l'inondation, cela à travers des programmes intégrés de mise en place de surfaces d'interception des précipitations

dans les régions montagneuses sujettes à la dégradation des sols.

- Une réponse viable est nécessaire face aux catastrophes à venir, par exemple par des actions de renforcement des capacités en matière d'alerte précoce et de préparation. ■

Sources:

1. *Once Bitten, Twice Shy (Chat échaudé craint l'eau froide)*. The Case of the 1997-98 El Nino Induced Floods in Eastern Africa (Cas des inondations d'El Nino de 1997-98 en Afrique de l'Est), Michael Glantz (ed), 2000.
2. *Managing the Flood Disaster of 1997-98 (Gestion des grandes inondations de 1997-98)*. Reports of the National Operations Centre, Office of the President (Rapports du Centre national d'opération auprès de la Présidence de la République), 1999.

INTERVIEW

« Nous sommes pleinement conscients du rapport entre catastrophes et pauvreté, entre catastrophes et développement durable. »

M. Jean Seth Rambeloalijaona¹,

Ministre de l'Intérieur et de la réforme administrative de la République de Madagascar

Après la mise en place, à Antananarivo, de la Plate-forme nationale SIPC de Madagascar le 17 juillet dernier, le ministre malgache de l'intérieur, M. Jean Seth Rambeloalijaona, a reçu Mme Noroarisoa Rakotondrandria, responsable des programmes d'ONU/SIPC Afrique basée à Nairobi. Leurs entretiens ont porté sur la coopération entre le gouvernement malgache et ONU/SIPC Afrique. Ces entretiens ont été suivies de l'interview ci-après, interview menée par Noroarisoa Rakotondrandria :

Monsieur le Ministre, en tant que premier responsable de la gestion des risques et des catastrophes à Madagascar, vous êtes certainement bien placé pour parler de ce sujet...

Je tiens d'abord à faire remarquer que cet atelier qui vient d'être organisé par ONU/SIPC Afrique est hautement symbolique dans la mesure où il marque, de manière concrète et palpable – sur le plan de la coopération -, le retour de Madagascar au sein de la grande famille africaine, retour amorcé par la décision récente de l'Union africaine de reconnaître notre régime. Ceci étant, le gouvernement malagasy² est engagé avec détermination dans la gestion

des risques et des catastrophes - non seulement au niveau du discours mais surtout au niveau des actes. Une Loi sur la gestion des risques et des catastrophes vient d'être adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 10 juillet dernier. Le texte d'application est déjà en place. Ladite loi a été envoyée au Sénat dans le cadre de la double ratification par les deux chambres.

Vous êtes également un homme politique. Quel message auriez-vous pour les politiques en général, du moins en ce qui concerne la gestion des catastrophes ?

Tout d'abord, au niveau de la réponse

aux catastrophes, dans les moments de détresse, les hommes - et les femmes - politiques devraient jouer un rôle dans les plans de secours.

Pour cela, il faut que ces personnalités aient une connaissance parfaite de la région ou des régions concernées. Il faut qu'elles soient en mesure de sensibiliser la population et de procéder à un suivi des dispositions arrêtées - surtout dans la gestion des secours - pour que les secours parviennent effectivement aux sinistrés. Mais elles doivent également aider à l'identification immédiate des lacunes et des anomalies. Car derrière

tout moment de crise, derrière toute crise, n'est-ce pas, se cache toujours une lacune ou une anomalie bien particulière. Toute crise est donc, dans une certaine mesure, source de nouvelles opportunités.

Mais en d'autres circonstances, il faut également que de tels leaders d'opinion assument un rôle d'animateur. Et surtout - je tiens à le souligner - qu'ils impulsent une culture de gestion des risques et des catastrophes.

Par ailleurs, gestion des catastrophes rime bien avec notre politique gouvernementale. D'une part, elle permet une saine et bonne utilisation des aides extérieures. Et d'autre part, elle consolide la solidarité nationale dans le cadre de notre fihavanana⁴. En effet, puisqu'il y est question souvent de vie et de mort, du moins à Madagascar, et que les impacts redoutés ne sont pas uniquement matériels mais également psychologiques et moraux, l'élan collectif de solidarité et de patriotisme que cela interpelle met automatiquement à l'écart les différences « stériles ».

Même les artistes s'y mettent, vous savez ! Peut-être qu'il est temps également d'associer des psychologues au processus de gestion des catastrophes ?

Qu'est-ce que vous attendez de la SIPC ?

De manière générale : des informations suffisantes et pertinentes qui permettent de passer tout de suite à l'action. Et puis des informations récentes sur la SIPC en tant qu'organisation et en tant que « stratégie internationale de réduction des catastrophes » proprement dite. Et bien entendu, puisque je n'ai pas pu procéder personnellement à l'ouverture de l'atelier, je dois me familiariser davantage sur nos obligations envers la SIPC, les attentes de la SIPC vis-à-vis de nous, ainsi que les formes et les modalités pratiques de collaboration.

Mais dans l'immédiat ?

Echange d'informations – à l'intérieur du pays et avec l'extérieur – car nous restons confrontés à des problèmes de communication à Madagascar ; et

également coopération régionale.

Je m'explique : à l'approche de chaque saison cyclonique tous les ans – pendant la saison des pluies donc -, nous avons du mal à transmettre et à recevoir les informations par voie terrestre et par radio - vu la taille, les reliefs et l'état des voies de communication dans notre île. Je voudrais que la SIPC puisse nous aider dans ce domaine, ou du moins que la SIPC puisse faciliter quelque chose dans ce problème bien particulier. En ce qui concerne la coopération régionale, nous aspirons désormais à une intensification de cette coopération non seulement avec la COI⁵ mais également avec tout le continent africain. Par exemple, pour chaque cas de cyclone, Madagascar est toujours obligé d'évoluer en vase clos. Or, tout cyclone est, par nature, régional, d'où la nécessité d'une plus grande coopération régionale.

Toujours en matière de cyclone, nous envisageons également la création de centres d'accueil et de ravitaillement des populations sinistrées. Le texte est déjà en place. J'espère que la SIPC sera en mesure de nous aider dans toutes ces préoccupations.

Votre opinion sur cette famine et cette sécheresse qui tendent à perdurer dans le sud de Madagascar ?

Je peux vous affirmer que cette sécheresse et cette famine dans le sud sont, après analyse, des faux problèmes. Pourquoi ? Parce qu'il se trouve que finalement on pourra les résoudre par une gestion pure et simple de l'eau à travers, par exemple, la construction de barrages, des cultures adaptées à la région, et d'autres activités. Le gouvernement s'attelle à la résolution de ces soi-disant « problèmes ». Mais, pour l'instant, je ne vous en dirais pas plus.

N.R.- Je vous remercie pour cette interview, Monsieur le Ministre. ■



M. Jean Seth Rambeloalijaona, Ministre de l'Intérieur et de la réforme administrative

¹ Ministre de l'intérieur en 1994-95, puis conseiller spécial du Premier ministre et secrétaire général du Ministère de la fonction publique par la suite. Il est de nouveau Ministre de l'intérieur depuis 2002. Agé de 64 ans, M. Rambeloalijaona dispense également des cours, à Madagascar, à deux universités

² L'usage du terme malgache qui combine *mal* à *gache* (*gasy*, ou parfois *gashy*, étant le diminutif de « malgache » dans la langue locale) fut déconseillé officiellement dans le passé et reste relativement peu apprécié dans la bouche d'un ressortissant du pays. Par conséquent, bon nombre de ressortissants de Madagascar - surtout les officiels - tendent à éviter ce mot pour utiliser, à sa place, le terme *malagasy*.

³ DSRP ou Document Stratégie de réduction de la pauvreté : document cadre de l'Etat soumis à l'approbation du Fonds monétaire international (FMI) en tant que document de référence pour le déblocage de divers fonds de coopération multilatérale, parfois bilatérale, nécessaires à la lutte contre la pauvreté.

⁴ Du mot *havana* qui signifie « parents », « membres d'une même famille » : philosophie traditionnelle malagasy de l'action individuelle et collective reposant sur une conception « familiale » de la tolérance et de l'entraide mutuelles. Toutes les grandes revendications et crises politiques malagasy ont toujours été résolues de manière relativement pacifique sur la base du fihavanana.

⁵ COI ou Commission de l'Océan indien: Cadre institutionnel de coopération régionale entre les îles suivantes du sud-ouest de l'Océan indien: Madagascar, Maurice, les Seychelles, les Comores et la Réunion.

Madagascar. *Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe, intégration de la prévention des catastrophes dans la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, Loi sur la gestion des risques de catastrophe, plate-forme nationale SIPC : autant d'actions en faveur de la prévention des catastrophes en l'espace seulement de moins d'un an. Un Plan national de gestion des risques de catastrophe est également en gestation.*

Mesures draconiennes en faveur de la prévention des catastrophes à Madagascar

Lucile Randrianarivelo

*Coordinateur de la plate-forme nationale SIPC,
Antananarivo, Madagascar*

Cyclones, inondations, sécheresse, invasion acridienne, épidémies... 38 cataclysmes naturels de 1967 à 2002. Bilan général de ces 35 dernières années: plus de 4.000 morts, des pertes économiques d'environ 1,3 milliard de dollars US, quelques 6 millions de personnes touchées. Nous sommes à Madagascar.

Plus d'1 catastrophe naturelle par an en moyenne

Il est vrai qu'à une forte dégradation de l'environnement (200.000 ha de surfaces déboisées par an) s'ajoute, dans ce pays, une vulnérabilité humaine accrue (75 % de taux de pauvreté) pour accroître, de manière dramatique, l'impact des catastrophes. Résultat: les catastrophes naturelles, qui se produisent en moyenne plus d'1 fois par an, constituent désormais une véritable menace pour les efforts de développement durable et les initiatives de réduction de la pauvreté.

Pour essayer de réduire l'impact des catastrophes, une plate-forme nationale informelle dénommée *Comité de réflexion des intervenants en cas de catastrophe* (CRIC) avait été mise en place en 1996. Bien que CRIC n'a pas cessé de jouer un rôle de premier plan dans la gestion des risques de catastrophe et la réponse aux catastrophes, les autorités malagasy¹ ont tenu cependant à aller plus loin en formalisant l'existence de CRIC sous la forme d'une plate-forme nationale SIPC. Cela conformément à un intérêt accru pour l'approche "prévention" (plutôt que "réponse").

Un atelier a donc été tenu les 16 et 17 juillet derniers dans la capitale Antananarivo à la requête du Ministère de l'intérieur de la République de Madagascar. Organisé conjointement par SIPC Afrique et PNUD Madagascar – sous l'initiative du Conseil national de secours (CNS, organisme sous tutelle du Ministère malagasy de l'intérieur) –, l'atelier a regroupé des représentants de divers ministères,



Les participants à l'atelier

d'organisations internationales et d'agences onusiennes.

PNUD Madagascar et ISDR Afrique ont été représentés respectivement par M. Michel Matera, responsable des affaires humanitaires (PNUD Madagascar) et Mme Noroarisoa Rakotondrandria, responsable des programmes (SIPC Afrique).

Adoption de la Loi sur la gestion des risques de catastrophes

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture, le coordinateur résident du Système des Nations Unies à Madagascar M. Bouffi Sanhouidi a déclaré que le nombre et l'impact des catastrophes augmente au niveau mondial, et que Madagascar ne peut échapper à cette tendance. Les catastrophes, a-t-il ajouté, sont un des problèmes majeurs de Madagascar, mais le gouvernement a fait un grand bond en avant en élaborant un projet de loi sur la gestion des risques de catastrophe.

A noter, au passage, que Madagascar est l'un des premiers pays africains à avoir incorporé la gestion des risques de catastrophes dans son Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), document qui a reçu l'aval du FMI.

En ce qui concerne le projet de loi susmentionné, M. Ali Michel, directeur de cabinet de Ministre de l'intérieur, a souligné qu'il venait d'être adopté - à l'unanimité - par l'Assemblée nationale le 10 juillet (c'est-à-dire 6 jours auparavant).

Loi conforme à la Stratégie nationale

Selon M. Ali Michel, ce projet de loi est conforme à une Stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe formulée en collaboration avec le PNUD, suite aux recommandations de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (1990-99).

Se félicitant de la coopération existant

entre Madagascar et ONU/SIPC Afrique, M. Ali Michel a appelé à un partage des capacités et à une approche intégrée englobant divers secteurs et activités associés à la gestion des risques de catastrophe, dont l'industrie des assurances, la mobilisation des ressources, l'assistance technique, les expériences en matière d'alerte précoce, etc. Appel en direction des autres îles africains de l'Océan indien certes, mais également en direction des pays de la grande terre africaine.

Passer du “secours” à la “gestion des risques”

Mme Marie Lucile Randrianarivelo, secrétaire permanent du Conseil national de secours (CNS), a pour sa part évoqué les démarches entreprises pour renforcer la gestion des risques de catastrophe à Madagascar: (1) évaluation des vulnérabilités par PNUD, (2) atelier national de formulation de la Stratégie nationale, (3) élaboration du Projet de Loi de gestion des risques de catastrophe et soumission de celui-ci à l'Assemblée nationale.

Selon Mme Randrianarivelo, le projet de loi prévoit également le remplacement du CNS par un *Bureau national de gestion des risques de catastrophe* (BNGRC) dont le rôle est de coordonner, au niveau national, les activités de prévention, de mitigation, de préparation, d'alerte précoce, de redressement et de reconstruction.

Formation d'une plate-forme nationale SIPC

Les débats ont ensuite porté sur la formation d'une plate-forme nationale, formation à laquelle les participants ont donné leur accord, et qui a été suivie des recommandations suivantes:

- La plate-forme nationale SIPC sera appelée officiellement *Plate-forme nationale des intervenants en gestion des risques et des catastrophes* (PNIGRC).
- Objectifs généraux de PNIGRC: (1) renforcement de la coopération régionale entre les plates-formes nationales et ONU/SIPC; (2) mise en place d'un réseau solide de plates-formes nationales pour l'obtention de l'appui politique et des capacités nécessaires requis pour la mise

en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC).

- Objectifs spécifique de PNIGRC: renforcement de la collaboration entre intervenants en gestion des risques de catastrophe en vue de la mise en œuvre de la stratégie nationale.
- Membres de PNIGRC²: Présidence, Primature, ministères, chefs de province; représentants du Sénat, de l'Assemblée nationale, et d'entités multi-sectorielles, internationales et d'ONG nationales; agences onusiennes, missions bilatérales et multilatérales, secteur privé, experts œuvrant dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe, médias.
- La plate-forme SIPC devrait être dotée de son propre secrétariat et de ses propres ressources financières.

Actions immédiates prévues:

- Renforcement des capacités des membres
- Maillage par réseau (*networking*)
- Participation à divers ateliers, conférences, etc.
- Création d'une banque de données sur la prévention des catastrophes
- Normalisation de la terminologie
- Assistance à la préparation d'un Plan national de gestion des risques de catastrophe et à la reconnaissance juridique de la plate-forme nationale SIPC
- Inventaire de la coopération régionale et internationale
- Recrutement d'un consultant national pour parachever, juridiquement et techniquement, la mise en place de la plate-forme nationale SIPC.
- Affectation de deux fonctionnaires à la plate-forme nationale SIPC.

Recommandations

Sur les capacités institutionnelles

- Evaluation du Système d'informations et de communication sur la gestion des catastrophes, système élaboré par CARE/CNS, les collectivités décentralisées et la plate-forme nationale SIPC.
- Séance d'informations sur le DSRP (Document de Stratégie de réduction de la pauvreté) à l'intention des membres de la plate-forme nationale SIPC.
- Elaboration d'un Plan national de gestion des risques de catastrophe par un

groupe de travail, plan devant être soumis à un atelier national prévu en octobre 2003.

- Requête de fonds étatiques spéciaux pour la gestion des risques de catastrophe (taxes supplémentaires par exemple) pour pallier à la pesanteur de certaines procédures administratives en période d'urgence.
- Mise en place d'un Centre national pour les opérations d'urgence.

Sur la promotion active

- Les ONG nationales et les organisations internationales devraient introduire la réduction des vulnérabilités aux catastrophes dans leurs activités.

Sur la coopération régionale

- Affiliation à des réseaux œuvrant dans le secteur Catastrophes au niveau africain.
- Communication et informations avec ONU/SIPC Afrique. ■

1 L'usage du terme *malgache* qui combine *mal* à *gache* (*gasy*, ou parfois *gashy*, étant le diminutif de « malagasy » dans la langue locale) fut déconseillé officiellement dans le passé et reste relativement peu apprécié dans la bouche d'un ressortissant du pays. Par conséquent, bon nombre de ressortissants de Madagascar tendent à éviter ce mot pour utiliser, à sa place, le terme *malagasy*. L'auteur du présent article est de nationalité *malagasy*.

2 Membres actuels du CRIC: départements ministériels clés (intérieur, santé, météorologie, agriculture); agences onusiennes dont PNUD, UNICEF, PAM, OMS et FAO; organismes internationaux comme la Banque mondiale, l'USAID et des ONG internationales; missions diplomatiques.

De plus en plus préoccupé par l'impact éventuel des catastrophes naturelles, en particulier les tremblements de terre, l'Ouganda, le pays d'Afrique subsaharienne le plus fréquemment touché par ces derniers, a organisé un atelier au cours duquel des responsables de divers secteurs se sont, pour la première fois, rencontrés pour discuter de la gestion de tels risques. Cette initiative a abouti au lancement d'une plate-forme nationale SIPC et à la préparation d'un projet de loi sur la gestion des catastrophes et la à celles-ci.

Ouganda : lancement de la plate-forme nationale SIPC et présentation d'un projet de loi sur la gestion des catastrophes

Martin Owor

*Coordinateur de la plate-forme nationale SIPC,
Kampala, Ouganda*

En plus des autres aléas naturels communs aux pays de la partie orientale du continent, l'Ouganda souffre d'une sismicité reconnue comme la plus élevée d'Afrique subsaharienne.

Les dégâts que les tremblements de terre ont occasionnés à ses infrastructures se chiffrent à des milliards de shillings ougandais, auxquels se rajoutent les pertes en vies humaines causées en grande partie par les écroulements d'immeubles. Cela dit, comparé à la dévastation dans laquelle de nombreux autres pays se trouvent plongés à la suite de séismes de magnitudes similaires, le bilan y a été peu élevé. C'est principalement dû au fait que la plupart des secousses s'y sont produites dans des zones peu aménagées et faiblement peuplées.

Mais, entre-temps, la forte croissance économique et démographique aidant, les infrastructures se sont développées. Le nombre des logements modernes en béton a, par exemple, doublé au cours des 17 dernières années. D'où une inquiétude croissante au sujet des proportions que la catastrophe peut prendre lors du prochain séisme de grande magnitude.

Nécessité d'une plate-forme nationale SIPC

C'est au regard de ce qui précède, et des autres aléas naturels qui menacent le pays, que l'Ouganda a organisé un "Atelier pour l'établissement d'une plate-forme nationale" qui s'est tenu du 16 au 18 juin 2003 dans la capitale, Kampala, sous l'égide du Bureau Afrique de la Stratégie internationale de l'ONU pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC), lequel est basé à Nairobi.

Cette réunion de trois jours a été la première occasion donnée aux représentants des principaux ministères et départements de se rencontrer pour discuter de la gestion des risques de catastrophe.

Elle a rassemblé des participants provenant des organisations et ministères suivants : Ministère des finances, du plan et du développement économique ; Ministère de l'éducation et des sports ; Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; Ministère des collectivités locales ; Ministère de la santé ; Ministère des eaux, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ; Ministère des travaux publics, du transport et de la communication ; Primature ; Forces armées populaires ougandaises ; Police nationale ; Administration pénitentiaire ; Office national de gestion de l'environnement ; Mulago Hospital ; Croix-Rouge ougandaise ; Uganda Seismic Safety Association (USSA) ; Oxfam GB ; Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires ; PNUD.

Nécessité d'une coordination et d'une coopération interministérielles fortes et efficaces

L'objectif principal de l'atelier était de démarrer le processus de mise en place d'une plate-forme nationale SIPC élaborée sur la base de la Stratégie internationale de l'ONU pour la prévention des catastrophes, de la Stratégie et du Plan d'action pour un monde plus sûr établis à Yokohama en 1994, et de la Décennie internationale 1990-99 pour la prévention des catastrophes naturelles.

L'accent était surtout mis sur la manière d'intensifier et d'optimiser la coordination ainsi que la coopération interministérielles.

"Les catastrophes nous prennent invariablement de court"

Le Secrétaire général de la Primature, M. Martin Odwedo, qui a ouvert l'atelier, a tout d'abord fait remarquer que la région est prise de court à chaque fois qu'une catastrophe survient. Il a fait valoir la nécessité de s'organiser à l'avance pour faire face aux catastrophes et urgences, étant donné qu'il s'agit de réalités qui se produisent à l'improviste. Il a rajouté que ce sont les actions de l'homme qui accroissent ou réduisent la vulnérabilité aux catastrophes. Il a ensuite demandé l'adoption de démarches allant au-devant des problèmes comme, par exemple, la mise en place de systèmes intégrés d'alerte avancée capables d'avertir de l'approche d'une catastrophe.

Selon M. Odwedo : "La mise en place de la Plate-forme nationale de planification préalable proposée nous permettra non seulement de satisfaire aux exigences de la politique nationale en matière de préparation aux catastrophes – laquelle demande une approche multisectorielle et pluridisciplinaire de la gestion de ces dernières –, mais aussi de garantir l'avertissement en temps voulu des principaux intéressés et des groupes vulnérables de la société ou de la communauté à chaque fois que la possibilité d'une catastrophe se profile à l'horizon".

Appliquer l'analyse des risques de catastrophes dans les stratégies de développement

Dans son allocution prononcée au cours de la cérémonie d'ouverture, le Coordinateur des affaires humanitaires des Nations Unies, M. Daouda Touré, s'est penché sur la relation entre les catastrophes naturelles et les objectifs de développement du millénaire.

Il a souligné qu'il importe au plus haut point : (1) d'incorporer et appliquer l'analyse des risques de catastrophe dans les stratégies de réduction de la pauvreté, de développement et de protection de l'environnement ; (2) d'appuyer le développement des capacités de réduction des risques de catastrophe, de réponse et de réhabilitation tant au niveau national que local ; (3) et d'assurer que les outils de planification utilisés par le gouvernement et ses partenaires en matière de développement tiennent compte de la gestion des risques de catastrophe.

Élaboration d'un projet de loi sur la gestion des catastrophes et la préparation à celles-ci

M. Martin Owor, le Commissaire adjoint à la gestion des catastrophes, a ensuite présenté un aperçu des politiques, législations et stratégies mises en place par l'Ouganda dans le domaine de la gestion des catastrophes. Il a fait savoir que la Politique nationale en matière de catastrophes prévoit la mise sur pied d'un Comité technique inter-organisations dont relèverait la Plate-forme nationale SIPC envisagée.

Il a également dit que : "Pour étayer la politique au plan juridique, la Primature a entrepris d'élaborer un projet de loi sur la planification préalable des catastrophes et leur gestion. Avec l'aide d'Oxfam GB, elle a également entamé le processus d'élaboration d'un plan stratégique de mise en œuvre de cette politique."

La prévention des catastrophes : une responsabilité partagée

Mme Feng Min Kan, le Représentant pour l'Afrique de la Stratégie de l'ONU pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC), a, quant à elle, présenté aux participants un exposé sur les tendances mondiales, régionales et nationales en matière de prévention des catastrophes.



De droite à gauche, Le Secrétaire général de la Primature et le Coordonateur résident du PNUD en Ouganda pendant la cérémonie d'ouverture de l'atelier

Celui-ci était axé sur cinq points, à savoir : (1) Les tendances actuelles du point de vue de l'impact des catastrophes sur le développement, (2) La Stratégie internationale de l'ONU pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC), (3) Le Secrétariat inter-organisations des Nations Unies pour la SIPC, (4) Les aléas, la vulnérabilité, les catastrophes et la prévention des catastrophes, et (5) La gestion des risques de catastrophes

Elle a expliqué que la prévention des catastrophes constitue une responsabilité partagée et que les gouvernements nationaux se devaient d'être les moteurs de la mise en œuvre de la Stratégie internationale en la matière. Pour y parvenir, il est, a-t-elle dit, primordial d'avoir une coopération et une collaboration effectives entre les divers ministères.

Initiatives en cours dans les domaines de la gestion des catastrophes et de la réduction des risques

M. Capson Sausi, le Responsable de la gestion des catastrophes auprès du Bureau du Premier ministre, a continué par un exposé des initiatives de gestion

des catastrophes et de réduction des risques qui se déroulent actuellement dans le pays. Ce sont les suivantes :

- Une étude très fructueuse des causes et de l'impact des glissements de terrain sur la population du district de Sironko, qui est effectuée par le Département de la préparation aux catastrophes (Primature) et qui, en 2001, a reçu le soutien du Gouvernement allemand par l'intermédiaire de la GTZ.
- Achèvement de la carte de vulnérabilité du district de Kotido et mise en place, dans le même district, d'un réseau élaboré par le Département de la préparation aux catastrophes avec l'aide d'Oxfam GB permettant d'être alerté des risques de famine.
- En collaboration avec Save the Children GB, étude effectuée par le Département de la préparation aux catastrophes sur la validité et l'efficacité des évaluations faites dans le district de Gulu (Nord de l'Ouganda) préalablement à la mise en place des mesures de réponse. Le rapport correspondant était en cours de rédaction.
- Conjointement avec l'Organisation internationale des migrations (IOM), mise

sur pied par le département d'un Centre national de documentation et d'information sur les catastrophes et les aléas.

- Conjointement avec la Commission ougandaise des droits de l'homme, mise sur pied d'un groupe de travail interministériel chargé d'élaborer un plan stratégique pour la mise en application de la politique IDP.
- Élaboration, avec l'aide d'Oxfam GB, des plans de mise en application de la politique générale en matière de catastrophes.

Sujets discutés

Les participants se sont ensuite répartis en groupes de discussion. Les thèmes des débats ont été les suivants :

- Comment intensifier et optimiser la coordination et la coopération interministérielles ?
- Comment assurer la disponibilité de mécanismes de facilitation (politique, structure, développement des capacités, ressources financières, ressources humaines...) appropriés ?
- Comment maintenir les efforts de développement des capacités aux niveaux national et local ?
- Comment réaliser l'intégration effective de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques, stratégies et initiatives de développement nationales ?

- Comment renforcer l'appropriation des initiatives de réduction des risques de catastrophe par les autorités locales et appuyer leurs efforts ou les progrès qu'ils ont faits ?

- Comment, avec les ressources limitées dont on dispose actuellement, mobiliser les mass médias et le public en faveur d'une campagne nationale de prévention des catastrophes ?

Recommandations prioritaires

À l'issue de l'atelier, les participants ont recommandé :

- que chaque ministère désigne un Responsable de la coordination en matière de prévention des catastrophes.
- que le Département de la préparation aux catastrophes organise des réunions de sensibilisation des décideurs politiques.
- que le Département de la préparation aux catastrophes obtienne l'approbation du Cabinet pour la politique nationale en matière de gestion des catastrophes qui vient d'être mise au point.
- que le Département de la préparation aux catastrophes élabore des directives concernant les fonctions des responsables de la coordination (aussi bien les individus qui travaillent seuls que ceux qui se trouvent à la tête d'un département de liaison existant) des

ministères de tutelle ou organismes concernés.

- que le Département encourage la participation active des divers intéressés afin d'assurer l'appropriation et la durabilité des programmes de prévention des catastrophes.
- que le Gouvernement mette en place des structures fonctionnelles, dont la Plate-forme nationale pour la prévention des catastrophes, au niveau national et à celui des districts.
- que le Département identifie les risques de catastrophe secteur par secteur.
- que le Département organise des réunions mensuelles de la Plate-forme nationale.
- que le Département sensibilise et informe les responsables des districts au sujet de la réduction des risques de catastrophe et de leurs rôles et responsabilités en la matière.
- que le Département élabore des plans pour la réduction des risques de catastrophe et les intègre dans les plans de développement des districts.
- que le Département invite des représentants des mass médias à faire partie de la Plate-forme nationale pour la prévention des catastrophes. ■

Djibouti. Conflits sous-régionaux, conflits intérieurs, sécheresse, séismes, inondations: autant de calamités vécues par le peuple djiboutien depuis son indépendance en 1977. Une plate-forme nationale SIPC est mise en place en 2002, suivie d'un plan d'action en janvier 2003. Et des unités d'appui dans chaque district depuis avril 2003.

DJIBOUTI: Mise en place d'unités d'appui à la plate-forme nationale dans chaque district

Ahmed Mohamed Madar

*Coordinateur de la plate-forme nationale SIPC,
Djibouti*

Avant la mise en place d'une Plate-forme nationale SIPC à Djibouti en février 2003, une formation a été donnée à l'équipe centrale de la plate-forme, et un Plan d'action fut par la suite adopté le 25 janvier 2003.

D'autres initiatives ont suivi l'adoption de ce plan d'action, notamment des séminaires de 2 jours en mi-février 2003 - séminaires de *Renforcement des capacités nationales en gestion des catastrophes*, et un autre séminaire de 4 jours en mi-mars 2003 - séminaire sur *Les principes et les moyens pour mettre en place un Centre des opérations d'urgence (COU)* - organisé dans le cadre d'un projet en cours sous l'égide du Ministère de l'intérieur et du PNUD et en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis.

Des missions ont été également effectuées sur le terrain dans les quatre districts pour installer des unités d'appui, unités d'appui qui sont opérationnelles depuis début avril 2003.

Après ces activités et ces initiatives, des ateliers d'une journée sur le *Renforcement et sensibilisation des capacités régionales en gestion des catastrophes* ont été organisés dans chaque région du 25 au 28 mai.

Les objectifs globaux de ces derniers ateliers étaient de renforcer et de sensibiliser les capacités et les compétences régionales en matière de prévention et de réponse aux catastrophes d'une part, et de coordination d'autre part.

Leurs objectifs spécifiques étaient par contre les suivants: institutionnalisation du Comité régional de prévention et de



Les participants à l'atelier dans les districts de Djibouti

gestion des catastrophes des 4 districts; renforcement de la compréhension du cycle de gestion des catastrophes; renforcement de la compréhension de la gestion des risques et des catastrophes; et présentation d'autres outils et méthodes de renforcement de la coordination.

Ont participé à ces ateliers des représentants de différents ministères et d'ONG locales ayant des rôles et des responsabilités claires et bien définies en matière de prévention et de réponse aux catastrophes et également en matière de développement.

Etait présente à chacun de ces ateliers une délégation composée du coordinateur national de la Plate-forme nationale SIPC M. Ahmed Mohamed Madar, de l'administrateur du projet (UNOPS), du responsable de la Protection civile et d'un représentant de la Météorologie.■

Brèves sur les plates-formes nationales

DJIBOUTI

- Le Gouvernement djiboutien envisage de créer un « **Département de gestion des risques de catastrophe et de réponse aux catastrophes** ». Ce nouveau département sera dirigé par le coordinateur de la Plate-forme nationale SIPC. Et pour une meilleure coordination de la prévention et de la réponse aux catastrophes, le Département de la protection civile sera transféré au siège du Ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

- Djibouti désire procéder à la formulation d'une **stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe**, mais une évaluation formative et informative doit préalablement être menée par chaque ministère concerné. Le Secrétariat de l'IGAD (Autorité intergouvernementale sur le développement) s'est déclaré prêt à apporter son assistance à ce processus d'élaboration d'une stratégie nationale.

- Avec l'assistance du PNUD et d'un consultant national en SIG (Système d'informations géographiques), le Gouvernement djiboutien conduit actuellement une **évaluation des vulnérabilités et des risques dans le pays**. Le consultant doit en principe soumettre une carte de base en fin novembre 2003. L'évaluation des vulnérabilités et des risques proprement dite sera en principe terminée en fin décembre 2003.

- Une réunion de la Plate-forme nationale a eu lieu le 6 octobre 2003 dernier dans la capitale, en présence de PNUD Djibouti, de Mme Noroarisoa Rakotondrandria de l'ONU/SIPC Afrique et de M. Kenneth Westgate, conseiller régional Afrique pour la prévention des catastrophes auprès de PNUD/BCPR (Bureau pour la prévention des crises et la récupération post-crise). Lors de cette réunion, des membres de la plate-forme ont souligné l'importance de la communication entre les membres et la nécessité de formaliser l'existence de la plate-forme par décret, cela pour qu'ils puissent travailler dans un cadre formel. Un **groupe de travail** a été alors formé pour procéder à la rédaction du décret en question. Lors de



la même réunion, ONU/SIPC Afrique a évoqué l'expérience d'autres pays comme Madagascar et l'Ouganda. Les membres de la plate-forme djiboutienne ont apprécié cette initiative.

MADAGASCAR

- La Plate-forme nationale SIPC de Madagascar opère toujours sous le nom de CRIC (**Comité de réflexion des intervenants en catastrophes**) dans l'attente de l'examen de son nouveau statut en conseil des ministres.

- La Plate-forme nationale SIPC de Madagascar et CRS (Catholic Relief Services) ont produit un **lot de matériels destiné à la sensibilisation du public**. Les matériels en question ont été lancés le 8 octobre dernier, Journée internationale de la prévention des catastrophes.

OUGANDA

- La Plate-forme nationale ougandaise a été créée en juin dernier sous la tutelle du **Ministère d'Etat chargé de la préparation aux catastrophes et des réfugiés**. Ce Ministère d'Etat est à son tour sous tutelle de la Primature.

- Un facilitateur du Centre sud-africain pour la gestion des catastrophes est venu en Ouganda en juin dernier pour initier les membres de la plate-forme nationale ougandaise à l'importance des **atlas des aléas et des vulnérabilités aux catastrophes**. Deux membres de la plate-forme nationale ougandaise suivent actuellement une formation sur ce genre d'atlas en Afrique du Sud.

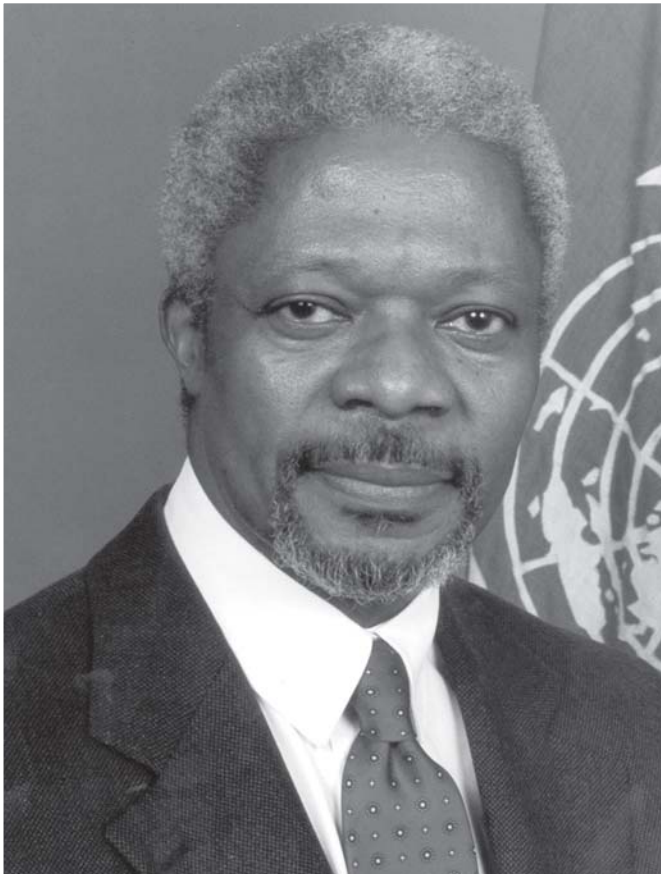
- Un **groupe de travail** composé de cinq membres a été formé pour rassembler de plus amples informations sur des activités relatives à la prévention des catastrophes auprès de chaque ministère.

- Un « **Centre d'information sur les catastrophes** » a été mis en place en septembre dernier. Le Centre en question est destiné à servir de centre de référence pour tous les intervenants et les parties prenantes à la prévention des catastrophes. La plate-forme nationale ougandaise a exhorté les ministères, les organisations internationales et les agences onusiennes à fournir des ouvrages et d'autres formes de documentation sur la prévention des catastrophes au Centre. ■

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES

8 Octobre 2003

**MESSAGE de
M. Koffi Annan,
Secrétaire général de l'ONU**



*M. Koffi Annan
Secrétaire général,
de l'ONU*

« *Inverser le cours des catastrophes pour un développement durable* » : tel est le thème de cette Journée internationale pour la prévention des catastrophes.

Ce thème nous suggère une fois de plus, en cette Année internationale de l'eau douce, qu'il ne s'agit pas seulement de préserver les ressources en eau pour préserver la vie, mais qu'il s'agit également de réduire la capacité de l'eau à détruire la vie. Plus de 90 pour cent des catastrophes enregistrées dans le monde sont en effet liées à l'eau. Et ces catastrophes, qui vont du manque d'eau - en temps de sécheresse - à l'excès d'eau en temps d'inondation, de glissements de terrain, de cyclones, d'ouragans et de typhons, s'abattent sur des communautés entières. Tous les ans. Dans le monde entier.

Les aléas naturels font partie de la vie. Mais ils deviennent des catastrophes quand ils font disparaître des vies humaines et détruisent les moyens d'existence des populations. Or, la vulnérabilité des communautés est actuellement aggravée par certaines activités humaines qui mènent à une pauvreté accrue, à une forte densité urbaine, à la dégradation de l'environnement, et au changement climatique.

Toutefois, **nous ne sommes pas impuissants** devant cet état de choses : **nous pouvons faire quelque chose**. Une meilleure prise de décisions, une planification améliorée, une gestion efficace des risques, des innovations en matière de développement, des activités de sauvegarde de l'environnement : telles sont les activités qui permettent de réduire la vulnérabilité des communautés. Et à cette fin, l'estimation des risques et la prévention des catastrophes devraient faire partie intégrante de tout projet et de toute politique de développement durable.

A l'occasion de cette Journée internationale pour la prévention des catastrophes, rappelons-nous que nous pouvons et nous devons réduire le nombre et l'impact des catastrophes par l'édification de communautés durables qui peuvent, à long terme, cohabiter avec les risques. ■

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES

8 Octobre 2003

MESSAGE de M. Sálvano Briceño, *Directeur du Secrétariat de l'ONU/SIPC*

Chers amis,

L'eau - en quantité excessive ou en quantité insuffisante - exerce une influence considérable sur nos vies, capte notre imagination et agit sur nos communautés.

Les aléas hydrométéorologiques tels que l'inondation, la sécheresse, les glissements de terrain, les cyclones tropicaux, les ouragans et les typhons posent des risques aux moyens d'existence des populations et au processus de développement.

La Campagne mondiale 2003 pour la prévention des catastrophes, campagne menée par la SIPC, se penche sur les moyens de faire face aux aléas liés à l'eau, en vue de sensibiliser davantage les décideurs et le public au fait que nous pouvons faire beaucoup de choses pour réduire l'impact des aléas.

Car si on admet généralement que la montée des aléas hydrométéorologiques est due à des activités humaines qui accroît la vulnérabilité, on continue cependant à accorder une plus grande attention (et les ressources correspondantes) aux catastrophes elles-mêmes – lorsqu'elles se produisent – et, naturellement, aux victimes et aux dégâts.

Il faut donc investir dans la préparation, la mitigation et la prévention. Celles-ci constituent, certes, un investissement à plus long terme, mais elles vont, au bout du compte, réduire, de manière spectaculaire, l'impact et le coût de ces catastrophes. En un mot, **nous devrions déplacer notre centre d'intérêt et passer des secours aux catastrophes à la prévention des catastrophes.**

Cette Campagne mondiale 2003 pour la prévention des catastrophes progresse tout au long de cette année pour atteindre son apogée lors de la Journée internationale de la prévention des catastrophes le 8 octobre prochain, journée dédiée spécialement à la prévention des catastrophes dans le monde entier.

Nous vous invitons à prendre part à cette campagne en organisant des activités qui mettent en évidence l'importance de la réduction de l'impact des aléas liés à l'eau. ■



M. Sálvano Briceño
Directeur
du Secrétariat inter-institutionnel
de l'ONU/SIPC

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES

8 octobre 2003

DISCOURS de M. Abdoukader Doualeh WAÏS,

Ministre de l'intérieur et de la décentralisation,

République de Djibouti

Mesdames et messieurs les représentants des organisations internationales ;
Mesdames et messieurs les membres de la plate-forme nationale chargée de la prévention et de la gestion des catastrophes;

Honorables invités,

C'est avec un grand plaisir pour moi de prendre la parole au cours de cette journée dédiée à la prévention des catastrophes qui est célébrée dans le monde entier le deuxième mercredi du mois d'octobre.

Pour célébrer cette journée, la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes a retenu comme thème pour cette année : l'eau.

En effet, l'eau exerce une influence considérable sur nos vies. Elle nous permet de nous fixer quelque part, de nous reproduire et d'assurer notre survie et notre santé. Mais elle aussi peut être dangereuses car elle peut inonder, détruire, ravager, transmettre des maladies quand elle est polluée. Dès l'accession de notre pays à l'indépendance, la question de l'eau constitue l'une des préoccupations majeures du gouvernement.

Comme vous le savez, la gestion des catastrophes couvre une vaste gamme d'activités comprenant la prévention, la préparation, la préparation, l'alerte précoce et la réaction aux catastrophes. Jusqu'à nos jours, les gouvernements et les bailleurs de fonds consacrent énormément d'argent dans les opérations de secours en négligeant la planification qui doit prévenir, réduire l'impact et le coût social et financier des catastrophes.



Les secours ont absorbé jusqu'à présent des ressources importantes qui auraient pu normalement être consacrées au développement. **Si cette tendance continue à se poursuivre dans le monde, ni les pays développés ni les pays en voie de développement n'auront plus de ressources pour le développement.** Aussi, il faut encourager la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes pour bien les bien gérer.

Par ailleurs, mon département mettra, dans un proche avenir, une structure permanente chargée de la prévention et de la coordination des opérations de secours au niveau national.

A partir de cette année, des programmes d'information et de sensibilisation dans

le domaine de la prévention des catastrophes à travers les médias et dans les établissements scolaires débiteront dans les jours à venir.

Mesdames et Messieurs,

Nous devons donc investir dans la préparation, la prévention et l'alerte précoce. Il s'agit bien entendu d'un investissement à plus long terme, mais ces mesures vont, en fin de compte, réduire de manière spectaculaire l'impact et le coût de ces catastrophes.

En un mot, nous devons mieux concentrer nos efforts sur la prévention plutôt que sur les secours.

Je vous remercie de votre attention. ■

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES

DISCOURS de M. Moses ALI,

Premier Vice Premier Ministre et Ministre d'Etat chargé de la préparation aux catastrophes et des réfugiés,
République d'Ouganda

Comme tous les ans, la *Journée internationale de la prévention des catastrophes* est célébrée aujourd'hui - 8 octobre - dans le monde entier.

Le thème choisi pour cette année - *Inverser le cours des catastrophes pour un développement durable* - nous fait rappeler qu'il ne s'agit pas seulement de répondre efficacement aux catastrophes pour sauver des vies humaines, mais qu'il s'agit surtout de **faire en sorte que les aléas ne se transforment pas en catastrophes** qui font des morts et détruisent les acquis en matière de développement.

En 2002, les catastrophes naturelles ont fait quelques 11.000 morts dans le monde entier, et la sécheresse et la famine ont fait près de 250.000 morts pendant la dernière décennie. Or, ces chiffres ne font pas encore véritablement état des millions de pauvres dont la vie est indirectement bouleversée par l'impact économique des catastrophes naturelles, dont les maigres revenus se sont davantage amenuisés ou même réduits à néant, et dont l'espoir de sortir - un jour - de la pauvreté est brisé à jamais.

En Ouganda, la sécheresse, les glissements de terrain, les vents violents et les chutes de grêle détruisent - tous les ans - en moyenne 800.000 ha de cultures et font 120 milliards de shillings ougandais (60 millions de dollars US) de pertes pour l'économie. Les accidents de transport et les feux y font également - tous les ans - des dégâts de l'ordre de 50 milliards de shillings (25 millions de dollars US). Les catastrophes naturelles et anthropiques - les conflits armés notamment - font, tous les ans, 5.000 morts dans notre pays. Et entre 1980 et 2003, une personne sur 30 a été victime de catastrophes naturelles ou anthropiques, et est tombée en dessous du seuil de pauvreté.

Par ailleurs, un tremblement de terre, qui se produit tous les 5-10 ans à l'ouest du pays, fait des dégâts estimés à plus de 80 milliards de shillings (40 millions de dollars US) au niveau des infrastructures et des propriétés individuelles. Et des pluies occasionnées par El Nino tous les 3-5 ans, pluies suivies d'une grave sécheresse, font tous les deux des dégâts estimés à plus de 200 milliards de shillings (100 millions de dollars US) au niveau également des infrastructures et des propriétés individuelles.

Au niveau mondial, que constatons-nous ? Plus de 90 pour cent des catastrophes naturelles enregistrées sont liées à l'eau, que celle-ci soit en quantité insuffisante - on a alors affaire à une sécheresse - ou en quantité

excessive, et ce sont les inondations, les glissements de terrain, les épidémies et les insectes nuisibles. Même chose pour les catastrophes anthropiques: la plupart de celles-ci sont liées à des conflits politiques et à la technologie. On constate, par ailleurs, que beaucoup de communautés ont affaire aux mêmes catastrophes d'année en année.

Que dire face à toutes ces situations ?

Le fait est qu'on estime trop souvent que les aléas naturels comme la sécheresse, l'inondation, les séismes, les feux, les maladies endémiques, le changement climatique, l'infestation parasitaire et les maladies animales sont des événements anormaux qui ne relèvent pas de la vie normale.

Or, les catastrophes et les situations d'urgence sont au contraire des manifestations tout à fait normales de la vie : elles résultent tout simplement des conditions sociales et économiques prévalant dans la société, et, à ce titre, elles font donc partie intégrante de la vie normale. Mais le problème intervient quand ces aléas nuisent à la vie et aux moyens d'existence des populations, elles se transforment alors en catastrophes.

Par conséquent, on ne peut faire de la réduction des risques de catastrophe hors du cadre du développement. Et le développement n'a aucun sens sans réduction des risques de catastrophe.

En bref, **si l'on conçoit le développement en termes d'édification de communautés, la gestion des risques de catastrophe lui apporte des fondations solides.**

Et une des premières démarches de la réduction des risques de catastrophe consiste à faire une distinction entre risque et vulnérabilité. Le risque est la probabilité d'apparition d'un aléa - ou également le produit d'un aléa et de la vulnérabilité - ; la vulnérabilité est, par contre, le degré de faiblesse d'une entité (communauté, structure, service, endroit, etc.), degré de faiblesse qui détermine l'ampleur de l'impact d'un aléa particulier sur cette entité - du fait de la nature et de la constitution de cette entité, ou encore de son emplacement à proximité d'un endroit à risques.

Divers facteurs sont à l'origine de cette vulnérabilité, entre autres les pratiques anti-écologiques, les changements écologiques mondiaux, la croissance démographique, le phénomène d'urbanisation, les injustices sociales, la pauvreté et les visions économiques à court terme.

Dans notre pays, la vulnérabilité d'un grand nombre de communautés augmente de

jour en jour à cause d'activités humaines indésirables comme le déboisement, la dégradation de l'écosystème, la pollution de l'environnement, les activités des rebelles au nord et au nord-est, le climat défavorable dans la région de Karamoja, les accidents de circulation, les feux en milieu urbain et rural, ainsi qu'une mauvaise utilisation et occupation des sols dans plusieurs parties du pays.

Toutefois, nous ne sommes pas impuissants devant cet état de choses : nous pouvons faire quelque chose. Une meilleure prise de décisions, une planification améliorée, une gestion efficace des risques, des innovations en matière de développement, des activités de sauvegarde de l'environnement : ce sont là des activités qui permettent de réduire la vulnérabilité des communautés. Et à cette fin, **l'estimation des risques et la prévention des catastrophes devraient faire partie intégrante de tout projet et de toute politique de développement durable.**

A l'occasion de cette *Journée internationale pour la prévention des catastrophes*, rappelons-nous donc que nous pouvons et nous devons réduire le nombre et l'impact des catastrophes par l'édification de communautés durables qui peuvent, à long terme, cohabiter avec les risques.

Car en mettant en œuvre des politiques et des pratiques qui tiennent intégralement compte des aléas reconnus et des risques éventuels auxquels les communautés sont exposées, et en renforçant les capacités de résistance des communautés face à ces aléas, nous pouvons réduire la probabilité d'apparition des catastrophes. La seule apparition périodique de celles-ci exige que leur gestion devrait relever purement et simplement d'une affaire de développement.

Et puis il ne faut pas oublier que l'on dépense beaucoup plus d'argent en répondant aux catastrophes qu'en les prévenant et en réduisant les risques. On reconnaît, partout dans le monde, que les dépenses sont triples: **1 million de shillings de mitigation permet d'épargner 3 millions de shillings de secours et d'assistance.**

Enfin, au nom de la Primature, je voudrais transmettre mes condoléances aux familles des victimes de l'accident routier¹ du Barrage de Kiira. ■

¹ Cet accident de la route a fait près de 50 morts le 7 octobre dernier, c'est-à-dire la veille même de la Journée internationale de la prévention des catastrophes.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES

DISCOURS de M. Jean Seth RAMBELOALIJONA,

*Ministre de l'intérieur et de la réforme administrative,
Président du Conseil national de secours (CNS),*

République de Madagascar

Honorables invités, chers amis, collaborateurs représentant la Primature, les Ministères, les Collectivités décentralisées, la Société civile, les ONG ; Mesdames et Messieurs : Il m'échoit aujourd'hui l'honneur de prendre la parole au nom du Gouvernement Malagasy, et en tant que Ministre de l'intérieur et de la réforme administrative, Président du Conseil national de secours, pour vous souhaiter à tous la bienvenue et vous remercier d'avoir répondu à notre invitation.

La Communauté internationale célèbre chaque année la Journée mondiale de la prévention des catastrophes naturelles le deuxième mercredi du mois d'octobre, soit ce 8 octobre 2003, et dont le thème choisi cette année est « **Inverser le cours des catastrophes pour un développement durable** ».

En cette journée de réflexion, comment ne pas assurer une pensée particulière à tous ceux qui ont perdu et leurs vies, des parents et amis, et des biens, et ils sont nombreux et combien importants.

La cruauté des fléaux qui les ont frappés nous interpelle à nous organiser, et - pourquoi pas ? - à trouver des voies et moyens pour prévenir leurs effets toujours néfastes, à prendre d'avance les dispositions adéquates et appropriées qui s'imposent pour redonner la vie aux sinistrés, pour réhabiliter les régions éprouvées, pour faire des zones dévastées des sites et nouveaux pôles de développement.

En effet, nous le savons tous, consécutivement à la dégradation de l'environnement du fait des hommes, aux effets de serre et du phénomène El.Nino ; depuis plus d'une dizaine d'années, une tendance à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes a été constatée au niveau mondial. Peu de pays échappe aux effets des désastres - soit aux cyclones, soit aux séismes, soit aux inondations... Concernant plus particulièrement Madagascar, **la Grande île est confrontée à une grande diversité de cataclysmes.**

La fréquence des catastrophes et leur localisation sont telles que, quelque que soit l'année, il n'est pas rare qu'une de nos régions ait été sévèrement touchée ; et déjà en ce début de saison cyclonique, « Abaimba », tempête Tropicale modérée, vadrouille dans la partie nord-est de notre littoral. Nul n'est besoin de rappeler ici l'impact négatif des catastrophes naturelles sur l'économie.

Comment inverser le cours des catastrophes pour un développement durable, si ce n'est par des actions visant à réduire la vulnérabilité aux risques, la sensibilisation du public afin qu'il prenne davantage conscience de l'existence de solutions idoines, de façon que l'ensemble de la communauté soit déterminé à faire de la prévention des risques et des catastrophes un bien public.

Madagascar, depuis quelques années, a abordé le problème des cataclysmes sous un angle novateur, puisque l'on fait partie des quelques pays du continent africain à s'être doté d'une Stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes, concrétisée par l'adoption, dernièrement, d'une loi sur la gestion des ces risques. L'adoption de cette loi marque l'aboutissement des efforts importants menés par le Gouvernement malagasy et de vous tous ici qui nous ont appuyés dans cette démarche. Nous nous en félicitons.

Par ailleurs, Madagascar s'est engagé fermement à réaliser un développement rapide et durable du pays. A cet effet, nous nous sommes armés d'une **Stratégie de réduction de la pauvreté** qui est le cadre de politique publique le plus important du pays.

Du fait que la majorité des éléments et facteurs qui constitue l'état de risque et de la vulnérabilité de la société malgache, les aspects sociaux économiques, environnementaux, la gouvernance et la sécurité, sont déjà compris dans cette stratégie, il en découle que c'est également un **instrument de haute potentialité pour la gestion des risques et des catastrophes.**

A cela s'ajoute la prise en compte, dans ce même document, de la **gestion des risques et des catastrophes en tant qu'action stratégique à part entière.**

En cette journée de consécration, mon message voudrait amener l'opinion publique à se rendre compte davantage que la prévention des catastrophes a toujours permis de sauver des vies humaines, de protéger des biens, de réduire les dégâts.

Je voudrais, par la même occasion, associer particulièrement les médias aux efforts de sensibilisation et d'éducation. En effet, votre implication dans la transmission des bulletins et les rapports météorologiques, afin que l'alerte parvienne rapidement aux populations menacées, peut sauver des centaines et des milliers de vies chaque année. La diffusion d'informations exactes et précises avant, pendant et après les situations d'urgence est l'une des responsabilités sociales des médias, car la valeur des alertes bien conçues et données en temps opportun devient visible en termes de pertes évitées et de ressources protégées.

Pour terminer, je profite de cette opportunité pour adresser, au nom du Gouvernement et en ma qualité de Président du Conseil national de secours, mes sincères remerciements à tous nos amis, partenaires œuvrant dans la gestion des risques et des catastrophes qui ne cessent d'intervenir à nos côtés. Soyez assuré que votre contribution - nécessaire et combien précieuse - est appréciée à sa juste valeur.

J'exprime le vœu que nos communautés puissent résister aux catastrophes naturelles afin d'en réduire leurs impacts - au bénéfice du développement de notre pays - parce qu'elles se sont bien préparées et pris à temps toutes les dispositions et mesures qui s'imposent.

Je vous remercie. ■

JOURNEE INTERNATIONALE DE PREVENTION DES CATASTROPHES

Activités des plates-formes nationales



ONU/SIPC de Djibouti, de Madagascar et d'Ouganda ont célébré la Journée internationale de la prévention des catastrophes le 8 octobre dernier. La Journée a été marquée différemment dans chaque pays:

DJIBOUTI

- **Rencontre des intervenants** en prévention des catastrophes et gestion des risques de catastrophe à la salle des conférences du Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, en présence du Ministre de l'intérieur et de la décentralisation M. Adboukader Doualeh Waïs. Prennent part à la rencontre des représentants de divers ministères, du Secrétariat de l'IGAD (Autorité intergouvernementale sur le développement), des agences onusiennes, du secteur privé, de la société civile et de la Plate-forme nationale SIPC.

- **Brève allocution du Ministre de l'intérieur** et de la décentralisation M. Adboukader Doualeh Waïs à ceux présents à la rencontre susmentionnée. Il affirme que Djibouti a passé la première épreuve de la prévention des catastrophes et désire maintenant passer à la seconde qui consiste à formuler une stratégie nationale et à mettre en place une structure solide et fiable de gestion des catastrophes. Il remercie les partenaires et les bailleurs de fonds et leur assure que son ministère est prêt à apprendre à partir du savoir et des expériences des autres pays, mais ambitionne également de pouvoir enseigner aux autres dans le futur.

- **Discours officiel du Ministre de l'intérieur.** Ensuite, le Ministre de l'intérieur procède à son discours officiel (voir p. 40), suivi de la lecture du **message du Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan** (à l'occasion de la Journée internationale de la prévention des

catastrophes) par M. Asare, représentant résident du HCR à Djibouti, qui assure l'intérim du Coordinateur résident du Système de l'ONU à Djibouti.

- Le message du Secrétaire général de l'ONU est suivi d'un **exposé sur l'eau et les catastrophes dans le contexte djiboutien** par M. Mohamed Ismael, directeur au Ministère des ressources en eau, conformément au thème de la Journée internationale de la prévention des catastrophes qui, pour cette année, est "Inverser le cours des catastrophes pour un développement durable". M. Mohamed Ismael déclare qu'en ce qui concerne les inondations, Djibouti a tiré des enseignements des inondations de 1994 qui avaient fait beaucoup de morts et détruit un grand nombre de maisons. En ce qui concerne la sécheresse, a-t-il poursuivi, sécheresse que le pays connaît tous les ans et dont l'impact négatif est surtout ressenti par les femmes, les enfants et les animaux, un projet pilote

d'irrigation et d'agriculture est en cours au nord du pays sous l'égide du Ministère des ressources en eau et en partenariat avec le Ministère de l'agriculture.

- L'exposé de M. Mohamed Ismael, directeur au Ministère des ressources en eau, est suivi de l'**allocution de Mme Noroarisoa Rakotondrandria, responsable des programmes d'ONU/SIPC Afrique** en mission à Djibouti. Elle met l'accent sur le lien entre prévention des catastrophes et développement durable. « Un développement 'durable' c'est aussi un développement qu'on fait 'durer', » déclare-t-elle, « et la prévention des catastrophes s'apprête bien au rôle de 'durabilisateur' (elle s'est excusée pour ce mot qui n'existe pas en français !) si les communautés sont associées à toutes les activités. » Mme Noro Rakotondrandria remercie enfin le comité d'organisation et le PNUD pour son soutien à la Journée internationale.

- Ces allocutions et ces exposés ont été suivis de **discussions** au cours desquelles les membres de la Plate-forme nationale SIPC ont réitéré leurs engagements en faveur de la prévention des catastrophes dans le pays.

- ONU/SIPC Afrique a produit un **programme radiophonique** en français sur 4 thèmes: Aléas et catastrophes, Impact des catastrophes, Sécheresse, Rôle de l'ONU/SIPC. Le programme sur les aléas et les catastrophes a été diffusé de Paris par Radio France Internationale (RFI) pendant cette Journée internationale. La traduction du programme radiophonique en langues locales est envisagée en vue de leur diffusion sur la radio nationale.

- Des **T-shirts** ont été également distribués à l'occasion de cette Journée.

- La campagne djiboutienne pour la prévention des catastrophes se poursuivra au delà de cette Journée: la plate-forme nationale organisera une **séance d'information des écoles** à la fin du mois d'octobre 2003.

MADAGASCAR

Célébration de la Journée internationale de la prévention des catastrophes le 8 octobre dernier au siège du Conseil national des secours (CNS).

- Le **discours du Ministre de l'intérieur** et de la réforme administrative Jean Seth Rambeloalijaona est axé sur le thème de la Journée: "Inverser le cours des catastrophes pour un développement durable". Il a également prononcé des mots de réconfort à l'endroit des sinistrés. La Plate-forme nationale SIPC de Madagascar a choisi "Sécheresse et inondations" comme thème de la Journée.

- **Lancement d'un lot de matériels** en français et en malgache sur la sécheresse et les inondations - matériels produits par le CNS/Plate-forme nationale et CRS (Catholic Relief Services). Posters, cartes-instructions, guides techniques, dépliants, T-shirts, casquettes, etc. : des matériels destinés à la sensibilisation du public - après une formation préalable sur leur emploi. Une évaluation sera conduite sur l'utilisation convenable de ces matériels.

- **Présentation d'un film documentaire** sur la sécheresse et les inondations. Ce film de 14 minutes intitulé "L'eau c'est la vie" et réalisé par l'Office national pour l'environnement (ONE), est axé sur deux régions du sud de Madagascar: la région de Morondava qui est sujette à des inondations et celle de l'Androy qui est souvent victime de la sécheresse. Il s'agit d'un matériel éducatif sur l'importance que revêt l'eau pour la vie quotidienne des hommes et des animaux, et également sur son importance dans les coutumes et les cultures locales. La projection du film a été suivie d'un **débat**.

- **Exposition** sur les catastrophes naturelles et anthropiques, exposition à laquelle les intervenants ont pris part.

OUGANDA

- Publication d'un **encart spécial dans un quotidien local** (édition du 8 octobre 2003 de "New Vision") par la la Plate-forme nationale ougandaise et le Ministère d'Etat chargé de la préparation aux catastrophes et des réfugiés.

- Présentation du **message du Secrétaire général de l'ONU** par le Ministre d'Etat chargé de la préparation aux catastrophes et des réfugiés **sur les stations de radio et de télévision locales**.

- **Débat radiodiffusé en direct** dans la soirée. Débat fort animé sur deux catastrophes qui se sont produites le 7 octobre - la veille de la Journée internationale: un accident de la route qui a fait une cinquantaine de morts à l'est du pays, et des cas de glissements de terrain à l'ouest du pays.

- **Réunion entre le Gouvernement ougandais et les institutions engagées dans les catastrophes** le 9 octobre. Au menu: Comment s'attaquer aux causes des catastrophes ? Que faire pour réduire leur impact ? A noter qu'un "Groupe de travail sur les causes profondes des catastrophes" avait été formé auparavant. Le Groupe de travail doit soumettre un projet de rapport et préparer un autre rapport qui sera utilisé en conseil des ministres pour la formulation d'un "Cabinet Paper for Action" (Note "pour suite à donner" du Conseil des ministres).

Informations recueillies par Noroarisoa Rakotondrandria

Principales activités en cours et futures d'ONU/SIPC Afrique pour 2003

ONU/SIPC Afrique

Nairobi, Kenya

Elaboration de la Stratégie régionale africaine de gestion des risques de catastrophe

Après la tenue du premier atelier NEPAD sur la gestion des catastrophes à Johannesburg en avril 2003, ONU/SIPC Afrique s'est engagé dans un partenariat avec le Secrétariat du NEPAD et la Commission de l'Union africaine (UA). UA/NEPAD et ONU/SIPC Afrique entreprennent actuellement des efforts conjoints – sur la base d'un partage des coûts – pour l'élaboration d'une Stratégie régionale africaine de gestion des risques de catastrophe. Le processus est conduit sous la direction d'UA/NEPAD et avec l'appui d'ONU/SIPC Afrique. Deux consultants ont été désignés pour commencer les travaux à partir de fin octobre dernier sous la houlette d'UA/NEPAD et la supervision d'ONU/SIPC Afrique.

Consultation sous-régionale de la COI sur la prévention des catastrophes

Les cinq pays membres de la Commission de l'Océan indien ou COI (Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores et La Réunion) sont fréquemment sujets à des catastrophes provoquées par des aléas naturels. Le Secrétariat de la COI a décidé d'aller plus loin dans ses efforts d'assistance en prévention des catastrophes aux autorités des pays membres. Le Secrétariat de la COI a demandé à ONU/SIPC Afrique d'accompagner les efforts qu'il déploie en matière de prévention des catastrophes. Le Secrétariat de la COI et ONU/SIPC Afrique ont convenu de procéder à un processus de revue qui aiderait les actions de suivi à répondre aux besoins réels de la sous-région. Ce processus sous-régional de revue sera mené sous la houlette du Secrétariat de la COI avec la facilitation d'ONU/SIPC Afrique. Une Réunion consultative sous-régionale sera

organisée dans la troisième semaine de novembre 2003 avec les principaux objectifs suivants:

1. Renforcement de la coopération sous-régionale en matière de gestion des risques de catastrophe ;
2. Forum d'échange de vues et d'expériences pour les pays membres de la COI et les agences onusiennes concernées ; et
3. Consensus sur la manière de gérer les risques de catastrophe dans l'intérêt du développement durable dans la sous-région. Les résultats de cette réunion consultative sous-régionale serviront de base au processus sous-régional de revue susmentionné. Et les résultats de cette revue seront, à leur tour, utilisés, à titre de contribution régionale, pour la formulation de la future Stratégie régionale africaine de gestion des risques de catastrophe.

Gestion des risques de catastrophes selon une perspective féminine

L'intérêt accru que l'on observe actuellement pour la prévention des risques de catastrophe demeure généralement insensible aux préoccupations Genre, et ne tient pas compte des vulnérabilités et des besoins particuliers des femmes, ignorant, ce faisant, que l'impact des catastrophes s'avère plus lourd chez les femmes. ONU/SIPC Afrique œuvre actuellement avec ONU Habitat, UNIFEM Nairobi et des femmes cadres et responsables membres de Soroptimist International pour promouvoir une participation active des femmes à la gestion des risques de catastrophe et une approche sensible aux problèmes de genre dans la gestion des risques de catastrophe. Cette initiative conjointe, qui a été lancée en octobre 2003 dernier, se propose de réaliser les triples objectifs suivants:

1. Revue des préoccupations Genre dans les politiques, stratégies, législations et pratiques existantes dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe, revue dont le rapport final servira de document de travail de base pour une future Conférence régionale féminine sur les femmes et la prévention des catastrophes prévue en avril 2004.
2. Elaboration d'une Stratégie africaine d'intégration de la dimension Genre dans la gestion des risques de catastrophe - en partant des résultats de la revue susmentionnée et d'un ensemble de vastes consultations. Une première version de cette Stratégie contribuera à la formulation de la future Stratégie régionale africaine de gestion des risques de catastrophe, et sa version finale sera mise au point lors de la Conférence régionale sur les femmes et la prévention des catastrophes susmentionnée.
3. Recommandations sur l'intégration de la dimension Genre dans la gestion des risques de catastrophe, recommandations qui serviront de contribution à la Seconde Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes prévue à Kobé, au Japon, en janvier 2005.

Mobilisation des femmes pour une participation active à la prévention des catastrophes

Divers forums ont été utilisés par ONU/SIPC Afrique pour sensibiliser les femmes à la notion de gestion des risques de catastrophe, et un nombre sans cesse accru de femmes ont exprimé un intérêt certain pour le sujet et désirent en savoir plus sur la question des catastrophes. Pour répondre à ces besoins et accéder à ces requêtes, ONU/SIPC Afrique apportera son soutien à des efforts menés dans le même sens par des femmes cadres et responsables membres de Soroptimist International Kenya.

Un atelier de deux jours sera organisé par ONU/SIPC Afrique à l'intention de représentants de femmes en provenance de diverses parties du pays. L'objectif principal de l'atelier est de sensibiliser les femmes à des questions relatives aux catastrophes et de les mobiliser à une participation active à la prévention des catastrophes dans leurs communautés respectives. Mme Tadzong du Cameroun, lauréate du Prix Sasakawa de l'ONU pour la prévention des catastrophes en 2003, sera invitée à cet atelier pour qu'elle partage son expérience aux participants. L'atelier est prévu les 27 et 28 novembre 2003.

Mise en rapport de la réduction des risques de catastrophe liés à l'eau avec la gestion des ressources en eau

Une Conférence panafricaine de mise en œuvre et de partenariat sur l'eau sera organisée conjointement par le Conseil ministériel africain sur l'eau, ONU-Eau/Afrique et le Groupe Afrique de travail sur l'eau du 8 au 13 décembre 2003 à Addis Abéba en Éthiopie. Pour plaider en faveur du lien qu'il faut établir entre risques de catastrophe liés à l'eau et gestion des ressources en eau, ONU/SIPC Afrique coopère avec les organisateurs de la Conférence en vue d'une contribution de SIPC au thème "Gérer les risques". ONU/SIPC parlera donc de risques de catastrophe liés à l'eau lors de cette conférence. Et à cet effet, ONU/SIPC Afrique œuvre en partenariat avec UMOVOTO AFRICA (PTY) LTD (firme de consultants en développement et gestion des ressources en eau) pour publier une collection de petits ouvrages intitulée "Eau et risques en Afrique". Un des ouvrages de cette collection est un "Guide à l'intention des dirigeants communautaires", et un autre est destiné à des élèves de 12 à 15 ans. Entre-temps, faisant suite à la publication (il y a quelques mois) d'un petit ouvrage pour enfants intitulé *Safari's Encounter With a Landslide* (Safari et les glissements de terrain), un autre ouvrage (*Safari's*



Encounter With Floods – Safari et les inondations) destiné aux élèves est en train d'être finalisé avec Nairobi Drought Monitoring Center (Centre de Nairobi pour la surveillance des sécheresses) et un artiste local (pour les illustrations). *Safari's Encounter With Drought* (Safari et les sécheresses) est également en cours de préparation.

Intégration de la prévention des catastrophes dans les aides d'urgence et le développement durable

ONU/SIPC Afrique confectionnera des dossiers d'information – sous la forme de faits et chiffres – pour expliquer les avantages offerts par la prévention des catastrophes au développement durable. Des faits et chiffres bien documentés et bien argumentés seront utilisés pour démontrer que la prévention des catastrophes sert les efforts actuels de réduction de la pauvreté et d'investissement économique au niveau national et international. De tels et chiffres serviront également à montrer que la

prévention des catastrophes peut aider à réduire les souffrances et les besoins humanitaires accrus. Les préparatifs sont en cours et le gros du travail commencera au début du mois de décembre 2003.

Problèmes connexes aux catastrophes

Avec l'appui d'experts et des gouvernements nationaux, ONU/SIPC Afrique veillera à publier des dossiers d'information peu sophistiqués sur la manière d'établir des liens entre prévention des catastrophes et initiatives relatives à la protection de l'environnement, à l'adaptation au changement climatique, à l'eau et à l'allègement de la pauvreté. L'objectif d'une telle entreprise est d'accompagner les autorités nationales et les dirigeants communautaires dans leurs efforts d'intégration de la prévention des catastrophes dans leurs programmes de routine en matière de développement. Les préparatifs sont en cours et le gros du travail débutera en principe au début du mois de décembre 2003. ■

Alerte précoce. Une consultation régionale africaine a été organisée en vue de la Deuxième Conférence internationale sur l'alerte précoce qui s'est tenue à Bonn en Allemagne. Pour la toute première fois, des praticiens de l'alerte précoce en Afrique ont pu se réunir autour d'une table.

Préparatifs à la récente Conférence de Bonn en Afrique

ONU/SIPC Afrique

Nairobi, Kenya

Ils étaient en tout 47 responsables issus de plus de 32 pays africains et de diverses organisations internationales, la plupart des praticiens de l'alerte précoce en Afrique, qui, pour la toute première fois, ont pu se réunir autour d'une table.

L'événement - couvert par la presse kenyane - s'est passé lors d'une "Consultation régionale africaine en préparation de la Deuxième Conférence internationale sur l'alerte précoce » (EWC II) tenue dans la capitale kenyane Nairobi les 23 et 24 juin derniers.

Cette consultation, tenue en préparation de la "Deuxième conférence internationale sur l'alerte précoce » qui vient de se tenir à Bonn (Allemagne) en octobre dernier, a été organisée par le bureau Afrique de l'ONU/SIPC, avec le soutien financier du Ministère allemand des affaires étrangères et du Bureau pour la prévention des crises et le recouvrement (PNUD), et l'apport logistique de Drought Monitoring Centre Nairobi (Centre de surveillance des sécheresses à Nairobi) ou DMCN.

Au menu : échanges, mise en place d'un réseau, et surtout discussions sur la science

et l'art de l'alerte précoce ainsi que sur les voies et moyens d'incorporer celle-ci dans la politique de l'Etat.

Au nombre des autres intervenants présents étaient notamment des responsables politiques ainsi que des représentants d'organisations régionales et sous-régionales africaines, d'agences onusiennes, de partenaires donateurs bilatéraux, et des universitaires et des personnalités de la société civile.

"Incorporer l'alerte précoce dans la politique de l'Etat"

Cette consultation fit suite à une série de consultations tenues en Asie, en Europe et sur le continent américain, en vue de la contribution respective de ces régions à la Conférence internationale de Bonn. Et dans cette optique, le thème de la consultation était "Incorporer l'alerte précoce dans la politique de l'Etat".

Dans son mot d'ouverture, le Ministre adjoint de l'administration provinciale de la sécurité publique de la République du Kenya, M. Kivutha Kibwana, a noté que des solutions doivent être trouvées contre

la dévastation semée par les aléas climatiques. Il a ajouté que l'alerte précoce est dès lors vital pour le développement national et régional, et qu'elle doit être incorporée dans la politique de l'Etat.

Intervenant également lors de la cérémonie d'ouverture, M. Isaac Tarirai Chivore du PNUD Kenya a déploré la disparition progressive des systèmes traditionnels d'alerte précoce, systèmes qui, selon lui, avaient cependant servi dans le passé. Il a donc souligné que dans l'élaboration de systèmes modernes d'alerte précoce, on ne doit pas ignorer complètement de telles pratiques. (Voir encadré pour les autres interventions faites lors de la cérémonie d'ouverture).

Contraintes majeures en Afrique

Il ressort de revues menées antérieurement en Afrique que dans le cadre de la prévention des catastrophes, les contraintes majeures sur l'alerte précoce sont les suivantes:

- Ressources humaines et technologiques inadéquates pour des systèmes efficaces d'alerte précoce, cela à cause surtout de



Les participants



Discussion en groupe

contraintes financières qui imposent des restrictions à l'investissement public dans le domaine de l'alerte précoce et dans celle de la prévention et de la mitigation des catastrophes en général.

- Prise de conscience insuffisante au niveau des décideurs et du grand public, ce qui nuit à la pérennisation des initiatives en matière d'alerte précoce.
- Faible application des règlements et des normes de planification au niveau de l'aménagement des ressources physiques.
- Concentration excessive des systèmes d'alerte précoce sur les catastrophes hydrométéorologiques: couverture insuffisante des épidémies, des conflits et des autres aléas.
- Détérioration des réseaux hydrométéorologiques.
- Mauvaise intégration et coordination entre les organismes clés engagés dans l'alerte précoce et dans la prévention et mitigation des catastrophes.
- Alerte précoce insuffisamment traduite en planification et activités de réponse.
- Mauvaise intégration de l'alerte précoce dans la planification du développement.
- Dysfonctionnement dans

l'orientation que l'utilisateur donne aux systèmes d'alerte précoce.

- Faible coopération interfrontalière et internationale.

Des cas de réussite

Des cas de réussite ont été cependant relevés dans l'application des alertes précoces à la prévention des catastrophes. Parmi ceux-ci figurent notamment la gestion des cyclones à Maurice; l'évaluation des vulnérabilités dans la région de la SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe) - dont celles du Mozambique et de la Zambie; l'alerte précoce sur les éruptions limniques au Cameroun; la pratique traditionnelle de l'alerte précoce sur les rives du Lac Victoria au Kenya; l'alerte précoce à Madagascar (où la gestion des risques et des catastrophes figure en bonne place dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté avalisée par le FMI).

Suggestions émises

- Intégrer l'alerte précoce dans les trois (3) piliers du développement durable.
- Accorder à la prévention des risques une priorité dans les allocations budgétaires.
- Abandon de l'approche Projet dans le financement de la gestion des catastrophes,

et recherche d'approches innovantes pour le financement des systèmes d'alerte précoce.

- Adoption rapide et approfondissement des approches partant de la base en matière de gestion des catastrophes - selon certains participants. Car les ressources, estiment-ils, doivent être orientées vers la base pour pouvoir montrer aux communautés les avantages économiques offerts par les alertes précoces, cela afin de les motiver à une plus grande participation aux activités.
- Au niveau de la coordination des systèmes d'alerte précoce, notamment pour la sécheresse et la désertification, envisager les systèmes d'alerte précoce dans le cadre de la Convention de l'ONU sur la lutte contre la désertification.
- Nécessité vitale de s'engager dans une réduction agressive des risques de catastrophe et d'intégrer l'alerte précoce aux pratiques de développement durable telles que la planification de l'utilisation et de l'occupation des sols.

“Peu d'enthousiasme” de la part des bailleurs de fonds

Abordant la question du financement des alertes précoces par les bailleurs de fonds, des participants ont noté le poids des relations internationales et les effets négatifs de celles-ci sur le financement

reçoivent pas à temps les demandes de financement émanant des autorités nationales.

Solution médiane : puisque les bailleurs de fonds font donc preuve de si peu d'enthousiasme pour les activités à long terme de gestion des risques de catastrophe, et que l'on doit cependant intégrer l'alerte précoce dans le développement durable, il faut voir comment transformer leurs aides d'urgence post-catastrophes en mécanismes de réduction des risques de catastrophe.

Et, allant dans le même sens, un autre participant a déclaré que les aides à la réhabilitation et à la reconstruction ne devraient pas se limiter au seul remplacement des ressources endommagées, mais qu'elles doivent également être étendues à des interventions claires relevant de la réduction des risques.

Autre remarque : les bailleurs de fonds sont peut-être plus sensibles à la réponse aux catastrophes (qu'aux activités normales de développement) du fait de leur dimension morale et humanitaire. Par conséquent, les gouvernements devraient tirer leurs propres conclusions et définir leurs propres priorités.

Comment mieux intégrer l'alerte précoce dans la politique de l'Etat ?

Les recommandations principales suivantes ont été émises par les participants pour mieux intégrer l'alerte précoce dans la politique de l'Etat :

- Renforcement et mise en place d'alertes précoces nationales et sous-régionales par le biais, entre autres, du renforcement des capacités.
- Entretien et amélioration des réseaux et des installations hydrométéorologiques.
- Elaboration et mise en place de modalités opérationnelles de partage et d'échange de données et d'informations (entre autres par le maillage par réseau ou networking) pour une meilleure synergie entre les parties prenantes à l'alerte précoce et les initiatives relatives à celle-ci.
- Application des normes et règlements, notamment dans le secteur privé.
- Incorporation de l'alerte précoce et de la gestion des risques de catastrophe dans les politiques nationales et régionales.
- Mise en place, aux niveaux national et régional, de structures techniques capables de faire intégrer les données scientifiques et techniques dans les processus de planification et de prise de décisions.

- Intégration de la prévention des catastrophes et de la gestion des catastrophes en général dans le NEPAD.
- Renforcement des mécanismes de prévention des catastrophes en Afrique.
- Promotion de la propriété et de l'initiative africaines de l'élaboration de systèmes d'alerte précoce et des actions de soutien à ceux-ci impulsées par les partenaires extérieurs.

Observations finales

En guise de conclusion, M. Foday Bojang de la Commission de l'Union Africaine (UA) a appelé au renforcement de l'ONU/SIPC en tant qu'unité technique collaborant avec l'UA, le NEPAD et les autres entités sous-régionales à la promotion de la cause de l'alerte précoce et de la réduction des risques de catastrophe en Afrique. Il a également appelé à des actions d'urgence d'appui à la création, en Afrique, d'un Centre régional sur la gestion des catastrophes, ainsi qu'à la revalorisation des systèmes nationaux et locaux d'alerte précoce.

Pour sa part, M. Andrew Maskrew du Bureau pour la prévention des crises et le recouvrement (PNUD), a souligné qu'il

est nécessaire

(1) que les interventions demeurent simples,

(2) que l'alerte précoce fasse partie de la gestion des risques, au même titre que les autres éléments de même importance, et

(3) de se rappeler que l'alerte précoce est un investissement concret menant à des avantages à court terme, avantages qui offrent un mécanisme qui nous permet de nous occuper de problèmes de développement à long terme.

Quant à M. Salvano Briceno, directeur de l'ONU/SIPC, il a souligné qu'il faut constamment s'assurer que le but ultime de toute alerte précoce est une réponse adéquate conforme à la réduction des risques. Autrement, a-t-il poursuivi, tous les efforts consacrés à l'alerte précoce ne mènent pas aux résultats escomptés en termes de réduction des risques. Il a également noté qu'il est crucial de renforcer le processus de collaboration en cours, et d'œuvrer ensemble pour promouvoir l'alerte précoce en tant qu'outil efficace de réduction des risques de catastrophe en Afrique. ■

Consultation régionale africaine en préparation de la Deuxième conférence internationale sur l'alerte précoce 23-24 juin 2003, Nairobi, Kenya

LES DISCOURS D'OUVERTURE en bref

M. Peter Platte du Ministère des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne a déclaré que 50 million de personnes souffrent à cause de la sécheresse en Afrique, et que donc il faut à tout prix que les alertes précoces mènent à des initiatives de réponse efficaces. M. Platte a également fait état de l'envergure et de l'approche de l'appui du gouvernement allemand à la prévention des catastrophes et aux activités liées à l'alerte précoce tant dans le monde en général qu'en Afrique.

M. Foday Bojang, haut responsable chargé des politiques au sein de l'UA, a souligné l'importance particulière que la Commission de l'UA accorde à la réduction de l'impact des catastrophes sur le continent. Il a attiré l'attention des participants sur les efforts actuellement déployés par la Commission – et par l'OUA, son prédécesseur – en vue de l'institutionnalisation d'une gestion efficace des catastrophes sur le continent. Il a également émis le vœu de voir la Conférence de Bonn faciliter un tel processus.

M. Salvano Briceno, directeur du Secrétariat de l'ONU/SIPC, a déclaré qu'il est essentiel de renforcer les capacités des communautés, de faciliter l'équilibre entre les sexes, et d'encourager la collaboration et l'esprit d'équipe. Il a également mis l'accent sur deux points: (1) l'impact des catastrophes a peut-être diminué, mais les pertes enregistrées au niveau des économies ont augmenté en Afrique, (2) les cas extrêmes augmentent du fait du changement climatique, mais les vulnérabilités augmentent à un taux encore plus élevé et plus alarmant. D'où, estime-t-il, l'urgente nécessité de se focaliser sur la gestion des risques de catastrophe et de s'attaquer aux questions ayant trait à l'alerte précoce et à la vulnérabilité.

« Intégration de la dimension Genre dans la gestion des catastrophes en Afrique. » Ce sujet a été évoqué en... Australie par des femmes issues de 113 pays, membres de Soroptimist International, le plus grand club international féminin de service. Leur constat: les femmes africaines peuvent - et devraient - jouer un rôle clé dans la prévention des catastrophes.

Le Soroptimist International appelle au renforcement du rôle des femmes africaines dans la prévention des catastrophes

A. Kirambi & M. Alambo
Soroptimist International, Kenya

Sydney, Australie. Des centaines de femmes – cadres et responsables - en provenance de 113 pays se sont réunies dans cette grande ville australienne du 28 au 31 juillet dernier lors de la 17e Convention mondiale de Soroptimist International¹ (SI), le plus grand club international féminin de service. Au menu: comment réaliser cette vision de SI exprimée par la formule “Voix mondiale des femmes”².

D'emblée, lors de la cérémonie d'ouverture, l'oratrice du jour, Mme Eileen Pittaway, directrice du Centre de recherche sur les réfugiés de l'Université de Nouvelles Galles du Sud (Australie), cite des chiffres édifiants émanant de sources onusiennes dignes de foi, et révèle que “12 pour cent de la population

mondiale consomme 85 pour cent de l'eau actuellement disponible dans le monde.”

Le débat est ouvert: “Comment mettre de telles statistiques au service du mieux-être social?” “Comment mettre en rapport Objectifs du Millénaire et prévention des catastrophes?”

Présence de SI à la Conférence de Bonn sur l'alerte précoce

Prévention des catastrophes? La question n'a pas été soulevée par hasard. En effet, deux dirigeantes de SI Nairobi étaient dans la salle pour sensibiliser leurs autres “sœurs” (le mot latin *soror* veut dire « sœur ») à une perspective féminine de la préparation aux catastrophes. SI Nairobi s'était engagé

auparavant, notons-le, dans un partenariat (voir encadré) avec ONU/SIPC Afrique pour la réalisation conjointe d'un programme sur la prévention des risques et l'alerte précoce sur la base d'une perspective féminine.

Les deux membres de SI Kenya ont donc fait, lors d'un atelier, un exposé sur les initiatives prises par ONU/SIPC Afrique et le rôle important joué par les femmes dans les catastrophes naturelles en Afrique.

Leur exposé visait surtout à sensibiliser leurs sœurs sur les questions de genre qui font obstacle à une bonne gestion des catastrophes en Afrique. Cela pour une collecte de points de vue et de suggestions que SI désire avancer lors de la Seconde Conférence internationale sur l'alerte précoce organisée à Bonn (Allemagne) en octobre dernier.

En tout cas, l'exposé a contribué à une plus grande prise de conscience de la nécessité de promouvoir cette cause dans tous les pays où SI est implantée.

“Les femmes sont en mesure de jouer un rôle clé”

Autre constat : la condition des femmes africaines est certes plus dure qu'ailleurs, car elles doivent en plus rester à la maison pour prendre soin des enfants et veiller aux besoins familiaux, mais les préoccupations des femmes sont les mêmes tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Préoccupations qui se résument aux suivantes:



- Les catastrophes n'ont pas le même impact sur les hommes et sur les femmes;
- Les femmes jouent un rôle clé dans le renforcement de la cellule familiale, le maintien des liens avec les structures communautaires et la satisfaction des besoins familiaux élémentaires;
- Les femmes sont particulièrement vulnérables aux effets d'une dégradation de l'environnement causée par les aléas naturels, et sont donc en mesure de jouer un rôle clé dans la prévention des catastrophes;
- L'inégalité entre homme et femme constitue une cause profonde de la vulnérabilité aux conflits et aux catastrophes à travers le monde entier;
- L'extrême vulnérabilité des femmes provient d'une faiblesse de ses capacités, faiblesse qui tire sa source du patriarcat, de l'enracinement de certaines valeurs culturelles traditionnelles et (dans la plupart des pays) de l'absence de politiques favorables et de volonté politique.

« Partenaires à part entière » dans la gestion des catastrophes

Les recommandations suivantes ont été alors prises :

- Mise en place de politiques relatives à l'alerte précoce;
- Mise en place de systèmes d'alerte précoce destinés aux femmes;
- Formation en gestion des catastrophes à l'intention des femmes;
- Unification des approches dans les endroits à risques;
- Accession des femmes africaines à un statut de partenaire à part entière dans la gestion des catastrophes;
- Préparation des jeunes - même à l'école - à des rôles dans la gestion des catastrophes;
- Intégration des femmes africaines dans la prise de décisions sur la réduction des risques de catastrophe et l'alerte précoce;
- Identification et formulation claire des besoins prioritaires;
- Identification des stratégies et des ressources requises.

Pour un rôle actif des femmes dans l'identification des vulnérabilités

Les travaux se sont refermés sur les conclusions générales suivantes:

- Les Etats, la société civile et les organisations communautaires devraient s'attaquer aux questions de genre qui se posent dans la gestion/prévention des catastrophes en Afrique;
- Les femmes africaines devraient s'engager de manière active dans l'identification des vulnérabilités aux catastrophes, et mobiliser les compétences nécessaires à celle-ci. ■

¹ *Soroptimist International* est le plus grand club international de service réservé uniquement aux femmes. Fondé en 1921 en Californie (USA) et fort aujourd'hui de plus de 100.000 membres éparpillés dans 122 pays, SI a été surtout créé pour promouvoir l'entraide entre "sœurs" à travers le monde entier. Dérivé du mot latin *soror* (sœur/femme) et *optima* (meilleur), *soroptimist* signifie à la fois "le meilleur pour les femmes" et "sœurs pour le meilleur".

² *Soroptimist International* jouit du Statut consultatif de Catégorie 1 (catégorie la plus élevée) auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU, organisme qui chapeaute les agences spécialisées de l'ONU comme l'OMS, l'UNICEF, l'UNESCO, etc.

Partenariat entre Soroptimist International Nairobi & ONU/SIPC Afrique

Les engagements de SI Nairobi en bref

- Mobiliser la coopération des autres membres de SI en Afrique autour des problèmes de genre qui se posent dans la prévention des catastrophes.
- Etablir un partenariat avec des membres de SI Europe pour promouvoir l'intégration de la dimension Genre dans la gestion des catastrophes en Afrique.
- Identifier les contraintes majeures à l'intégration de la dimension Genre dans l'élaboration des systèmes d'alerte précoce en Afrique.
- Documenter les souffrances vécues par les femmes africaines en période de catastrophe, et les opportunités qui s'offrent à elles pour jouer un rôle clé dans la prévention des catastrophes.
- Documenter des « pratiques exemplaires » et des « cas de réussite » illustrant le rôle joué par les femmes dans la gestion des catastrophes en Afrique.
- Elaborer des documentations susceptibles d'aider les femmes africaines vivant dans des communautés à risques à comprendre la gestion des risques de catastrophe, documentations pouvant également servir à des fins de lobbying.

L'ONU/SIPC en action

Seconde Conférence internationale sur l'alerte précoce. Le Secrétariat de l'ONU/SIPC et le gouvernement allemand ont co-organisé la Seconde Conférence internationale sur l'alerte précoce qui s'est tenue à Bonn en Allemagne du 16 au 18 octobre 2003 dernier, avec pour thème "Intégration de l'alerte précoce dans la politique de l'Etat". Une quarantaine de gestionnaires de catastrophes, d'experts et de hauts responsables africains ont pris part à la conférence.

Campagne mondiale 2003 pour la prévention des catastrophes. L'ONU/SIPC a lancé sa Campagne mondiale 2003 pour la prévention des catastrophes le 8 octobre dernier à l'occasion de la Journée internationale de la prévention des catastrophes, avec pour thème "Inverser le cours des catastrophes pour un développement durable". Des dossiers d'information sur les catastrophes liées à l'eau ont été préparées et disséminées en anglais, en français et en espagnol. Et pour souligner l'importance de la réduction de l'impact des catastrophes liées à l'eau, des activités de sensibilisation ont été menées par le siège de l'ONU/SIPC à Genève et ses bureaux Amérique latine/Caraïbes et Afrique, en collaboration avec ses partenaires.

Programme de bourses d'études. L'ONU/SIPC et UN/OCHA (Bureau de coordination des affaires humanitaires) lancent un programme de bourses d'études dont l'objectif est de faciliter l'accès des cadres et des techniciens des pays en développement à des formations de courte durée ayant trait à la réduction des risques de catastrophe. Le programme sera offert par 8 établissements situés en Asie, en Afrique, en Europe et en Amérique latine. Des bourses seront attribuées à quelques 80 ressortissants des pays en développement pour des formations relatives à la réduction des risques de catastrophe. En Afrique, le choix d'ONU/SIPC s'est porté sur deux établissements sud-africains pour cette première phase du Programme: African Centre for Disaster Studies of Potchefstroom University (Centre africain d'études des catastrophes de l'Université Potchefstroom) et University of Cape Town (Université du Cap).

Forum euro-méditerranéen sur la prévention des catastrophes: organisé conjointement par EUR_OPA Major Hazards Agreement du Conseil de l'Europe et le Secrétariat de l'ONU/SIPC, ce forum, qui a eu lieu à Madrid (Espagne) du 6 au 8 octobre 2003 dernier, a su rallier une grande et riche diversité d'expériences en matière de prévention des catastrophes avec des participants issus de divers horizons (enseignement, Etats, société civile, recherche scientifique, protection civile, environnement, développement). Principes, politiques, échange d'informations et de pratiques étaient au menu des débats. Les participants ont convergé vers le même constat: la prévention des catastrophes est un élément central du développement durable, et la gestion intégrée des risques de catastrophe – qui ne peut être dissociée de la prévention des catastrophes – relève de la responsabilité première des Etats. Autre constat : la gestion des risques doit se fonder sur une approche holistique de la prévention et de la réduction des risques, prévention et réduction des risques combinant connaissances scientifiques, évaluation des vulnérabilités et compétences des gestionnaires de catastrophe. Enfin, on a relevé la nécessité d'un engagement entier de la société civile et du secteur privé, notamment les experts, le monde universitaire et les compagnies d'assurance.

Prix Sasakawa 2003 de l'ONU pour la prévention des catastrophes

Nicole Rencoret,
Secrétariat de l'ONU/SIPC,
Genève, Suisse

Pour une meilleure sensibilisation du public à la réduction des risques de catastrophe, le Prix Sasakawa de l'ONU est décerné tous les ans à l'occasion de la Journée internationale de la prévention des catastrophes.

Ce prix prestigieux est attribué à un individu ou à une organisation en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la prévention des catastrophes et à la réduction des vulnérabilités conformément aux buts et objectifs de la SIPC.

Pour cette année 2003, les noms du lauréat et des autres récipiendaires (voir liste ci-après) ont été annoncés le 8 octobre dernier, Journée internationale de la prévention des catastrophes.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le jeudi 16 octobre 2003 lors des travaux de la Seconde Conférence

internationale sur l'alerte précoce tenue à Bonn en Allemagne.

LAUREAT

Mme Tadzong, née Esther Anwi Mofor,
Global Centre for Compliance, Hazard and
Disaster Management (GLOCECOHADIM-
Centre mondial pour la gestion de
la surveillance, des aléas et des catastrophes),
Bamenda, Cameroun

CERTIFICATS DE DISTINCTION

**Fundación para la Prevención del Riesgo
Sísmico (FUNDAPRIS – Fondation pour la
prévention des risques sismiques)**, Merida,
Venezuela

M. Meda Gurudutt Prasad, Coastal Area
Disaster Mitigation Efforts (CADME –
Efforts de mitigation des catastrophes sur les
zones côtières), Andhra Pradesh, Inde

M. Rafi Ahmad, University of the West
Indies (Université des Antilles), Kingston,
Jamaïque

CERTIFICATS DE MERITE

Association Prévention 2000, Tours, France

**Gujarat State Disaster Management
Authority (GSDMA – Office de l'Etat de
Goudjerât pour la gestion des catastrophes)**,
Goudjerât, Inde

M. Jean-Pierre Massué, Conseil de
l'Europe, Strasbourg, France

** Pour le communiqué de presse et de plus
amples informations sur le Prix Sasakawa de
l'ONU pour la prévention des catastrophes,
veuillez visiter le site web d'ONU/SIPC (<http://www.unisdr.org>).*

PRIX SASAKAWA DE L'ONU POUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES

Création, administration, sélection/nomination & remise des prix	Lauréats
<u>Création</u> en 1986 par Sasakawa Foundation, rebaptisée Nippon Foundation. <u>Administration du Prix</u> • Département des affaires humanitaires du Secrétariat Général de l'ONU jusqu'en 1988; • Secrétariat de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes de 1988 à 1999; • Secrétariat d'ONU/SIPC – sous la supervision du Secrétaire Général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires – depuis janvier 2000. <u>Sélection et nomination</u> Le Secrétariat de la SIPC est aidé d'un jury représentatif des cinq continents. Les membres de ce jury sont choisis par le directeur de la SIPC qui prend les décisions finales en tant qu'Administrateur du Prix. Le jury se réunit tous les ans pendant trois ou quatre jours pour délibérer. <u>Remise des prix</u> Le Prix est décerné tous les ans. La cérémonie de remise de prix a lieu le deuxième mercredi du mois d'octobre - dans le cadre de la Journée internationale de la prévention des catastrophes.	2003: Mme Esther Anwi Tadzong, Cameroun 2002: Professeur Serguei Balassanian, Arménie * 2001: Global Fire Monitoring Centre (Centre de surveillance mondiale des feux), Allemagne 2000: Fondo para la Reconstrucción y el Desarrollo Social del Eje Cafetero (FOREC – Fonds pour la reconstruction et le développement social de la filière Café), Colombie 1999: Professeur Mustafa Erdik, Turquie 1998: Son Excellence M. Ji Cai Rang, Chine 1997: Observatorio Sismológico del Sur-Occidente (OSSO – Observatoire sismologique du Sud-Ouest), Colombie 1996: M. Ian Davis, Royaume-Uni 1995: Aucun lauréat 1994: Commission nationale pour les secours d'urgence, Costa Rica 1993: M. Vit Karnik, République tchèque 1992: Institut de Géophysique de l'Ecole nationale polytechnique, Equateur 1991: M. Franco Barberi, Italie 1990: M. Julio Kuroiwa, Pérou 1989: Relief and Rehabilitation Commission (Commission pour l'assistance et la réhabilitation), Ethiopie 1988: ESCAP/Typhoon Committee (Comité Typhon), Philippines 1987: Ratu Kamisese Mara, Fiji

Une Africaine remporte le prix international de l'ONU pour la prévention des catastrophes

ONU/SIPC Afrique
Nairobi, Kenya

Une Camerounaise, Mme Tadzong, vient de remporter le Prix Sasakawa 2003 de l'ONU pour la prévention des catastrophes.

Première femme remportant ce prix prestigieux (voir encadré), elle est également le **premier ressortissant africain** à accéder à une telle reconnaissance internationale; la Commission éthiopienne pour l'assistance et la réhabilitation étant la première organisation africaine à remporter ce prix en 1989.

Le succès de Mme Tadzong fait certes honneur au continent africain, mais il plaide également en faveur des actions menées par l'ONU/SIPC pour la pleine reconnaissance du rôle indispensable de la femme dans la prévention des catastrophes.

Le Prix Sasakawa de l'ONU pour la prévention des catastrophes, qui a été créé en 1986 par Sasakawa Foundation (rebaptisée Nippon Foundation), est l'un des principaux mécanismes utilisés par le Secrétariat de l'ONU/SIPC pour faire de la promotion active et de la sensibilisation à la prévention des catastrophes au sein des communautés victimes des catastrophes dans le monde entier.

Le processus de nomination et de sélection pour le Prix a débuté en avril dernier cette année. Au mois d'août (avant le 15 août), le Secrétariat de l'ONU/SIPC a reçu des réponses positives en provenance de plusieurs endroits du globe, y compris l'Afrique. Et en septembre, les membres du jury - représentatif des cinq continents - se sont réunis à Genève pour l'examen minutieux de chaque nomination, et la nomination du lauréat. Pour cette année 2003, Mme Tadzong, née Esther Anwi Mofor, du Cameroun a été désignée lauréat du Prix.

Un choix qui honore et fait la fierté de toutes les femmes, surtout celles d'Afrique qui ont toujours joué un rôle important dans la sauvegarde du bien-être des communautés et des ménages - avant, pendant et après les catastrophes.

Qui est Mme Tadzong ? Elle a œuvré, depuis 1986, au sein de *Global Bare-foot Farm Doctors* (Organisation mondiale des médecins ruraux aux pieds nus) qui a été par la suite rebaptisée *Global Centre for Compliance, Hazards and Disaster Management* (GLOCECOHADIM - Centre mondial pour la gestion de la surveillance, des aléas et des catastrophes). Fermement convaincue que l'impact des catastrophes peut être réduit si les mesures et les actions



In the middle of the three women, Mrs. Tadzong, née Esther Anwi Mofor

nécessaires sont prises à temps, elle a traduit cette conviction en un engagement et dévouement personnel à long terme à la réduction des risques de catastrophe, œuvrant sans répit pour promouvoir des pratiques sensibles à l'environnement, pratiques aidant à la mitigation des risques au niveau communautaire. Ce qui lui a conféré une grande réputation dans la prévention des catastrophes au Cameroun.

Dans la lettre de recommandation adressée à ONU/SIPC, voici les propos d'une personne qui travaille à ses côtés: "Mme Tadzong est, dans la région, le seul leader - animé de principes élevés - qui guide et conseille tous les victimes et les survivants des catastrophes, surtout les handicapés, après chaque catastrophe."

Ensemble avec son équipe, **elle a toujours réussi à faire revivre l'espoir chez les sinistrés et à les rassurer** - par exemple en exhortant les gens à ne pas se cacher sous les arbres ou les pentes escarpées en période de fortes pluies - car cela augmente la vulnérabilité aux glissements de terrain ou des sols, et à la chute de rochers. Pour garder la fertilité du sol, Mme Tadzong et son équipe ont également introduit des pratiques agroforestières auprès des petits agriculteurs, et ont réussi à convaincre ceux-ci à planter des arbres entre les cultures pour entretenir le sol.

En bref, **elles ont réussi à combiner réduction des risques de catastrophe, protection de l'environnement et agriculture**. Ainsi, grâce à des activités éducatives, sociales et économiques menées au niveau communautaire, Mme Tadzong et son équipe ont réussi à aider les pauvres à pérenniser leur sécurité personnelle et leurs moyens d'existence.

Mme Tadzong a reçu son prix lors de la Seconde Conférence internationale sur l'alerte précoce qui vient de se tenir à Bonn, en Allemagne, du 15 au 18 octobre dernier.

Mme Tadzong et son équipe comptent injecter l'argent du prix dans leurs efforts incessants de prévention des catastrophes et de développement durable au niveau communautaire (dont des actions d'appui aux groupements féminins à travers des formations en prévention des catastrophes), et également dans un projet en cours de réduction des risques par la gestion des déchets et la production de compost. ■

** Pour de plus amples informations, veuillez contacter: Tomukum Chia, Centre d'information du public, GLOCECOHADIM (Siège), PO Box 110, Belo, Province du Nord-Ouest, Cameroun.*

Alerte précoce. Depuis 15 ans, à partir de Nairobi, le « Centre régional de cartographie des ressources pour le développement » (RCRMD en anglais) est associé à des projets sur l'alerte précoce dans la Grande Corne de l'Afrique. Ambrose Oroda du RCRMD évoque les besoins, les contraintes, le statut des alertes précoces dans la sous-région. Et l'apport du Centre.

GRANDE CORNE DE L'AFRIQUE

Le Centre régional de cartographie des ressources et l'alerte précoce

Ambrose Oroda

*Regional Centre for Resource Mapping for Development
(Centre régional de cartographie des ressources pour le développement)
Nairobi, Kenya*

Vastes terres émergées de plus de 6 millions de km², la sous-région de la Grande Corne de l'Afrique regroupe 9 pays (Rwanda, Burundi, Ouganda, Kenya, Somalie, Soudan, Ethiopie, Erythrée, Djibouti) dont 7 - l'Ouganda, le Kenya, la Somalie, le Soudan, l'Ethiopie, l'Erythrée et Djibouti - sont membres de l'*Autorité intergouvernementale sur le développement* (IGAD), une organisation œuvrant pour le développement de la sous-région.

La population totale de ces 7 pays s'élève à plus de 150 million habitants (World Resources Information - Information sur les ressources mondiales -, Estimations de 1995, 1996).

Alerte précoce – besoins et contraintes

Au point de vue écologique et environnemental, la situation est très précaire dans cette sous-région. Plus de 60 pour cent des terres y sont arides et semi-arides. Le Soudan, par exemple, dont les précipitations annuelles ne dépassent pas 250 mm, est quasi désertique. En bref, la sous-région est sujette à de fréquentes sécheresses et à une pluviométrie qui varie considérablement dans le temps et l'espace.

En raison des mauvaises récoltes et du manque de pâturage, la famine y est l'une des catastrophes les plus fréquentes liées à la sécheresse; famine qui conduit souvent à l' inanition, à la malnutrition, à la migration massive des populations et, dans beaucoup de cas, à la mort.

A ces conséquences de la famine – dues essentiellement à des facteurs écologiques

– s'ajoutent des facteurs socio-économiques qui, au fil des ans, ont eu des répercussions négatives sur le niveau général de production.

En tout cas, le constat est le suivant: la famine y fait beaucoup de victimes quand on ne réagit pas à temps. D'où la nécessité impérieuse d'un système opérationnel d'alerte précoce dans la sous-région, système qui permet d'assurer une surveillance des conditions de l'environnement et des récoltes.

Statut des alertes précoces dans la sous-région

L'expérience montre que les pays membres de l'IGAD ont besoin d'un système central opérationnel d'alerte précoce, système qui fournit, à l'avance, aux Etats membres des informations sur les perspectives en matière de famine et de sécurité alimentaire. Cela parce que les systèmes existants au niveau national, qui varient d'un pays à l'autre – et dont les raisons d'être varient également d'un pays à l'autre –, ces systèmes n'ont pas été convenablement conçus. Ce qui explique probablement l'échec en Afrique de l'Est, par exemple, de la lutte contre la famine liée à la sécheresse.

De tels vices de conception sont dus à plusieurs facteurs, dont le manque d'aménagements et d'équipement ainsi que l'insuffisance de personnel qualifié.

Or, l'absence de systèmes fiables et opérationnels d'alerte précoce est, depuis toujours, à l'origine de certains problèmes de dissémination des informations sur la situation alimentaire – à la grande joie des

commerçants spéculateurs sans scrupules mais au détriment de la population qui est ainsi privée d'un accès normal aux denrées alimentaires.

Apport du RCRMD

Le *Regional Centre for Resource Mapping for Development* (Centre régional de cartographie des ressources pour le développement) - dont l'acronyme est RCRMD - est, depuis 1988, et à partir de son siège à Nairobi, engagé dans l'élaboration de systèmes d'alerte précoce destinés à la surveillance de l'environnement, de la famine et de la sécurité alimentaire. Le Centre a également aidé à la mise en œuvre de projets Systèmes d'alerte précoce financés par les gouvernements japonais et français à travers la FAO.

Le Centre a été, par exemple, associé aux systèmes d'alerte précoce suivants dans la Grande Corne de l'Afrique (voir encadré pour plus d'informations):

- *Projet Système d'alerte précoce FAO/IGAD - 1988-1993.* Dans le cadre de ce projet, le Centre (RCRMD) a fourni des informations Alerte précoce, tous les 10 jours et mensuellement à travers un bulletin, aux organisations et aux pays concernés. Ce service s'est avéré utile et crucial lors des sécheresses de 1991-1993 dans la région de l'IGAD.
- *Regional Famine Early Warning System (REFEWS – Système régional d'alerte précoce sur la famine) - 1995-2000.* En collaboration avec *Environmental*

Analysis and Remote Sensing (EARS – Analyse et télédétection écologique), le RCRMD a appliqué une méthodologie de quantification des estimations des récoltes de fin de saison dans ce projet financé par le gouvernement néerlandais. La fiabilité de cette méthode a été vérifiée par la grande exactitude des prévisions pour les sécheresses de 1998-2000 en Afrique de l'Est.

- **Informations Alerte précoce.** En collaboration avec ses partenaires, le Centre continue de fournir des

informations Alerte précoce mensuelles aux pays de la Grande Corne de l'Afrique. Ces informations sont distribuées à plus de 3.000 individus (y compris des responsables gouvernementaux) et à des organismes internationaux. Ces informations se sont avérées cruciales pour la surveillance de catastrophes liées à la sécheresse entre autres en Ethiopie. Elles ont aidé également dans la surveillance de récentes inondations et de la poussée du paludisme au Kenya en mai-juin 2003.

Informations Avis d'alerte. Etant en mesure d'accéder à des données satellitaires à haute résolution depuis les années 80, le RCRMD fournit des informations Avis d'alerte sur la dégradation des forêts, la dégradation des sols, la pollution des systèmes hydrologiques et la surveillance de l'infestation d'aphidiens de cyprès en Afrique de l'Est. ■

Le RCRMD et l'alerte précoce dans la Grande Corne de l'Afrique

Projet Système d'alerte précoce FAO/IGAD – 1988-1993. Dans le cadre de ce projet, le RCRMD a fourni des informations Alerte précoce, tous les 10 jours et mensuellement à travers un bulletin, aux organisations et aux pays concernés. Ce service s'est avéré utile et crucial lors des sécheresses de 1991-1993 dans la région de l'IGAD. Ces informations, qui ont servi dans les appels de fonds, étaient essentiellement des données sur les estimations pluviométriques provenant de détecteurs CCD¹ Meteosat et de la Différence d'index de végétation normalisé (NDVI² en anglais) fournie par NOAA³-AVHRR⁴.

Système régional d'alerte précoce sur la famine (Regional Famine Early Warning System (REFEWS –) – 1995-2000. En collaboration avec EARS (Environmental Analysis and Remote Sensing – Analyse et télédétection écologique), le RCRMD a appliqué une méthodologie de quantification des estimations des récoltes de fin de saison dans ce projet financé par le gouvernement néerlandais. La fiabilité de cette méthode a été vérifiée par la grande exactitude des prévisions pour les sécheresses de 1998-2000 en Afrique de l'Est. Les informations générées par le projet ont été utilisées par les Etats des pays d'Afrique de l'Est, surtout le Kenya, pour gérer leurs réserves et importations alimentaires stratégiques. Avec l'appui technique et financier des bailleurs de fonds, le RCRMD et ses partenaires de développement comme EARS ont pu également contribuer à l'allègement des problèmes agrométéorologiques prévalant dans les pays de la Corne de l'Afrique.

EARS (Environmental Analysis and Remote Sensing – Analyse et télédétection écologique) est une des sociétés privées de télédétection les plus anciennes et les plus expérimentées d'Europe. Cette société a mis au point des technologies innovantes dont un système Meteosat de surveillance de l'équilibre énergétique et hydrique, système de prévision de récoltes appelé EWBMS (Energy and Water Balance Monitoring System).

Tout le système – de la réception Meteosat à la génération des images d'alerte précoce – est largement automatisé. Et les prévisions de récoltes obtenues sont: (1) quantitatives et suffisamment fiables, (2) disponibles en l'espace d'un ou deux jours, (3) capables de prévisions stables dès le milieu de la saison culturale, (4) délivrées sous forme de cartes à résolution de 1 pixel Meteosat (5 km).

Informations Alerte précoce. En collaboration avec ses partenaires, le Centre continue de fournir des informations Alerte précoce mensuelles aux pays de la Grande Corne de l'Afrique. Ces informations sont distribuées à plus de 3.000 individus (y compris des responsables gouvernementaux) et à des organismes internationaux. Ces informations se sont avérées cruciales pour la surveillance de catastrophes liées à la sécheresse entre autres en Ethiopie. Elles ont aidé également dans la surveillance de récentes inondations et de la poussée du paludisme au Kenya en mai-juin 2003.

Informations Avis d'alerte. Etant en mesure d'accéder, depuis les années 80, à des données satellitaires à haute résolution, le RCRMD a pu fournir des informations Avis d'alerte sur : (1) la dégradation des forêts ; (2) la dégradation des sols ; (3) la pollution, la sédimentation et l'envasement des systèmes hydrologiques; et (4) la surveillance de l'infestation d'aphidiens de cyprès.

¹ CCD: Cold Cloud Duration (Durée des nuages de glace)

² NDVI: Normalized Difference Vegetation Index (Différence d'index de végétation normalisé)

³ NOAA: National Oceanic and Atmospheric Administration (Agence américaine pour l'administration des océans et de l'atmosphère)

⁴ AVHRR: Advanced Very High Resolution Radiometer (Détecteur de rayonnement haute résolution pour l'imagerie)

Appel de Douchanbé sur l'eau

Forum international sur l'eau douce

30 août – 1er septembre 2003,
Douchanbé,
République de Tadjikistan (Asie centrale)

Quelques 53 pays et 91 organisations internationales ont adopté un texte appelé *Appel de Douchanbé sur l'eau*.

Ceci ressort du Forum international sur l'eau douce tenu le 30 août et le 1er septembre 2003 derniers à Douchanbé, capitale de la République de Tadjikistan (en Asie centrale, sur la frontière nord-est de l'Afghanistan).

Organisé conjointement par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat Général de l'ONU (UN/DESA en anglais) et du gouvernement de Tadjikistan, avec l'appui financier de UN/DESA, du PNUD, d'AKDN (Aga Khan Development Network – Réseau de développement de l'Aga Khan), du SCD (agence Suisse de Coopération pour le Développement), de USAID et du PNUE, ce Forum a été ouvert et présidé par le Président de la République de Tadjikistan en présence de

délégués de quelques 53 pays et 91 organisations internationales.

Lors de ce forum, les participants ont pu réitérer leur engagement à soutenir et à mettre en œuvre des actions visant à maximiser la contribution de l'eau à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des buts convenus lors du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD). A l'issue des travaux qui ont duré trois jours, l'appel suivant dénommé "Appel de Douchanbé sur l'eau douce" a été adopté:

Appel de Douchanbé sur l'eau douce

L'eau douce, qui est essentielle à la vie quotidienne des populations et à l'intégrité des écosystèmes, est crucial au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Au Sommet

de Millenium de l'an 2000 et au Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) de Johannesburg en 2002, les chefs d'Etat ont reconnu l'importance de l'eau douce et se sont engagés à mettre en œuvre - dans un délai convenu - un programme bien défini de protection des ressources actuelles et futures en eau et de promotion de l'hygiène. Ils ont également convenu d'aborder les problèmes d'environnement qui se posent dans ce domaine.

L'année 2003, déclarée « Année internationale de l'eau douce » par l'Assemblée générale de l'ONU - à l'initiative du gouvernement de la République de Tadjikistan, a renforcé davantage la prise de conscience sur les problèmes relatifs à l'eau douce et le besoin pressant de résoudre ces problèmes. En partant de tels acquis, cette année devrait marquer le passage



des engagements et des promesses à l'action et à l'exécution.

Étant essentielle à la vie, l'eau peut servir de base de coopération entre les populations et les nations. La gestion intégrée de l'eau devrait être utilisée pour promouvoir la stabilité, la réduction de la pauvreté et le développement durable. Tous les pays devraient partager les connaissances, l'expérience et les technologies en vue d'une utilisation raisonnable et efficace des ressources d'eau. Et tous les pays partageant les mêmes bassins versants devraient œuvrer ensemble pour protéger et utiliser cette ressource commune pour améliorer le bien-être économique et social de toutes les populations vivant sur ces bassins.

Nous, participants au Forum international de Douchanbé sur l'eau douce, qui représentons des gouvernements, des institutions scientifiques et éducatives, des autorités locales, des organisations non gouvernementales et internationales et des sociétés privées,

réaffirmons notre engagement à soutenir et à mettre en œuvre des actions visant à maximiser la contribution de l'eau à la réalisation des OMD (Objectifs du Millénaire pour le développement) et à la réalisation des objectifs du SMDD (Sommet mondial sur le développement durable) ;

invitons tous les intervenants et toutes les parties prenantes, particulièrement ceux qui sont présents ici, **à s'engager** à réaliser les OMD et les actions et buts convenus dans le Plan de mise en œuvre des résolutions du Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg, cela à travers les interventions suivantes :

- ciblage d'actions conformes à une gestion raisonnable de l'eau dans l'intérêt premier de la réduction de pauvreté ;
- mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau basée sur une approche écosystème qui prend en compte les intérêts de tous les secteurs qui bénéficient des ressources d'eau (énergie, agriculture, industrie,

environnement, approvisionnement en eau, assainissement, etc.);

- élaboration et application d'accords effectifs sur la gestion des cours d'eau transfrontaliers tout en recourant à un usage accru des cadres internationaux établis, et amélioration de l'efficacité des organisations relatives aux bassins versants en termes de capacités d'exécution de leurs mandats et de leurs rôles ;
- amélioration des capacités en matière de production hydroélectrique et de distribution pour augmenter la quantité d'énergies renouvelables utilisées, tout en accordant toute l'attention nécessaire aux impacts environnementaux et sociaux ;
- stratégies innovantes et en faveur des pauvres en matière de mobilisation des ressources, y compris l'application de politiques efficaces de tarification, la facturation des services écosystème et la mise en place de partenariats - par exemple avec le secteur privé, partenariats qui accordent une priorité aux besoins des couches défavorisées ;
- promotion de l'utilisation durable et de la restauration des écosystèmes liés à l'eau - tels que les forêts, les zones marécageuses et les écosystèmes côtiers - à titre de contribution à la réalisation de l'objectif du SMDD en matière de diversité biologique, objectif qui est de réduire de manière significative, d'ici 2010, le taux actuel de perte ;
- hausse du niveau de prise de conscience du public sur la nécessité de réponses efficaces aux défis du nouveau millénaire ;
- promotion de l'échange d'informations dans l'intérêt d'une utilisation équitable et efficace des ressources en eau et d'une allocation raisonnable des ressources parmi les usagers ;
- utilisation du réseau de sites web établis après le Troisième Forum mondial de l'eau, cela pour le suivi

du Portefeuille d'actions Eau annoncé à la Conférence ministérielle.

Nous prenons note des décisions prises et des appels lancés par les chefs d'Etat de la région Asie centrale en ce qui concerne diverses initiatives régionales, y compris la mise en place d'un Consortium international sur l'eau et l'énergie et l'élévation du Fonds international de sauvetage de la Mer d'Aral au rang d'une institution onusienne de coordination des programmes et des projets réalisés dans le Bassin de la Mer d'Aral.

Nous nous félicitons de la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de déclarer l'année 2003 « Année internationale de l'eau douce » - en réponse à la résolution avancée par le Gouvernement de la République de Tadjikistan, et **nous exprimons** notre appréciation à l'endroit des efforts louables faits par le Gouvernement de la République de Tadjikistan pour accueillir le Forum international de Douchanbé sur l'eau douce dans le cadre des divers événements organisés pour cette année.

Nous lançons un appel à l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle procède au suivi des résultats et des recommandations de la Commission sur le développement durable chargé des questions relatives à l'eau, à l'assainissement et aux établissements humains, cela en déclarant la période 2005-2015 Décennie internationale de l'« Eau pour la vie ». **Et nous invitons** le Gouvernement de la République de Tadjikistan à attirer l'attention de l'Assemblée générale de l'ONU sur cette proposition, à titre de contribution au suivi de l'Année internationale de l'eau douce.

Nous exhortons les gouvernements, les agences internationales, le secteur privé et les autres intervenants à faire de cette décennie une décennie d'actions, cela en prenant des mesures concrètes qui contribuent :

- à la réduction de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes qui n'ont pas accès à de l'eau potable et à une hygiène adéquates et fiables ;

- à l'amélioration de la condition sanitaire afin de réduire certains risques qui entraînent la mort de 2 millions d'enfants chaque année, mort due au faible accès à l'eau potable;
- à la protection des ressources disponibles en termes de quantité et qualité, pour permettre aux générations présentes et futures de pérenniser leurs moyens d'existence sur cette planète;
- à la mobilisation et à l'investissement de ressources adéquates pour le financement des adductions d'eau potable et de l'assainissement;
- au passage de la préparation de plans de gestion d'eau à leur exécution, en se concentrant sur l'augmentation de la productivité de l'eau dans l'agriculture, l'adduction d'eau et l'assainissement. ■

Sites web sur les catastrophes liées à l'eau



Programme associé de gestion des crues (Associated Programme on Flood Management – APFM)

<http://www.wmo.ch/apfm>

Initiative conjointe de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Partenariat mondial pour l'eau (Global Water Partnership ou GWP), le Programme associé de gestion des crues (APFM) aspire à faire de la gestion des crues une composante de la Gestion intégrée des ressources en eau; apporte les outils nécessaires à la facilitation de cette démarche; sert de mécanisme de coordination des activités de gestion des crues à l'échelle régionale; et contribue à l'élaboration de projets à l'échelle régionale et nationale.

Dialogue sur l'eau et le climat (Dialogue on Water and Climate)

<http://www.wac.ihe.nl/home.html>

Dialogue sur l'eau et le climat (Dialogue on Water and Climate) aspire à améliorer la capacité de la gestion des ressources en eau à faire face à l'impact de la variabilité accrue du climat mondial, cela par la mise en place d'une plate-forme offrant aux décideurs et aux gestionnaires des ressources en eau un meilleur accès aux informations générées par les climatologues et les météorologues, et une meilleure utilisation de ces informations.

Réseau Inondations et Sécheresses en Afrique australe (Southern Africa Flood & Drought Network) http://edcw2ks40.cr.usgs.gov/sa_floods/

Sponsorisée par la Southern African Development Community (Communauté de développement de l'Afrique australe) ou SADC, ce site web se propose de livrer des informations actualisées sur le développement et l'impact des inondations, des sécheresses et des climats défavorables dans la région Afrique australe. Le site se propose également de faciliter l'échange d'informations techniques et d'autres informations utiles susceptibles d'être utilisées par les techniciens et les communautés exposées aux catastrophes dans la préparation et la réponse aux cyclones, aux inondations et aux sécheresses.

National Drought Mitigation Center (Centre national pour la mitigation des sécheresses) - NDMC <http://www.drought.unl.edu/index.htm>

Le NDMC aide les individus et les institutions à élaborer et à mettre en œuvre des mesures visant à réduire la vulnérabilité sociétale aux sécheresses. Opérant à partir de l'Université de Nebraska-Lincoln (USA), le Centre met l'accent plutôt sur la préparation et la gestion des risques que sur la gestion des crises. Des outils nécessaires à la surveillance des sécheresses et à la planification en vue des sécheresses sont disponibles sur le site web. Le site donne également un aperçu de l'évaluation des risques au sein des communautés.

National Landslide Information Center (Centre national d'informations sur les glissements de terrain, USA) http://landslides.usgs.gov/html_files/nlicsun.html

Ce site fournit aux étudiants et aux professeurs des informations spéciales sur les glissements de terrain, les

Duryog Nivaran <http://www.duryognivaran.org>
Duryog Nivaran Net (duryog nivaran signifie « mitigation des catastrophes » en sanskrit) est un réseau d'individus et d'organisations opérant en Asie du sud et engagés dans la promotion d'autres alternatives en matière de perspective sur les catastrophes et la vulnérabilité, alternatives servant également de base pour la mitigation de l'impact des catastrophes dans la région. Les programmes et les recherches menés par le Réseau mettent en relief des études de cas d'engagements communautaires dans la préparation contre les catastrophes et la réduction de celles-ci.

Site « Eau douce » du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)

<http://freshwater.unep.net>

A part des éléments de base et des informations sur les questions et ressources ayant trait à l'eau douce, le site du PNUE comporte une sous-section "Sécheresses et Inondations" dans laquelle figure des articles sur la planification face aux catastrophes et la mitigation de l'impact de celles-ci. Divers liens à des documents de l'ONU y afférents sont également disponibles sur le site.

Année internationale de l'eau douce [http://](http://www.wateryear2003.mg)

www.wateryear2003.mg

L'année 2003 a été déclarée "Année internationale de l'eau douce" par la résolution 55/196 de l'Assemblée générale de l'ONU. Dans le cadre de cet événement, les

gouvernements, le système des Nations unies ainsi que tous les autres acteurs sont incités à sensibiliser davantage les populations sur l'importance d'une utilisation, d'une gestion et d'une protection durable de l'eau douce. Les gouvernements, les organisations nationales et internationales, les organisations non gouvernementales (NGO) et le secteur privé sont également incités à apporter des contributions volontaires et toute autre forme d'appui à cette année internationale.

Water Media Network (Réseau médiatique sur l'eau)

www.worldbank.org/wbi/sdwatermedianetwork/index.html

Water Media Network (Réseau médiatique sur l'eau) est une initiative lancée pour aider les journalistes à se pencher sur les questions sociales, environnementales, réglementaires et financières relatives à l'eau, et pour aider ces journalistes à s'imprégner de la différence que l'eau peut apporter à l'économie de nos régions. Le programme comporte, entre autres, des ateliers, des visites sur le terrain et des formations à distance.

Conseil mondial de l'eau, Forum du Tiers-Monde sur l'eau

<http://www.worldwatercouncil.org>

Le Conseil mondial de l'eau est un groupe international de travail sur les politiques relatives à l'eau. Il se consacre au renforcement du mouvement global en faveur d'une meilleure gestion des ressources en eau dans le monde.

Erratum

Dans notre numéro précédent publié uniquement en anglais (N° 1, 2003 ; p. 37), nous avons attribué le passage suivant à John Twigg, un spécialiste de renommée mondiale de la gestion de catastrophes :

"À proprement parler, il n'y a pas de 'catastrophes', mais plutôt des 'aléas' naturels. Les catastrophes résultent de l'impact de tels aléas sur la société. Les effets d'une catastrophe sont donc déterminés par l'étendue de la vulnérabilité de la communauté à l'aléa correspondant (ou, inversement, par la capacité de cette dernière à y faire face). Il s'agit d'une vulnérabilité non pas naturelle, mais découlant de toute une série de facteurs en évolution constante - des facteurs physiques, sociaux, économiques, culturels, et même psychologiques qui influencent l'existence des individus concernés et définissent l'environnement dans lequel ils vivent. En somme, les catastrophes 'naturelles' sont la sanction infligée par la nature pour les actes que l'homme a commis".

Cela a conduit l'auteur de ladite «citation» (tirée de l'ouvrage publié par la SIPC sous le titre de "Face au risque – une étude mondiale des initiatives menées en matière de prévention des catastrophes") à attirer notre attention sur le fait que le texte original se lit comme suit :

"À proprement parler, il n'y a pas de 'catastrophes', mais plutôt des 'aléas' naturels tels que cyclones et tremblements de terre. La différence est importante. La catastrophe est ce qui se produit lorsqu'une communauté est touchée par un aléa (comme nous l'avons vu plus haut, elle se définit comme un événement qui dépasse de façon écrasante les capacités de la communauté concernée). En d'autres termes, l'impact de la catastrophe est déterminé par le degré de vulnérabilité de la communauté à l'aléa en question. Cette vulnérabilité n'est pas naturelle. Elle représente la dimension humaine du désastre, le résultat de toute la série de facteurs physiques, sociaux, économiques, culturels, et même psychologiques qui influencent l'existence des individus considérés et définissent l'environnement dans lequel ils vivent".

Twigg, J (2001), Corporate Social Responsibility and Disaster Reduction : A Global Overview (Londres : Benfield Hazard Research Centre), p.6

Nous nous en excusons sincèrement auprès de M. John Twigg et de nos lecteurs.